

Matière :

Analyse de discours / Semestre 2

Niveau : Master 1 Sciences du langage

Présentée par Dre Lilia BOUMENDJEL

**Département de Lettres et Langue française
Université Frères Mentouri Constantine 1**



Contenu de la matière *Analyse de discours*

Objectifs

Le contenu de cet enseignement a pour but de fournir à l'étudiant des outils linguistiques pour décrire l'usage subjectif de la langue (repérer les indices de l'expression subjective dans des productions langagières) d'une part, l'usage interactionnel de la langue d'autre part (comprendre, décrire et analyser des conversations, dans leur dimensions verbale et non-verbale). La partie pragmatique permet aux étudiants de découvrir quelques principes régissant l'usage du langage. Ce cours aborde certaines réponses à deux questions importantes : 1) que fait-on lorsque l'on parle ? On s'intéressera à la diversité des actes langagiers, à la variété des effets produits par la parole. 2) Comment se comprend-on ? – on sait en effet que dans l'usage ordinaire du langage, on se comprend sans que tout soit dit explicitement. On explorera donc cette question de l'implicite.

Semestre 2

1. Définitions du discours, par opposition à la notion d'énoncé et la phrase
2. La typologie des discours
3. Les paramètres de l'analyse de discours
4. Analyse de discours (vs) analyse grammaticale
5. Énonciation et interaction, énonciation et subjectivité en linguistique
6. Les actes de langage, la coopération dans le discours, l'argumentation

Quelques informations sur le contenu *Analyse de discours*

Cette matière est enseignée en 1^{ère} année Master Sciences du langage.

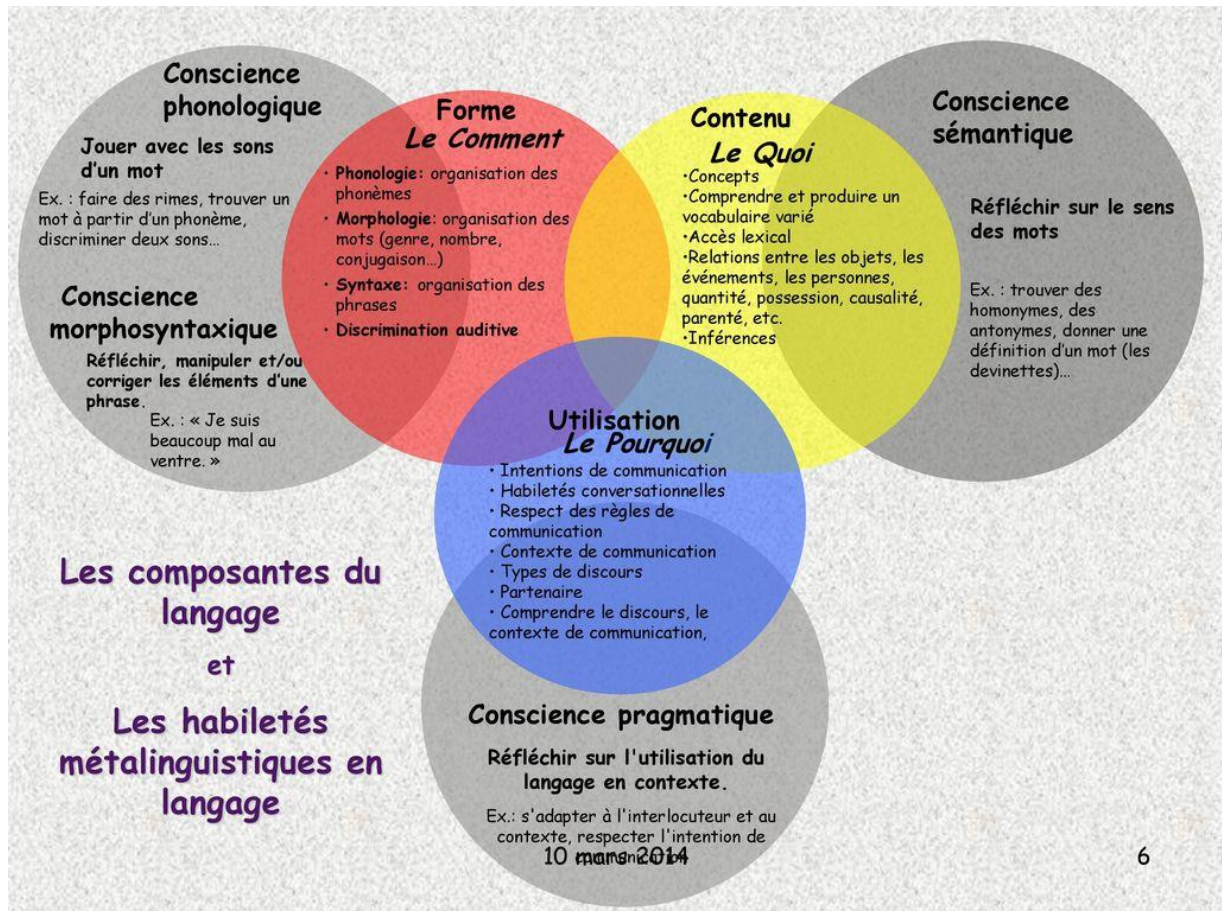
2^{ème} Semestre

Nature de la matière	Volume horaire par semaine	Mode d'évaluation
Cours	1h30	100 % Examen

Sommaire

	Analyse de discours / Semestre 2	
Chapitre1	Introduction.....	1
1.	Langage / Langue / Parole.....	1
2.	Caractéristiques du langage humain.....	3
3.	Langage et communication.....	3
4.	Langage et pensée.....	4
5.	Langage et discours.....	7
5.1.	De la phrase au discours.....	8
a.	La phrase.....	9
a.1.	La phrase : unité de langue ou unité de parole ?.....	14
b.	L'énoncé.....	14
	Les opérations énonciatives.....	15
c.	Comparaison Phrase/Proposition/Énoncé.....	18
6.	Subjectivité VS Objectivité.....	18
7.	Sens VS Signification.....	20
8.	Implicite VS Explicite.....	23
8.1.	Non-dit / Présupposé / Sous-entendu.....	23
a.	L'impliqué.....	23
b.	Le présupposé et le sous-entendu.....	24
Chapitre2	Le discours.....	29
1.	La notion de discours.....	29
2.	Typologie des discours.....	31
2.1.	Fonctions du langage.....	31
2.1.1.	Fonctions communicatives / Typologies communicationnelles	32
2.1.2.	Fonctions sociales / Typologies linguistiques, discursives & énonciatives.....	33
3.	Paramètres de l'analyse des discours.....	34
3.1.	Les dispositifs énonciatifs.....	34
3.2.	Les mécanismes de cohésion.....	36
3.3.	Les mécanismes de cohérence.....	42
3.4.	Les mécanismes de pertinence.....	43
Chapitre3	Différentes approches en analyse de discours.....	48
1.	L'approche énonciative.....	48
2.	L'approche communicationnelle ou fonctionnelle.....	48
3.	L'approche conversationnelle.....	48
4.	Dialogisme et polyphonie chez Bakhtine.....	50
5.	L'approche sociolinguistique.....	51
6.	L'École française d'analyse de discours.....	52
7.	L'approche pragmatique.....	53
8.	L'approche sémiotique.....	53
Chapitre4	Sémiologie et Sémiotique.....	57
	Les signes et leurs usages.....	58
	Les systèmes et relations entre les signes.....	59
	Le triangle sémiotique.....	60
	La fonction symbolique.....	61
	Sémiologie de la communication VS Sémiologie de la signification.....	62
	Image et langage.....	66
	Dialectique des couleurs.....	71
	Approche historique et culturelle (image).....	73

Références bibliographiques.....	78
Glossaire de définitions / Analyse du discours.....	80



Chapitre 1

Introduction

L'analyse du discours est une technique de recherche en sciences sociales permettant de questionner ce qu'on fait en parlant, au-delà de ce qu'on dit. Du point de vue de Maingueneau (2005), il s'agit de l'analyse de l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit. Les principales questions auxquelles l'analyse du discours est censée répondre, sont celles du « Comment » et du « Pourquoi » de l'activité langagière, par opposition aux méthodes traditionnelles d'analyse qui plaçaient au centre de leur problématique les questions « Qui ? Quoi ? Quand ? Où ? ». Née dans les années 50, l'analyse du discours se veut en réaction, d'une part, à la tradition philologique des études de textes et, d'autre part, à la linguistique de la langue cantonnée dans la description de la phrase en tant que plus grande unité de la communication et où l'accent porte sur l'articulation du langage et du contexte, et sur les activités du locuteur.

1. Langage / Langue / Parole

Toutes nos idées proviennent de deux principes : « *Les choses extérieures qui sont les objets de la sensation, et les opérations de notre esprit, qui sont les objets de la réflexion* » Locke. Le langage est un prisme déformant. En effet, nous regardons à travers le prisme des mots. Notre perception du réel est de ce fait, réduite ou altérée. Du réel, seuls des éléments communs et fixes peuvent être rapportés par les mots et nous permettent de les voir. Cependant, la singularité des choses et leur caractère mouvant ou changeant nous échappent. Au filtre du langage, s'ajoute le filtre des besoins. En effet, l'humain ne voit du réel que ce qui l'intéresse pour ses actions. Le langage lui-même répond à des besoins.

Le mot « langage » désigne tout système ou dispositif qui permet de communiquer et donc de transmettre des informations. Exemples : le langage du corps, le langage informatique, etc. Cependant, dans un sens plus pointu, le langage est la faculté qui permet à l'homme de s'exprimer et de communiquer avec ses semblables grâce à un système de signes vocaux ou graphiques. Depuis de Saussure, on distingue le langage, la langue et la parole.

Langage/Langue ↔ **La langue/une langue** ↔ **Langue/parole** ↔ **Langue/code**
Abstrait/concret Général/particulier Tout/partie Essentiel/nécessaire

La distinction entre langage, langue et parole

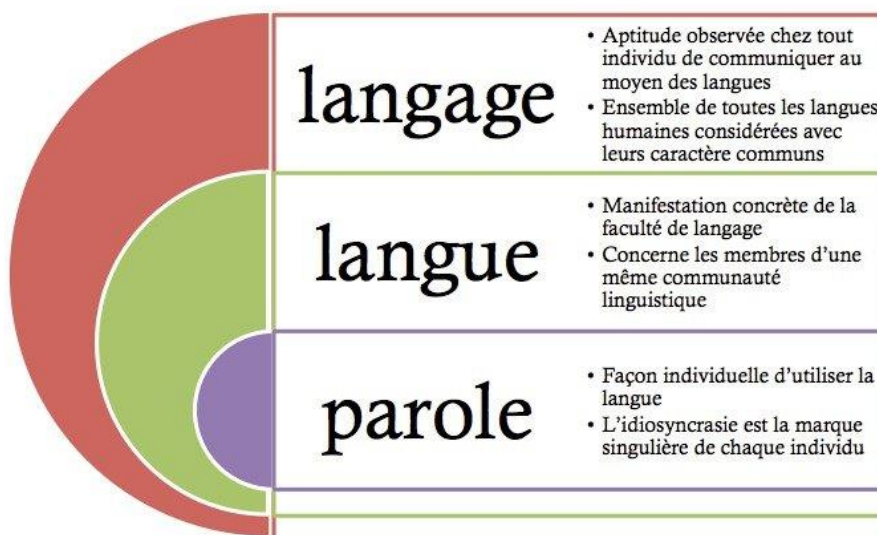
Cf. Émile Benveniste :

« Le langage, faculté humaine, caractéristique universelle et immuable de l'homme, est autre chose que les langues, toujours particulières et variables, en lesquels il se réalise. »
(*Problèmes de linguistique générale*, p.19)

Langage	Faculté	Universelle et innée	Humanité
Langue	Système de signes	Particulier et acquis	Société
Parole	Acte	Singulier	Individu

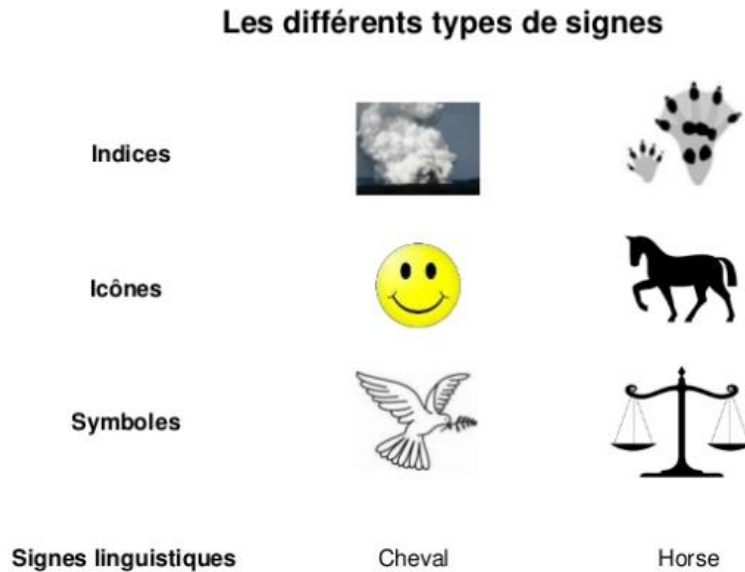
<https://fr.slideshare.net/gabrielgaypara/le-langage-nestil-quun-instrument-de-communication>

Chaque communauté possède sa propre langue, c'est-à-dire son propre système de signes. Et chaque individu apprend une **langue** et l'utilise pour communiquer. L'usage singulier qu'il en fait constitue la **parole**. Le **langage** distingue les humains des animaux, et en fait des êtres sociaux. **Langage et société vont de pair**. Pour John Locke, le langage est considéré comme **instrument de communication**. Étymologiquement, si les hommes parlent, c'est pour mettre en commun, partager leurs pensées.



2. Caractéristiques du langage humain

Pour De Saussure (1916), le signe linguistique est l'union *arbitraire* d'un signifiant et d'un signifié. Le signifiant → l'image acoustique / Le signifié → le concept (et non la chose). Le signe est **arbitraire** veut dire qu'il n'y a aucune raison par exemple d'utiliser le mot « chien » pour désigner l'idée de chien, on aurait très bien pu choisir un autre mot. Les signes peuvent être des indices, des icônes, des symboles ou des signes linguistiques.



3. Langage et communication

André Martinet (1960) parle de double articulation où l'énoncé linguistique est décomposé en unités de **sens**, lesquelles se décomposent à leur tour, en unités de **son** (la plus petite unité signifiante étant le « monème » et la plus petite unité sonore est le « phonème ») ; ce qui permet de produire un nombre illimité d'énoncés avec un nombre limité de phonèmes et de monèmes.

Karl Von Frisch (1886-1982), étudiera la question du langage animal et prouvera que les animaux communiquent entre eux mais ne parlent. Il donnera l'exemple de la danse des abeilles qui ont un **code** pour transmettre une information spécifique. Émile Benveniste (1966) démontre qu'il y a des différences avec le langage humain. D'abord, **la communication des abeilles n'est pas vocale mais gestuelle** ; ensuite, **la transmission du message est unilatérale** : il n'y a pas de dialogue (appelle une action et pas une réponse) ; puis, **le contenu du message est fixe** (qui se rapporte soit à la nourriture soit au déplacement, alors que le langage humain peut transmettre d'infinis contenus différents) ; Et enfin, **le message** (la danse

des abeilles) **ne se laisse pas analyser ou décomposer**. Par conséquent, Benveniste déduit que les animaux possèdent « un code de signaux ». Il y a une communication animale et non pas « un langage animal ».

À partir de cela, une distinction entre signal et symbole s'impose :

Signal → c'est un signe naturel ou conventionnel qui déclenche une action. On réagit à un signal.

Symbole → C'est un signe qui renvoie à un sens et doit être interprété (C'est l'homme qui invente et comprend les symboles).

Pour Descartes (1646), **le langage est le propre de l'homme**. Seul l'homme parle et non les animaux. Pour parler, il n'est pas nécessaire d'émettre des sons, il suffit d'utiliser des signes mais en fonction du contexte et non de la manière mécanique. Pour parler, il faut exprimer une pensée et non, des passions. Pour Descartes, les animaux réagissent aux stimuli internes ou externes auxquels ils sont soumis. S'ils ne parlent pas, c'est parce qu'ils ne pensent pas.

L'animal	L'homme
Corps comparable à une machine	Union de l'âme et du corps
Emission de sons	Utilisation de signes
Passions	Pensée
Déterminisme (rapport de cause à effet)	Liberté (expression libre d'un sens)

Distinction entre système de communication chez l'homme et l'animal (Descartes).

Pour parler, il ne suffit pas de communiquer, il faut penser ; Il n'existe pas de langage sans pensée.

4. Langage et pensée

Pour Bergson, le langage a des limites. Sa double critique du langage se présente ainsi :

- Le langage est un instrument imparfait. S'il est utile pour la vie en société, il est incapable de retranscrire fidèlement la pensée.
- Il n'est pas un instrument neutre. Il a des effets sur notre perception de la réalité.

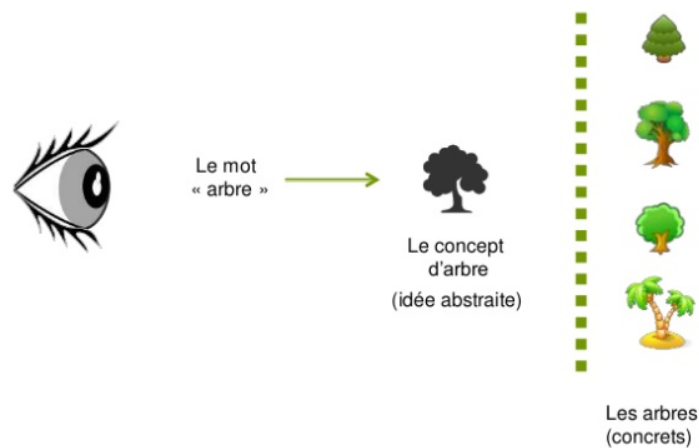
Les mots étant généraux et communs, ils ne peuvent exprimer les sentiments personnels dans leur singularité. Le langage ne peut donc exprimer la pensée telle qu'elle est pensée (il fige la pensée dans les mots et la rend impersonnelle). Ainsi, pour exprimer l'amour que je ressens et

qui est le mien (sentiment singulier qui change dans le temps et se mêle à d'autres sentiments, je ne disposerai que du mot « amour » qui est nécessairement général, commun et conventionnel. Pour Bergson, le langage est un outil.

La pensée	Le langage
Singularité	Généralité
Changement	Fixité
Individu	Société

Distinction pensée/langage selon Bergson

Bergson : « Nous ne voyons pas les choses mêmes »

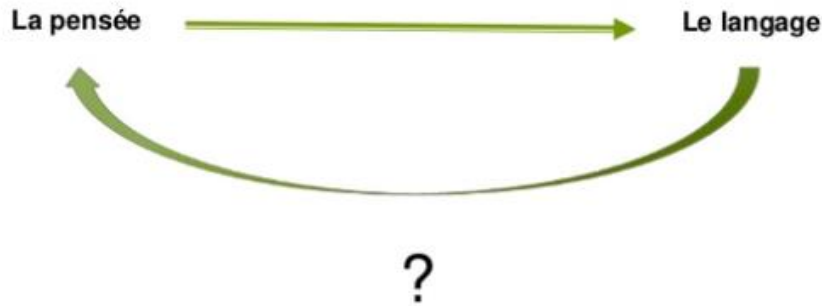


Lorsque nous parlons, la pensée est **antérieure** au langage : nous pensons, puis cherchons à exprimer ce que nous pensons avec des mots ; la pensée est **indépendante** du langage et de la langue en particulier : une même pensée peut être exprimée dans différentes langues.



La neige est blanche

« La neige est blanche »
« Snow is white »
« Der Schnee ist weiß »
« La neve è bianca »
« La nieve es blanca »
Etc...



Par ailleurs, les deux ethnologues Sapir et Whorf considèrent que l'expérience commune nous trompe. Pour eux, la langue est antérieure et conditionne la pensée. Les structures de notre langage déterminent, à notre insu, non seulement nos pensées, mais notre façon de percevoir le monde. La langue véhicule une vision du monde, car elle est loin d'être un instrument neutre. Il s'agit alors d'un **relativisme linguistique** où deux individus parlant des langues différentes, auraient des perceptions différentes du réel. Benveniste dira dans ce sens : « *Nous pensons un univers que notre langue a déjà modelé* ».

Pour Hegel, **il n'y a pas de pensée sans langage**. Pour lui, penser et parler sont les deux faces indissociables du même processus, le langage étant la condition essentielle du développement de la pensée elle-même : « *C'est dans les mots que nous pensons* ». Parler c'est extérioriser ses pensées par le biais d'une verbalisation qui fait que la pensée acquiert un contenu déterminé.

Dans ce sens, Ferdinand de Saussure estime que : « *psychologiquement abstraction faite de son expression par les mots, notre pensée n'est qu'une masse amorphe et indistincte. Philosophes et linguistes se sont toujours accordés à reconnaître que, sans le secours des signes, nous serions incapables de distinguer deux idées d'une façon claire et constante. Prise en elle-même, la pensée est comme une nébuleuse où rien n'est nécessairement délimité. Il n'y a pas d'idées préétablies, et rien n'est distinct avant l'apparition de la langue* » (Cours de linguistique générale, partie II, chapitre 4).

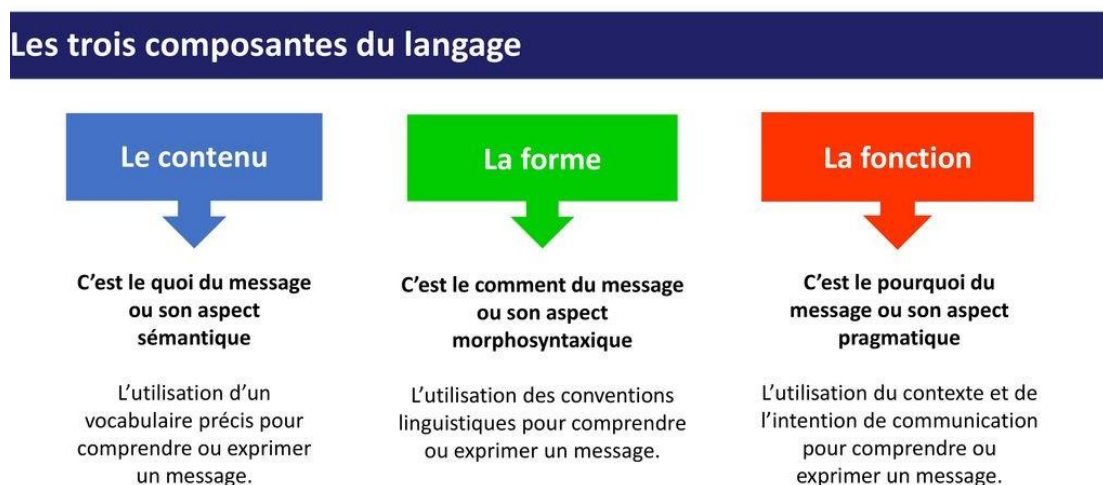
Le langage n'est donc pas qu'un instrument, car cela le rendrait extérieur à l'homme, et artificiel, comme les objets techniques qu'il fabrique et utilise. Or, le langage fait partie de l'humain, et le constitue ; l'humain est « Langage ».

5. Langage et discours

Le discours est le langage mis en action et assumé par le sujet parlant. Au lieu d'opposer la parole et l'action, les linguistes considèrent la parole elle-même comme forme d'action ; ce qui constituera la base de l'approche pragmatique qui étudie le langage en acte. Le « langage en acte » recouvre :

- Le **langage en situation**, actualisé au cours d'un acte d'énonciation particulier. Dans cette perspective, il est question de l'ensemble des phénomènes observables au cours d'un processus d'actualisation, et plus particulièrement, les modalités de l'inscription dans l'énoncé des énonciateurs (émetteurs et destinataires) impliqués dans ce processus. C'est-à-dire le fonctionnement de ce qui est convenu d'appeler, à la suite d'Émile Benveniste, la « subjectivité langagière », objet de la linguistique (ou pragmatique) de l'énonciation.
- Le **Langage envisagé comme moyen d'agir sur le contexte interlocutif**, et permettant d'accomplir un certain nombre d'actes spécifiques « *speech acts* » traduits en français par « actes de langage », « actes de discours », « actes de paroles », ou « actes de communication », désignant ainsi tout **acte réalisé au moyen du langage**.

Ainsi, trois **composantes** essentielles entrent dans la définition **du langage** :



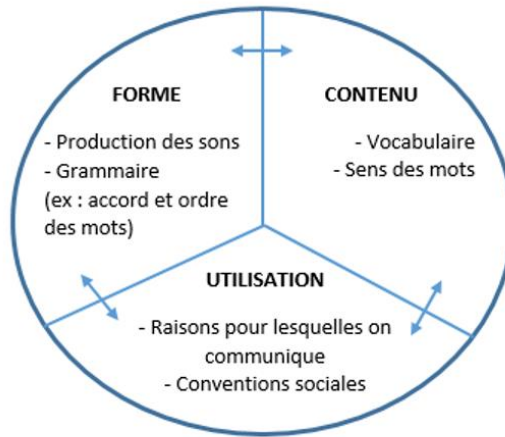


Figure 1. Les différentes composantes langagières

<https://www.cirris.ulaval.ca/fr/faibles-habiletés-langagières-touchant-particulièrement-la-grammaire>

5.1. De la phrase au discours

Parmi les niveaux ascendants de structuration du langage et les différentes unités qui leur sont attachées, É. Benveniste (1974) distingue celles dont l'organisation est gouvernée par le système sémiotique, le code sous-jacent à chaque langue, et celles relevant d'autres principes organisateurs, sémantiques et énonciatifs en l'occurrence.

Le passage de l'univers sémiotique à l'univers sémantique intervient, explique É. Benveniste, au niveau de la phrase. La phrase intègre des morphèmes en suivant les règles de la syntaxe, appartient à l'ordre sémiotique. Par contre, ce qui relève de l'univers sémantique, c'est quand elle est produite dans un certain contexte par un locuteur poursuivant certaines intentions communicatives et entretenant certains rapports avec un auditoire.

Pour É. Benveniste, la phrase ne dépend plus d'une analyse grammaticale dès qu'on l'envisage comme énoncé, ce qui vaut également pour le discours. Les phrases entrant dans la composition des discours ne peuvent entretenir que des relations sémantiques, car il n'existe pas de cadre comparable à une syntaxe dans lequel elles devraient s'insérer : « *il n'y a pas, de fonction propositionnelle qu'une proposition puisse remplir* » (É. BENVENISTE : 128). La phrase « *ne peut entrer à titre de partie dans une totalité de rang plus élevé. Une proposition peut seulement précéder ou suivre une autre proposition dans un rapport de consécution" (de successivité), de sorte qu'"un groupe de propositions", autrement dit un discours, "ne constitue pas une unité d'un ordre supérieur à la proposition* » (É. BENVENISTE, 1964 : 129).

D'un point de vue épistémologique, le problème se pose de savoir si l'on parle par énoncés ou par phrases. Les travaux de Bakhtine et de Benveniste ont mis en avant un point important :

« *Apprendre à parler c'est apprendre à structurer des énoncés (parce que nous parlons par énoncés et non par propositions isolées, et encore moins, bien entendu, par mots isolés)* » (Bakhtine 1984 : 285). « *Après tout, c'est ainsi que nous communiquons, par des phrases, même tronquées, embryonnaires, incomplètes, mais toujours par des phrases* » (Benveniste 1974 : 224).

a. La phrase → Plusieurs paramètres entrent dans sa définition :

Le critère graphique / intonatif → Une phrase (écrite) se reconnaît à sa ponctuation : elle commence par une majuscule et se termine par un point. À cela s'ajoute un critère prosodique : une phrase (orale) se distingue par une pause et son schéma intonatif. Cependant ces deux critères ne sont pas définitoires : comme le montre C. Vargas (1995 : 91), il est possible de donner le schéma intonatif d'une phrase à une suite de mots : « le, la les, un, une, des », et pourtant, il ne s'agit pas de phrase. Il en est de même à l'écrit où cette suite de mots, même avec majuscule et point, ne constituerait pas une phrase. Inversement, certains écrits privés de ponctuation peuvent contenir des phrases (Béguelin 2000 : 59). Les schémas intonatifs et les signes de ponctuation ne permettent pas de définir la phrase : ils ne servent qu'à en signaler les limites.

Le critère syntaxique → La phrase se présente comme une unité autonome privilégiant les rapports grammaticaux (Meillet 1903 : 355). Cette conception de l'indépendance de la phrase se retrouve dans la linguistique structurale américaine où la phrase est l'unité syntaxique maximale : Léonard Bloomfield fait de la phrase « *la forme linguistique autonome qui ne dépend grammaticalement d'aucun autre ensemble et se suffit à elle-même* » (Bloomfield [1933] 1970 : 161-162). Cette idée figure dans de nombreux travaux. La grammaire générative présente la phrase comme l'unité maximale de l'étude linguistique (Chomsky 1969 : 29), composée d'un syntagme nominal et d'un syntagme verbal. Pourtant, certains phénomènes tels que la conjonction, la juxtaposition, les constructions détachées, entrent dans la « macro-syntaxe » et témoignent des limites formelles de la phrase. Une fois de plus, l'unité phrase est remise en question. Les grammaires utilisent la notion de proposition empruntée à la logique pour déterminer ces phénomènes. La phrase serait alors constituée de deux types de propositions : une principale et une (ou des) subordonnée(s). L'identification des types passe par le procédé de suppression. Une proposition subordonnée pourrait être

supprimée (Wagner et Pinchon 1991), mais quelques exemples suffisent à montrer que la distinction n'est pas pertinente, ce qui a amené N. Chomsky (avec phrase matrice et phrase enchâssée), puis Dubois (1969) ou Touratier (1994), pour ne nommer qu'eux, à rejeter les expressions de proposition principale et de proposition subordonnée au profit de la distinction élémentaire « phrase simple vs phrase complexe ». Les études menées sur l'oral vont montrer les limites du concept de phrase conçue comme une unité syntaxique.

Il faut utiliser un autre concept que celui de phrase, qui puisse s'appliquer à la fois à la langue orale et à la langue écrite. Certains proposent la notion de période (composée de clauses ou d'énonciations, pour Berrendonner par exemple ; composée de « satellites » et de « noyaux » selon Hazaël-Massieux 1995 : 23). Cette notion de période se définit à l'aide d'une structure formelle (un schéma intonatif) et d'une structure informative. La langue orale est constituée de séquences déterminées par des pauses de longueur variable qui ont pour but de transmettre une information (« support vs apport »). Les limites du concept de phrase apparaissent également dans les travaux effectués en linguistique de texte (Charolles 1988 ; Adam 1990, 1992, 1999 ; Berrendonner et Reichler-Béguelin...). L'oral et l'écrit sont deux utilisations différentes d'une même langue. Si la phrase est l'unité de description de l'écrit, elle peut être l'unité de description de l'oral. Mais le concept doit être redéfini. Un autre critère peut être retenu : le critère syntagmatique. À la suite de Jean Perrot, C. Touratier propose de distinguer la syntaxe de la phrase de son organisation syntagmatique dans la chaîne parlée (2001 : 227).

Le critère sémantique → Certaines définitions de la phrase privilégient le critère sémantique. Le sens prévaut sur la forme. Deux types de définitions peuvent être distingués :
– Une définition classique selon laquelle la phrase « *est une unité de sens complet* » (Deloffre 1979 ; Grevisse 1964), empruntée à la tradition (Donat, Beauzée, Chapsal), qui n'est plus guère retenue en linguistique.
– Une définition selon laquelle la phrase est le moyen de communiquer une pensée (Bally [1932] 1965 : 35), elle aussi très traditionnelle : depuis Condillac, la phrase permet « *la mise en forme des idées* ». La phrase en tant qu'unité sera analysée par rapport à l'énoncé, lui-même considéré comme unité de communication.

Le critère énonciatif → Très développée par Émile Benveniste (Ono 2007), la linguistique énonciative se manifeste déjà chez Charles Bally ([1932] 1965 : 35) qui distingue entre *modus* et *dictum* : le sujet psychologique s'inscrit dans la phrase et inscrit la dimension énonciative dans sa définition. Marouzeau définit la phrase comme répondant à deux critères :

un critère formel et un critère sémantico-énonciatif, « *l'énoncé complet d'une idée conçue par le sujet parlant* » (cité par Chevalier et alii 1964, § 1.2).

C'est pourquoi, certains linguistes préfèrent parler de points de vue.

La théorie des points de vue → Les linguistes de l'école de Prague dans le cadre de la FSP (Functional sentence perspective) ont adopté une division en trois plans de l'analyse phrastique : niveau syntaxique, sémantique et thématique. Certains linguistes de l'école de Prague même craignent la confusion des niveaux. La distinction n'est pas absolue : un niveau peut en influencer un autre. Plus récemment, la notion de « niveau » a été remplacée par celle de « point de vue », qui s'est développée en linguistique à partir de De Saussure. Les trois points de vue sont : morphosyntaxique, sémantico-référentiel et énonciatif-hiérarchique. Selon Hagège (1985), étudier la phrase du point de vue morphosyntaxique met en évidence les rapports entre les termes et l'expression de ces rapports. Il s'agit du « système de la langue » analysé selon sa forme, en sujet et en prédicat. Vargas décrit le point de vue de manière plus précise : « une phrase est une unité linguistique autonome, constituée d'un ensemble de mots construits selon les règles grammaticales autour d'un ou plusieurs prédicats » (1995 : 91). Du point de vue sémantico-référentiel, la phrase est inscrite dans un monde qui lui est extérieur mais dont elle parle, selon sa production et sa réception des sens, en participant et en procès (Hagège 1985). Selon Vargas certaines phrases, hors contexte, ne présentent pas de sens. D'un point de vue sémantique, la phrase s'analyse en actant et en procès. Le point de vue énonciatif-hiérarchique (Hagège 1985 : 215) permet de constater les faits énoncés par un locuteur à propos ou sur quelque chose, c'est-à-dire, du point de vue de sa relation au locuteur et à l'interlocuteur. La phrase s'analyse ainsi en thème et en rhème. À quoi s'ajoute qu'avec la prise en compte du sujet, la phrase possède une dimension pragmatique. Pour Vargas (1995 : 91) qui parle de point de vue énonciatif, la phrase « *est une unité linguistique minimale complète permettant de dire quelque chose de quelqu'un ou de quelque chose* ». L'analyse de la phrase selon ces trois points de vue sera confrontée à des difficultés. D'une part, Hagège applique cette conception à la phrase et donne des exemples d'« énoncés ». D'autre part, Vargas met l'accent sur les problèmes que posent les points de vue sémantique et énonciatif : du « point de vue sémantico-référentiel » d'Hagège, Vargas ne retient que la dimension sémantique.

De l'énonciatif à l'informatif → Les analyses de Jean Perrot (1978) et surtout de Christian Touratier (1993, 2000, 2001) amènent à reconsidérer la dimension sémantique de la phrase en

proposant non plus trois mais deux niveaux de description : (i) structure de l'énoncé ou structure syntaxique et (ii) structure du message ou structure sémantico-informative. Ces deux ordres de structuration entrent en étroite collaboration dans les « phrases réalisées » (Perrot 1978 : 95) ou « énoncés » (Perrot 1978 et Touratier 2000, 2001). Perrot distingue entre « énoncé », « unité syntaxique », « réseau de relations entre constituants » et « message », « unité de communication ». Le fait de parler d'unité syntaxique pour l'énoncé pose le problème de l'unité même qui résulte de cette double structuration. D'un point de vue terminologique, la distinction « structure de l'énoncé vs structure du message » n'est pas la plus pertinente pour analyser la phrase elle-même. On remarque à ce propos que Perrot utilise indifféremment les termes de phrase et d'énoncé. Pierre Le Goffic (2001 : 99) distingue lui aussi deux « réalités » – une réalité syntaxique et une réalité énonciative –, ce qui l'amène à penser que phrase et énoncé sont deux unités identiques.

L'organisation informationnelle de la phrase est une réalité qui doit être analysée par des catégories linguistiques spécifiques. Les études menées dans le cadre de la communication par le langage mettent en avant les nombreux problèmes rencontrés pour rendre compte de ce niveau de structuration, contrairement au niveau syntaxique qui est désormais établi.

L'organisation informative → Quatre points délicats peuvent être dégagés : l'organisation de l'information, la définition des unités informatives, la variété terminologique, le découpage des unités.

- L'organisation de l'information : La « visée communicative » de la phrase s'établit en fonction d'éléments variables : la situation, l'intonation, la morphologie, la syntaxe. Tout d'abord, la situation ou plus précisément, la relation au contexte clairement mentionnée intervient dans l'organisation du message : la situation conditionne la production et la réception de l'information. Ensuite, l'intonation peut faire varier l'information d'une même phrase en mettant en valeur l'élément principal. Puis, les variations de construction peuvent avoir une influence dans la visée communicative de la phrase. L'ordre des termes – c'est notamment le cas des constructions clivées – joue un rôle prépondérant dans la mise en relief de l'information.

- La définition des unités : Les difficultés à définir les unités sont liées à la variété des organisations de l'information et à la variation terminologique. Les définitions des éléments informatifs de la phrase ont évolué dans l'histoire de la linguistique. Les notions de thème et de rhème ont été progressivement définies par les oppositions « connu vs nouveau », « ce dont

on parle vs ce qu'on en dit », « support vs apport ». Ces concepts de « support » et d'« apport » proposés par Bernard Pottier (1974) ont été repris par Hazaël-Massieux (1977), Perrot (1978), Touratier (1993, 2000), entre autres. La définition du support informatif est beaucoup plus vaste que celle du thème ou du topic. En effet, le support désigne le « sujet psychologique » mais également le « cadre » dans lequel s'installe la phrase. Ce n'est plus seulement « ce au sujet de quoi on dit quelque chose » mais « ce à propos de quoi le locuteur dit quelque chose. » (Touratier 2000 : 147). La locution « à propos de » recouvre deux aspects : « à l'occasion de », comme une information spatiale ou temporelle qui permettra au locuteur de situer son message, et « au sujet de ». Le support présente un élément informatif qui peut être connu ou nouveau mais qui sert avant tout d'introduction à la véritable information à transmettre. Quant à l'apport, « ce que le locuteur dit à propos du support » (Touratier 2000 : 149), c'est « l'information principale » (Hazaël Massieux 1977 : 157). Un apport présuppose un support mais pas obligatoirement. Le support peut être non pas linguistique mais contextuel : « Chut ! ». L'analyse en support et en apport peut être retenue dans la mesure où ces deux termes ne reprennent pas les expressions de connu et de nouveau et mettent en évidence le contenu informatif de la phrase. Cependant, on va voir que le découpage en thème et en rhème a été complété par la notion de « transition » et par le « focus » ; aux concepts de « support » et d'« apport » a été ajouté le « report ».

- Le découpage des unités : Tous les constituants de la phrase ne font pas progresser l'information de la même manière ; il faut donc établir une hiérarchie dans l'organisation de l'information. Un lien entre le thème et le rhème est proposé par Jan Firbas (1964), la transition. Jan Firbas parle à ce sujet de « dynamique communicative » ou de « degré de dynamique communicative » : le rhème est un élément dynamique qui fait évoluer la communication davantage que le thème. Chacun de ces éléments se décompose en « reste » et en « propre ». Il en résulte une analyse à six éléments, difficile à réaliser et susceptible d'être discutée. Firbas reconnaît que la méthode a des failles car le découpage varie en fonction des buts à atteindre. La « transition » va d'ailleurs être abandonnée pour être absorbée par le rhème. L'analyse s'effectuera dorénavant plus simplement, en partie thématique et en partie rhématique. C'est J. Perrot (1994) qui propose un découpage ternaire en « support / apport / report » où le concept de « rappel » est renommé « report » afin d'harmoniser la terminologie et de compléter les constituants informatifs de la phrase. Certaines phrases contiennent, en dehors du support et de l'apport, des informations qui peuvent paraître comme secondaires par rapport à l'information principale et qui constituent un report informatif. Même si la

notion de report n'est pas centrale et si les phrases concernées sont en très petit nombre, il en résulte deux types d'analyse : l'analyse binaire en « thème vs rhème » et l'analyse ternaire en « support / apport / report ». La multiplication des travaux signale une absence de consensus. Le point de vue – informatif (centré sur le référent, le dictum) ou énonciatif (centré sur le sujet, le modus) – est capital dans l'approche communicative du langage.

a.1. La phrase : unité de langue ou unité de parole ?

Selon De Saussure, la phrase relève de la linguistique de la parole et non de la langue. Toutefois, la linguistique structurale et transformationnelle privilégie l'articulation morphosyntaxique ; la phrase est l'unité linguistique par excellence. Pour Noam Chomsky, la phrase relève de la compétence (c'est-à-dire du code la langue en opposition à la performance qui est sa mise en œuvre). Pierre Le Goffic (2001 : 99-100) montre que ces deux conceptions de la phrase (celle de De Saussure et celle de Chomsky) ne sont pas opposées mais complémentaires. Du côté du discours, la phrase renvoie à l'énoncé. La phrase est une interface entre deux univers en contact, lieu de passage entre langue et discours (Benveniste 1966 : 130). Selon de nombreux linguistes et grammairiens, la phrase est à la fois une unité syntaxique et une unité sémantique. Ce lieu d'actualisation qu'elle constitue entre la langue et la parole est peut-être à l'origine des difficultés que soulève la dichotomie « phrase vs énoncé ».

En résumé, la phrase est une unité de langage dont la définition nécessite la prise en compte de multiples critères. Cette entité qui apparaît à la fois dans le domaine de la langue et dans le domaine de la parole, est analysée de quatre points de vue différents : syntagmatique, syntaxique, sémantique et informatif, ce dernier point de vue mêlant sémantique et pragmatique.

À cela s'ajoutent les problèmes posés par les phrases inachevées, disloquées ou segmentées, par la gestion des anaphores, les questions de temporalité ou d'inférence, la présence de paragraphes ou de tours de parole, la résolution des ambiguïtés, etc., qui amènent de plus en plus de linguistes à utiliser les termes de « micro » ou de « macrosyntaxe » pour parler d'unités inférieures ou supérieures à la phrase.

b. L'énoncé

L'énoncé est polysémique, en le comparant à la phrase. On distingue trois approches :

- la linguistique énonciative, française notamment, définit l'énoncé comme le produit de l'acte d'énonciation ;
- le développement de la pragmatique définit l'énoncé comme la réalisation particulière d'une phrase ;
- certains auteurs, tels Bakhtine, emploient énoncé pour parler d'une suite de syntagmes, de phrases et même de textes.

Dans la vraie vie, les gens échangent non pas des phrases mais des énoncés. Ils manifestent en cela leur compétence linguistique et communicative. Les énoncés sont des phrases en situation c'est-à-dire produites à chaque fois dans des circonstances et un contexte particuliers.

Énoncé et énonciation → L'énonciation se réalise en langue et s'adapte à la situation (Maingueneau 1991 : 108). Elle est l'actualisation de la langue en parole ou en discours. Jean Dubois, dans « Énoncé et énonciation » (Langages n° 13) distingue entre l'énoncé en tant que « texte réalisé » et l'énonciation en tant qu'« acte de production du texte ».

Énoncé et texte → de la définition traditionnelle du texte comme production écrite au sens d'unité de discours supérieure à la phrase, dans l'échelle lettre – mot – phrase – texte (en passant par-dessus le paragraphe, unité intermédiaire entre la phrase et le texte).

Le texte est chez Benveniste le produit de l'énonciation. Pour Jakobson, c'est la « matière énoncée » (1936 : 181). Dans une perspective de linguistique textuelle, Jean-Michel Adam oppose l'énoncé, objet concret, et le texte, objet abstrait (Les Textes : types et prototypes, 1992 : 15). Il précise dans Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes (1999) que cette opposition est fondée sur une différence d'approche : le texte est un « objet abstrait » pour la linguistique textuelle et un « objet concret » pour l'analyse textuelle. Il est intéressant de noter la permanence du concept de « texte », qu'il s'agisse de l'objet abstrait construit par les « grammaires de texte » ou d'occurrences textuelles de type corpus, objets d'étude se présentant sous forme d'énoncés. Ce texte concret ou « énoncé complet » (Volochinov 1929) résultat d'un acte d'énonciation rappelle le « texte réalisé » de J. Dubois. Mais un problème se pose à propos de sa « structuration ». Alors que Dubois parle de texte structuré pour l'énoncé concret, Adam parle de structure pour le texte abstrait. Toujours selon Adam (1999), les textes concrets ou énoncés complets combinent texte abstrait et discours. Cette position rejoint Louis Guespin (1971) pour qui les textes énoncés peuvent être étudiés sous l'angle de leur structure compositionnelle. Ces mêmes objets peuvent intéresser l'« analyse de discours ». Ceci nous amène à relever une variation. Adam (1999) oppose le texte

au discours. Ce dernier est l'inclusion du texte dans son contexte tandis que le texte lui-même renvoie aux notions de « texture » et de « structure » (Cf. Cours Pragmatique et énonciation, Lilia BOUMENDJEL).

Les opérations énonciatives

Antoine Culioli, développe trois principales opérations de l'activité de langage :

REPRÉSENTATIONS (cognitives)	Chaque notion est en rapport avec des représentations mentales.
RÉFÉRENTIATION (repérage par rapport au monde)	Renvoi à des objets du monde spécifiques extérieurs à l'énonciation.
RÉGULATION (co-énonciation)	Ajustement entre énonciateurs.

Ces opérations se feront selon un repérage de type **identification**, **différentiation** ou **rupture**.

La construction d'un énoncé se produira en trois étapes :

NOTION ET DOMAINE NOTIONNEL	<p>Une notion est un faisceau de propriétés physico-culturelles (ex. humanité) à partir de laquelle on construira une classe d'occurrence appelé domaine notionnel.</p> <p>Une occurrence sera appréhendée de façon</p> <ul style="list-style-type: none"> • quantitative un humain (parmi d'autres) <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> • qualitative : en relation avec une valeur typique. Il y aura alors construction d'une variable (humain ----- humanoïde ----- non humain) <p>La première étape d'un énoncé consiste à construire une relation primitive entre deux notions (ex. <Moi, voir, humain>)</p>
RELATION PRÉDICATIVE	<p>choix du thème et du terme de départ de la relation prédicative.</p> <p>J'ai vu un humain. C'est l'humain que j'ai vu. L'humain, je l'ai bien vu.</p>
PRODUCTION EFFECTIVE DE L'ÉNONCÉ	<p>C'est à ce niveau qu'apparaîtront les marques de détermination, de temps, d'aspect et de modalité.</p> <p>L'énonciateur pourra choisir de valider ou de ne pas valider la relation prédicative contenue dans l'énoncé.</p> <p>Par exemple par rapport à la relation <moi, voir, humain></p> <p>J'ai vu un humain Je verrai l'humain en question. je n'ai pas vu d'humain. Il se peut que j'aie vu un humain D'humain, moi je n'en ai pas vu.</p> <p>Il y a donc un choix effectué par l'énonciateur à partir d'une famille paraphrastique d'énoncés.</p>

Pour résumer, retenons :

Il est donc important de distinguer entre situation d'énonciation qui est un système de coordonnées abstraites, associées à une production verbale, et la situation de communication qui constitue le contexte effectif d'un discours. **L'énonciation** mobilise les capacités linguistiques et communicationnelles d'un individu. Ce phénomène dynamique peut être appréhendé à deux niveaux:

- **Une conception linguistique de l'énonciation** met l'accent sur toutes les opérations qui s'opèrent dans le chef d'un individu afin de rassembler un ensemble de représentations communiquées grâce à un énoncé approprié. Cela va de la planification verbale en passant par les intentionnalités et ce n'est pas observable directement.
- **une conception discursive de l'énonciation** s'attache à analyser un événement se déroulant dans une situation particulière où de nombreuses données interviennent: le cadre spatio-temporel, relationnel, psychique, social, etc.

Alors qu'**un énoncé** est défini comme étant une occurrence spatio-temporellement localisée d'une phrase. L'énoncé est du domaine de l'effectif. D'où la distinction couramment opérée en linguistique et en pragmatique entre :

- la phrase comme une suite de mots organisés selon les règles syntaxiques;
- l'énoncé comme la réalisation d'une phrase dans une situation déterminée.

Ce qui permet de constater que :

- la phrase est une structure hors emploi correspondant à une infinité d'énoncés en contexte;
- les différents énoncés d'une phrase peuvent avoir des sens très différents.

L'énoncé défini comme le résultat de l'énonciation peut être envisagé de deux manières dans certains courants linguistiques où il est considéré comme :

- **énoncé-occurrence** : c'est le résultat particulier de l'occurrence d'une phrase;
- **énoncé-type**: c'est l'ensemble des caractéristiques communes associées aux différentes occurrences de la même phrase.

c. Comparaison Phrase/Proposition/Énoncé

PHRASE (niveau des combinaisons de formes)	PROPOSITION (niveau sémantique)	ÉNONCÉ (niveau énonciatif)
<p>Groupe stable (ou stabilisable) de constituants. La phrase est un phénomène constant et stable qui fournit la signification. Une phrase est construite selon les règles structurales de la syntaxe et selon de critères de grammaticalité. Paul n'aime pas beaucoup le sport.</p>	<p>Organisation d'une série limitée de notions (souvent actantielles), autour d'un ou de quelques relateurs.</p> <div style="text-align: center;"> <pre> graph TD A[Brouter] --- B[Mouton] A --- C[Alpage] B --- C </pre> </div> <p>On est au niveau sémantique, celui de la construction d'une référence.</p>	<p>Ancrage d'une unité contextuelle,ursive ou détachée à un autre contexte préconstruit ou à une situation énonciative.</p> <p>L'énoncé est un phénomène variable lié à l'activité de langage en situation dans un <je-ici-maintenant>. Il est relié à un contexte et il fournit le sens en fonction de la compréhension et de l'interprétation.</p> <p>Autrement dit, c'est un construit de l'énonciateur en fonction de sa situation spacio-temporelle, des co-énonciateurs auxquels il s'adresse et du message qu'il veut faire passer.</p> <p>Les énoncés ne sont pas toujours construits en fonction de critères syntaxiques : Moi, tu sais, le sport..., ouais, bof !</p>

À l'idée de grammaticalité, les linguistes de l'énonciation comme Culioli préféreront celui de **jugement de recevabilité**.

6. Subjectivité VS Objectivité

Selon Benveniste, la langue est générée par des activités discursives. À l'opposition langue/parole, Benveniste préfère substituer celle de discours/récit. En effet, le discours est lié à la situation d'énonciation subjective et à la deixis. Comme l'indique Res Per Nomen (2017), la référence établit le « lien nécessaire entre la langue et notre expérience commune et individuelle du monde », la catégorie étant « une construction métalinguistique » pour donner, comme l'indique Nyckees (1997 : 107) « un même nom à des objets qui se ressemblent », sans pour autant donner « accès aux propriétés objectives des objets du monde ».

Chez Deleuze (2010 : 90), la subjectivité est dynamique. Le sujet « *se définit par et comme un mouvement, mouvement de se développer soi-même. Ce qui se développe est sujet. C'est là le seul contenu qu'on puisse donner à l'idée de subjectivité : la médiation, la transcendance.*

Mais on remarquera que le mouvement de se développer soi-même ou de devenir autre est double : le sujet se dépasse, le sujet se réfléchit. » Pour Husserl (1953 : 28, cité par Wentzel, 2015 : 19), la subjectivité est à penser en lien avec l'intentionnalité et la conscience : *« la subjectivité est toujours conscience de : tout état de conscience en général est, en lui-même, conscience de quelque chose. [...] Le mot intentionnalité ne signifie rien d'autre que cette particularité foncière et générale qu'a la conscience d'être conscience de quelque chose. »* Gonzalez-Rey (2008 : 34), quant à lui, qui interroge les représentations sociales dans la psychologie, introduit la dimension sociale de la subjectivité, *« reposant sur l'unité inséparable du symbolique et de l'émotionnel qui caractérise les diverses activités humaines et qui se configure de façons différenciées mais simultanées, aussi bien au sein des processus individuels qu'au sein de ceux qui sont sociaux ».*

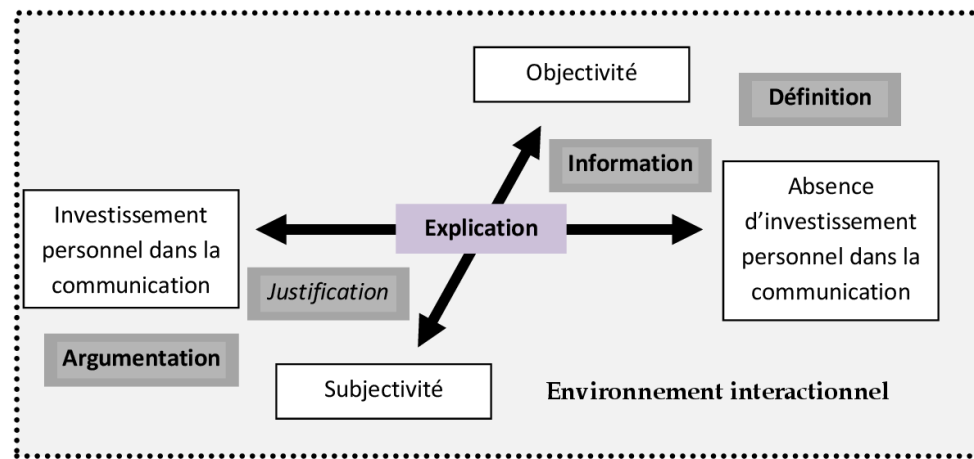
La subjectivité telle qu'elle est pensée en linguistique, c'est-à-dire subjectivité dans le langage, est l'ensemble des *« procédés linguistiques [...] par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (...) »* (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 32). Il s'agit des *« marques linguistiques qui révèlent l'attitude du sujet parlant à l'égard de son interlocuteur, de lui-même et de son propre énoncé »* (Devilla, 2006 : 15).

	Fait = ce qui est	Valeur = principes de conduite
Objectif = ne dépend pas d'un point de vue	SCIENCE	MORALE
Subjectif - lié à la dimension personnelle, - lié à la dimension universelle de la conscience.	CONSCIENCE	EMOTIONS GOUTS

<http://www.lyc-vinci-st-witz.ac-versailles.fr/spip.php?article81>

Est **subjectif** ce qui dépend de moi ou d'un point de vue particulier. Un jugement est **subjectif** s'il reflète les passions, les préjugés et les choix personnels d'un sujet.

SUBJECTIF	OBJECTIF
Présence d'émotions, expression d'un point de vue personnel, énonciation d'un jugement personnel, parler de ses valeurs, ses sentiments, etc.	Présentation d'une information ou d'une explication sans y mêler une opinion personnelle, l'intention d'informer, aucune manifestation affective ou émotionnelle, etc.



<https://www.semanticscholar.org/paper/Le-discours-explicatif-de-l'enseignant-en-classe-de-Ran%C3%A7on/37b31ce14e17a5784a0284e1f656259ff5ae6b5c/figure/0>

7. Sens VS Signification

La **pragmatique**, - du Grec *praxis*, « action de l'homme sur l'homme », en opposition à *technè*, « action de l'homme sur la *phusis*, la nature » – en tant qu'étude du langage en contexte, ouvre la voie à l'étude du sens des énoncés.

Selon l'usage le plus répandu en linguistique, le sens d'un énoncé se construit à partir d'une phrase à laquelle se rattache une signification intégrée dans une situation d'énonciation. Cette construction du sens résulte d'une activité d'interprétation. Cette interprétation résulte elle-même d'une induction, d'une **inférence**, d'un travail sur l'implicite. Aucun énoncé ne dit tout. Comme le rappelle Moeschler (2001), la notion d'implicite a été introduite avec l'« implicature » de Grice en 1957 et s'est développée dans le domaine anglophone avec la théorie des actes de langage d'Austin (1962) et de Searle (1972) ainsi qu'avec la théorie de la pertinence de Dan Sperber et Deidre Wilson (1989). Mais également, dans le domaine francophone, avec la présupposition d'Oswald Ducrot (1982). Certains énoncés comportant une dimension illocutoire peuvent donner lieu à plusieurs interprétations mais une seule sera adéquate à la situation dans laquelle cet énoncé est prononcé. Grice explique ce phénomène par la distinction de deux types de significations : une signification naturelle non intentionnelle – le feu ne fait pas de la fumée exprès – et une signification non naturelle mais intentionnelle, cas qui fonde la communication verbale entre les êtres humains. Le problème de la frontière de la signification est résolu par deux théories pragmatiques : une théorie qui s'appuie sur les travaux de Grice et qui parle de signification compositionnelle – il s'agit de la pragmatique cognitive de Moeschler et Reboul – et une théorie qui traite de la signification comme instruction et que Ducrot qualifie de pragmatique intégrée. Deux interprétations s'opposent : soit la signification s'ajoute au contexte tout en s'en distinguant, soit la signification est incluse dans l'usage. Dans le premier cas, le sens d'un énoncé est le résultat

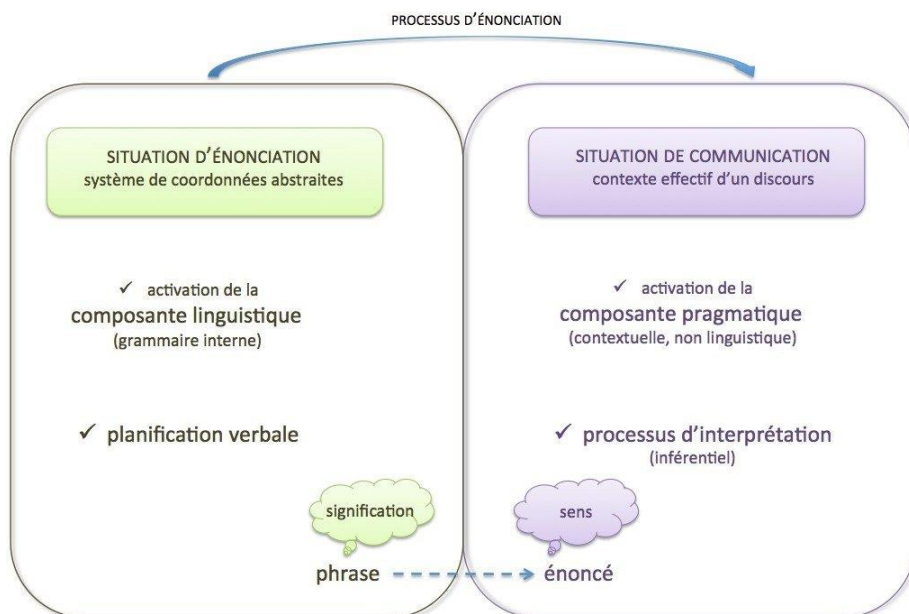
d'inférences effectuées par l'allocuteur pour retrouver le « vouloir dire » du locuteur. Sperber et Wilson (1989 : 237) parlent à ce sujet de communication ostensive-inférentielle et développent le principe de pertinence. Cette notion intervient dans la théorie de Moeschler et Reboul pour qui l'équation de la signification compositionnelle, d'une inférence et d'une connaissance du monde a pour résultat le sens d'un énoncé. Contrairement à cette conception cognitive de la pragmatique, la pragmatique instructionnelle de Ducrot (1980 : 11-12) propose que la signification dépende d'instructions, sortes de conventions d'usage associées au contexte d'énonciation. En résumé, la phrase et l'énoncé sont deux unités liées. La différence entre ces dernières, est une différence de niveau : la phrase relève de la théorie (du potentiel) alors que l'énoncé appartient au domaine de l'observable, de la communication (de l'actuel). Une distinction sémantique peut être établie entre la phrase ou « unité de signification » et l'énoncé ou « unité de sens ».

Sens → Ensemble des représentations suggérées par un mot ou un texte. Ce que donne à entendre un texte.

- Intention de donner un contenu à un texte (point de vue de l'énonciateur).
- Contenu construit / interprété (point de vue de l'énonciataire).

Signification → Ce que représente un signe dans un contexte donné.

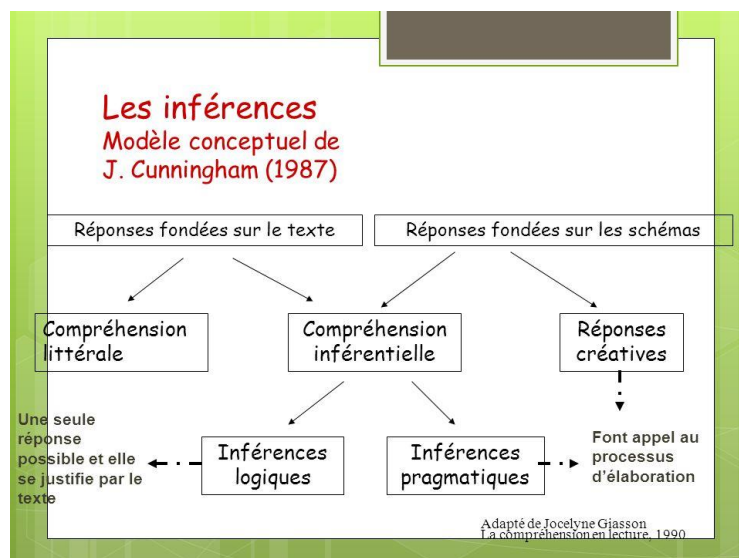
- Point de vue du dictionnaire.
- Nécessité de remise des termes dans le réseau de relations de la langue.
- La valeur d'un signe se pose par ses oppositions (Monsieur vs madame, etc.).



<https://www.verbotonale-phonetique.com/phrase-enonce/>

Pour récapituler, beaucoup de linguistes distinguent la différence entre la **signification de la phrase** et le **sens de l'énoncé**. Dans cette optique, la signification de la phrase est le produit de la compétence linguistique d'un individu (; alors que le sens de l'énoncé correspond à la signification de la phrase en plus des indications contextuelles, situationnelles telles qu'elles sont analysées par la compétence pragmatique de cet individu. **Une phrase a donc un sens** lorsqu'elle est lexicalement et grammaticalement bien fondée et possède un correspondant référentiel.

Certains énoncés ne peuvent être compris que si l'on ajoute de l'information non linguistique (contextuelle) à l'information linguistique qu'ils véhiculent. Toute interprétation se fait grâce à un **processus inférentiel** : une succession d'opérations logiques permettant de passer d'une proposition à une autre par déduction, induction ou généralisation. Ce sont des informations nouvelles, des conclusions provisoires susceptibles de se modifier tout au long de l'échange communicatif en fonction de l'évolution de la situation, des intentionnalités des protagonistes, de ce que l'on appelle parfois leur *univers de croyance*. Justement, l'un des défis de la pragmatique, c'est de parvenir à expliquer pourquoi un locuteur choisit un mode d'expression non littérale pour énoncer quelque chose et comment l'interlocuteur parvient à comprendre une énonciation de manière non littérale.



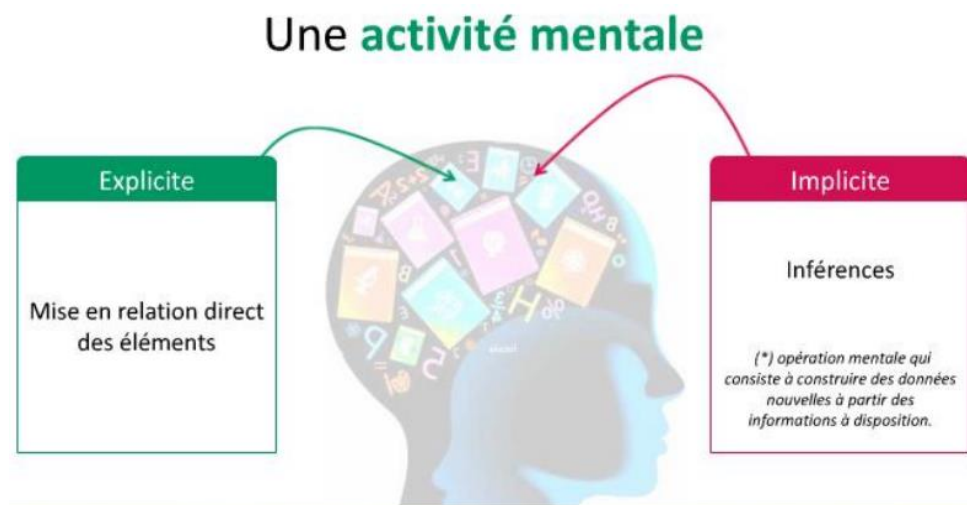
Certaines théories cherchent à expliquer le fonctionnement des principes à l'origine de la recherche des informations non linguistiques. On peut se tourner vers les travaux de Ducrot et Anscombe sur les **présupposés**, les **non-dits** et les **sous-entendus**.

8. Implicite VS Explicite

Un énoncé, une phrase simple, déclenche autant de représentations (images) diversifiées et différentes que de personnes (lecteurs/ intervenants dans une discussion).

Un énoncé explicite qui est aussi un acte de parole, ne contient qu'une seule interprétation possible. Les faits qu'il renferme sont énoncés de manière claire et précise. Les événements y sont exposés tels qu'ils se sont déroulés.

Un énoncé est implicite lorsque le destinataire (l'énonciataire) doit interpréter une phrase. Le sens est alors « suggéré », le destinataire devra deviner, déduire, « comprendre une information non énoncée », car l'auteur ne dit pas clairement ce qu'il pense, et ce, à partir du contexte.



Pour mieux comprendre la différence entre explicite et implicite, on peut se servir de l'origine latine des préfixes « ex » et « in ».

- « Ex » signifie « en dehors de » (extérieur, externe, expirer). Cela correspond à ce qu'on voit tout de suite, sans avoir besoin d'interpréter mais simplement en se rattachant au sens premier.
- « In » veut dire « à l'intérieur, dedans » (inhaler, inspirer, ingérer). Cela correspond à ce qui ne se voit pas tout de suite. Il est nécessaire d'interpréter et de déduire pour comprendre le sens.

8.1. Non-dit / Présupposé / Sous-entendu

L'implicite peut être traduit de différentes manières. Ce qui donne lieu à une **typologie du contenu implicite**.

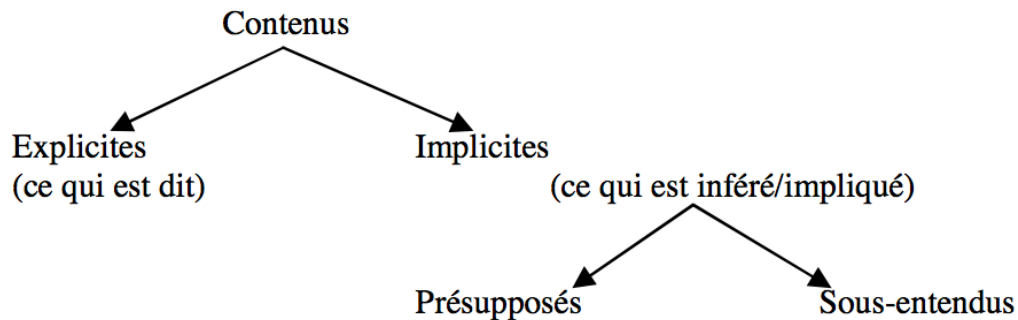
a. L'impliqué (ou le non-dit)

On déduit ce qui n'est pas dit grâce à des inférences (on estime qu'une proposition est vraie parce qu'elle est liée à d'autres déjà tenues pour vraies). Exemple :

- *La Terre tourne autour du soleil* (impliqué : le soleil et la Terre appartiennent à l'univers).

b. Le présupposé et le sous-entendu

« Bien que l'opposition entre présupposées et sous-entendus ait d'abord été avancée par Ducrot (1969), il est utile de reprendre la présentation de Catherine Kerbrat-Orecchioni (1998 : 20) qui contraste d'abord contenus explicites et contenus implicites suivant Grice. Les contenus explicites correspondent à ce qui est posé, « ce qui est dit » – le sens propositionnel pour simplifier – alors que les contenus implicites ne sont pas explicitement posés mais plutôt imposés ; ils concernent ce qui est véhiculé en surplus, par implication. C'est au sein des contenus implicites que s'inscrit la bipartition présupposés / sous-entendus. » (Simonin, 2013).



<https://journals.openedition.org/esa/956>

Le **présupposé** intervient en utilisant un mot, une expression, un complément circonstanciel ou une subordonnée relative pour **faire transparaître l'implicite** :

- *Sarah a arrêté de parler avec son camarade.* (présupposé : Sarah parlait avec son camarade),
- *Les amis de Michel ont du pouvoir* (présupposé : Michel a des amis),
- *Elle l'a vu à Bordeaux* (présupposé : elle est allée à Bordeaux),
- *Je hais les personnes qui regardent Game of Thrones* (présupposé : certaines personnes regardent *Game of Thrones*).

Ou encore l'**exemple** suivant : Pour penser ou dire : « Sa capacité à inventer permet à notre équipe de répondre aux défis qu'on lui impose », on doit nécessairement faire appel à des bases qui soutiennent cet énoncé :

- Cette équipe existe en tant que telle (c'est un point sur lequel la focalisation n'est pas dirigée, il est accepté comme tel),
- Je pense à plusieurs personnes,
- Ces personnes ont au moins un point commun (sinon je ne dirais pas « notre »),
- Ce point commun est cette équipe,

- Cette entité a au moins une capacité,
- Cette équipe est face à des défis (voilà un exemple de présupposé simple, facile à mettre à jour car à la « surface » de la phrase),
- Elle est capable de répondre,
- Il existe au moins une entité extérieure à cette équipe et qui lui impose des choses,
- Les défis ne sont pas une production de l'équipe (dans la conception de celui qui énonce cette phrase !), mais des événements extérieurs,
- Etc.

Autant d'informations que le cerveau a besoin de mettre en œuvre pour une phrase aussi simple que celle-ci, et que les interlocuteurs ont besoin d'accepter (au moins un moment) pour pouvoir comprendre ce qu'on est en train de leur dire. Et si cette information n'attire pas leur attention consciente, alors elle a de grandes chances d'être entérinée par leur cerveau. Les informations présupposées ont donc un impact inconscient sur leur façon de penser. Or, sciemment ou involontairement, on utilise tout le temps des présupposés dans ce qu'on pense, dit, entreprenne. Toute la question est donc :

- Comment faire pour transmettre les informations qui correspondent à la finalité voulue du locuteur (ou à notre finalité partagée) ?
- Si on ne pense pas que l'équipe existe en tant que telle, ni qu'il y a un point commun avec elle, alors on ne va tout bonnement pas s'adresser à ces interlocuteurs ; on ne va pas non plus travailler à développer ses capacités ; ni même percevoir les enjeux liés à cette équipe. Chaque présupposé structure donc la pensée et la perception du locuteur.
- Si on modifie un présupposé, par exemple celui selon lequel les défis sont imposés de l'extérieur, pour le remplacer par quelque chose comme « les défis que nous percevons ne sont qu'une façon parmi d'autres de nous focaliser sur notre environnement », alors on va probablement orienter notre travail vers les Tableaux de Bord, vers la façon dont notre équipe perçoit son environnement, sa façon d'interagir avec lui, les choix qu'elle a et n'utilise pas encore, ou ceux qu'elle peut se construire (grâce à sa présupposée capacité d'innovation), etc. Les événements/comportements qui s'y insèrent vont donc être différentes selon les présupposés qui fondent les liens entre ces éléments.

Pour le **sous-entendu**, le locuteur laisse entendre autre chose lorsqu'il énonce une phrase. Il fait allusion à quelque chose qui n'est compréhensible qu'en utilisant le contexte. Par exemple : « Il est tôt » peut laisser sous-entendre « les magasins sont fermés », « tu m'as réveillé » ou encore « on a le temps » en fonction du contexte dans lequel cette phrase est énoncée.

Un **discours implicite** qui peut ne pas être compris par le destinataire, provoque un **malentendu**. Si dans la vie quotidienne, cela peut mener à des conflits, dans la littérature, au théâtre et au cinéma, les quiproquos amènent une touche d'humour ou d'ironie.

Dans les deux énoncés suivants, contenus explicites et implicites sont précisés :

1. Pierre a cessé de fumer.

Contenu explicite : « Pierre a cessé de fumer »

Contenu implicite : « Pierre fumait »

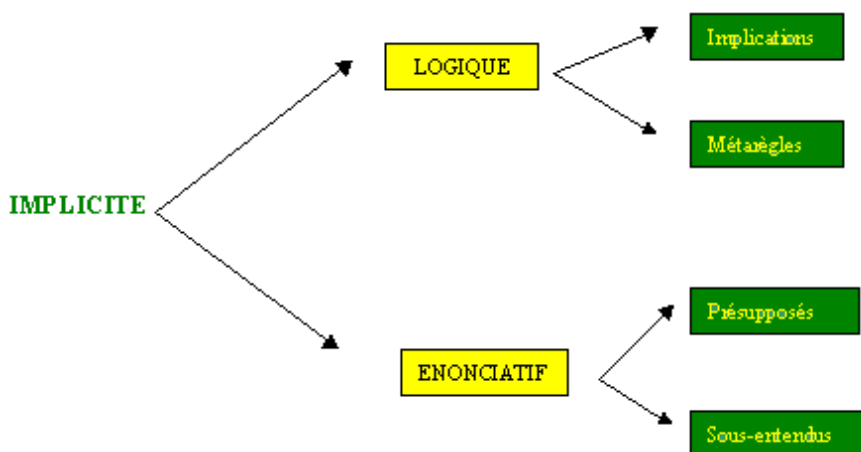
2. Vous avez une cigarette ?

Contenu explicite : « Avez-vous une cigarette ? »

Contenu implicite : « Pouvez-vous me donner une cigarette ? »

Les contenus implicites de (1) et (2) illustrent la distinction entre présupposés (entailments) et sous-entendus (implicatures). Tandis que « Pierre fumait » est présupposé en (1), « Pouvez-vous me donner une cigarette ? » est sous-entendu en (2). La grande différence vient de ce que les présupposés sont indépendants du contexte, contrairement aux sous-entendus qui en sont tributaires et qui procèdent typiquement d'un calcul d'intentions.

Se demander si un énoncé est vrai ou faux, fait que les linguistes contemporains tentent d'identifier les conditions de vérité et de la présupposition. En effet pour Ducrot, ce qui relève de l'**implicite**, c'est ce qu'on dit sans le dire :



Implications	Métarègles
Du point de vue des réalités du monde, si je dis : J'ai oublié mes allumettes. J'implique que je n'ai pas d'allumettes.	Il s'agit de la loi de l'existence. Si je dis, J'ai un éléphant dans ma poche on sait qu'il ne peut pas s'agir d'un animal vivant.
Présupposés	Sous-entendus
Jacques continue de fumer présuppose que Jacques fumait avant	Alain ne déteste pas le vin sous-entend qu'Alain aime beaucoup le vin.

Les présupposés sont indéniables mais on peut nier avoir fait un sous-entendu.

Ainsi, Pour comprendre la phrase « *Je dois dormir tôt ce soir* » comme réponse négative à la question « *Veux-tu un café ?* », il faut :

- Mobiliser un savoir encyclopédique : le café empêche de dormir,
- Faire intervenir la logique : ici une relation d'ordre temporel et causal,
- Penser que la phrase est effectivement une réponse à la question.

Ainsi, le contenu explicite des messages doit souvent être complété par un contenu implicite.

Une phrase comme « *Maman est sortie de l'hôpital* » peut se comprendre de trois manières :

- Contenu explicite, posé : « Maman n'est plus à l'hôpital »
- Contenu implicite superposé : « Maman était à l'hôpital »
- Contenu implicite sous-entendu : « Tu devrais aller la voir »

Important : Il ne faut pas confondre avec connotation / dénotation

La **dénotation** correspond au sens premier d'un mot, à sa définition dans le dictionnaire. Le blanc est une couleur. La **connotation** est un sens dérivé, liée à l'affect, à l'émotion ou aux traditions culturelles. Un sens connoté dépend du contexte et du lieu où l'on se trouve. Par exemple, le blanc en Occident correspond à la couleur du mariage alors qu'en Orient, c'est la couleur du deuil. La **dénotation** peut sembler proche du sens propre et de l'explicite. Mais cela ne signifie pas exactement la même chose. Si on utilise le mot « *canard* » au sens propre, il correspondra à l'animal. Au sens figuré, il pourra désigner un journal. Mais il ne s'agit pas alors d'une connotation. Un **sens connoté** s'ajoute au sens premier d'un terme (dénotation) alors qu'un **sens figuré** désigne un tout autre objet.

➔ Dans le domaine de la **publicité** par exemple, le sens implicite se manifeste comme suit :

- Il y a **présupposition** (annonce explicite, informations sur produit) : Quand un slogan annonce par exemple « *de nombreuses options offertes !* » L'annonceur énonce explicitement une information en vue de pousser la cible à l'acte d'achat : ceci est une argumentation, le sens implicite du texte (slogan) peut être interprété comme suit : « *si vous achetez notre produit vous gagnez gratuitement plusieurs options* ». C'est la *présupposition à laquelle pensera immédiatement la cible à la vue de la publicité.*
- Il y a **sous – entendus** (insinuations) : Avec le slogan « *Mobilis : le plus grand réseau de téléphonie mobile en Algérie !* », l'annonceur sous-entend que, le deuxième opérateur « *Djezzy* » supposé être premier, ne l'est pas ! L'annonceur, ici, s'attaque à l'image de marque du second opérateur de téléphonie mobile sans avoir à s'inquiéter du moment qu'il ne cite pas nommément son concurrent visé.
- **Stratégies de persuasion** : Les annonceurs recourent parfois intentionnellement à l'implicite comme stratégie communicationnelle dans le but de faire croire à la cible à un raisonnement logique tout fait. L'exemple : « *Nos véhicules sont fabriqués en Europe !* » Cette phrase d'accroche d'une publicité sous-entend que les pièces de rechange de ces véhicules sont d'origine ! Ceci est un argument de vente efficace pouvant infléchir la décision du consommateur.

Applications

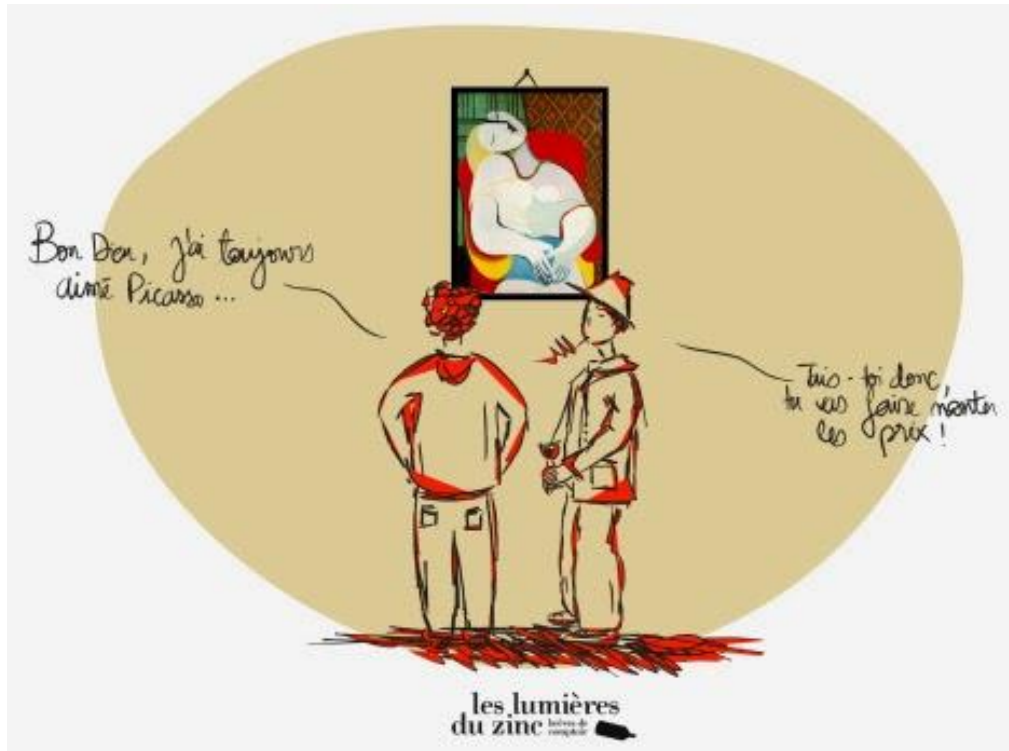
1/- Pour chaque phrase, indiquez si elle est explicite ou implicite. Si une phrase est implicite, donnez le sens caché possible :

- *On ne peut pas se rendre à l'université à cause du Corona virus, Covid 19.*
- *Un orage est annoncé en périphérie, tu devrais envoyer un message à tes parents.*
- *La terre tourne autour du soleil.*
- *J'arriverai à m'endormir quand il m'appellera.*
- *Mon voisin roule trop vite et aujourd'hui il doit marcher,*
- *La pollution a ébranlé l'écosystème.*
- *Les jurés se sont exprimés et l'accusé est retourné dans sa cellule.*
- *Il est parti au ski et est revenu avec une jambe dans le plâtre.*
- *Un nouveau président est élu, les citoyens se préparent à sortir dans la rue.*
- *Quentin est allé voir ses résultats au concours, mets le champagne au frais !*

2/- Indiquez par une croix quel type d'implicite -« présupposé » et/ou « sous-entendu »- est utilisé dans les énoncés ci-dessous et expliquez son contenu dans la colonne de droite, comme dans l'exemple donné.

Enoncé	Présupposé	Sous-entendu	Contenu
Auriez-vous une montre ?		X	Pouvez-vous m'indiquer l'heure ?
Je ne te prêterai plus jamais ma voiture.			
Se promener dans la rue dans cette tenue, ce n'est plus de son âge.			
Peux-tu me passer le sel s'il te plaît ?			
Te voilà ? Ce n'est pas trop tôt.			
Ta phrase est ambiguë, à mon avis.			
On lui a arraché son sac à main !			
Au cours du XX ^e siècle, les glaciers suisses ont fondu inexorablement.			
Cette soupe est immangeable.			

3/- Analysez cet échange. Dégagez le sens caché en prenant en considération le contexte.



Chapitre 2

Le discours

1. La notion de discours

La grande extension du concept discours le rend difficile à appréhender. Tantôt, il est synonyme de la parole au sens saussurien, tantôt il désigne un message pris globalement. Dans l'œuvre de Benveniste (1966), il est défini comme « *toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière* » (p.242). Chez Jaubert (1990), c'est « *du langage en situation* » (p.22). Selon Widdowson, c'est « *l'utilisation d'énoncés en combinaison pour l'accomplissement d'actes sociaux* » (dans Kramsch, 1984, p.10).

Avec Kerbrat-Orecchioni, il s'agit de « *langage mis en action* » (dans Bougnoux, 1993, p.219), tandis que du point de vue de Maingueneau (1976), « *le discours n'est pas un objet concret offert à l'intuition, mais le résultat d'une construction (...), le résultat de l'articulation d'une pluralité plus ou moins grande de structurations transphrastiques, en fonction des conditions de production* » (p.16).

S'il est difficile de circonscrire le discours à travers cette diversité de définitions, il y a néanmoins une évidence : « *le discours ne peut être défini comme une unité linguistique, mais*

qu'il résulte de la combinaison d'informations linguistiques et situationnelles » (Roulet, Filliettaz et Grobet, 2001, p.12).

En somme, le discours qui recouvre le discours oral mais aussi le texte écrit, implique un acte langagier d'où émergent un texte, un contexte et une intention. Il apparaît comme un prolongement de la grammaire textuelle vers une dimension transphrastique (*Cohérence discursive* ou *cohérence textuelle* »). Le discours est donc une entité complexe ayant une dimension linguistique (en tant que texte), une dimension sociologique (en tant que production en contexte), et une dimension communicationnelle (en tant qu'interaction finalisée).

Le discours peut être:

- ⇒ **Pédagogique** quand le locuteur fait appel à des procédés de renforcement comme la répétition.
- ⇒ **Didactique** quand le locuteur entend faire la leçon à son interlocuteur. Il se présente alors comme étant celui qui « sait ».
- ⇒ **Prescriptif** quand le locuteur adopte le ton du conseiller ou dicte des comportements à adopter.

Mais le discours est foncièrement :

→ **Subjectif** : le discours est toujours celui d'un sujet individuel ou collectif. Qu'il s'agisse de discours médiatique ou scientifique, il est pris en charge par une instance. La notion de discours désincarné n'est pas envisageable.

→ **Dialogique** : parler, c'est parler à quelqu'un. Le locuteur en situation de discours postule nécessairement un allocutaire. Contrairement à l'idée généralement admise, le monologue n'est pas monologique. En tant que discours, il est dialogique.

→ **Polémique** : le discours est une arme de combat. Il doit son existence à un état de choses à définir ou redéfinir. Il n'envisage les réalités à construire qu'à partir de réalités à déconstruire. Dès qu'un locuteur s'énonce, son propos s'inscrit d'emblée dans une formation discursive. Ainsi, parler c'est assumer la responsabilité d'une voix potentiellement contrariante dans le jeu des interactions antérieures ou à venir. À travers le mot, dit Bakhtine (1977), je me définis par rapport à l'autre.

La grammaire de texte étudie la cohérence des énoncés et a pour objet le discours considéré comme une unité totalisante. **La linguistique de l'énonciation** qui prend en compte les

conditions de production, redéfinit le discours comme toute production verbale et non verbale d'énoncés accompagnés de leurs circonstances de production et d'interprétation.

⇒ L'objet de l'analyse de discours ne consiste plus en la recherche de ce que dit le texte, mais la façon dont il le dit.

2. Typologie des discours

Tout texte relève d'une catégorie de discours, d'un genre de discours ou type de discours. Les locuteurs disposent de différents termes pour désigner et catégoriser l'immense variété des textes produits par la société : d'une simple conversation à un roman philosophique en passant par un rapport de stage, une carte de vœux, un journal, un tract, un manuel, un journal, etc. Ce texte peut être écrit, oral ou même visuel (d'une simple image qui vaut mille maux à une toile de maître).

Un discours	Des discours	Les types de discours
	La langue est d'abord l'expression de l'individu, mais l'expression la plus importante est celle d'un peuple. Si la langue est d'abord expression, alors les langues sont essentiellement diverses.	Chaque société, chaque culture possède un ensemble de discours dont on peut former une typologie.
Une seule norme dans le langage , le reste est déviation, soit dans le signifiant, soit dans le signifié.	Chaque œuvre est sa propre norme , chaque message construit son code.	Pluralité des normes et des discours. Hétérologie : les modes de la signification sont multiples, et irréductibles l'un à l'autre.
Il n'y a qu'un idéal dans la littérature et il est situé dans le passé . Le système domine l'histoire.	Renoncement à l'Idéal unique. Chaque époque possède son esprit, son idéal . Il y a plusieurs idéaux et aucun ne prédomine. Amène l'idée d' HISTOIRE : déroulement irréversible et irréductible. L'histoire domine le système.	Le présent n'est ni la simple répétition, ni la négation totale du passé.
Stratégie interprétative : exégèse patristique	Stratégie interprétative : philologie	Stratégies interprétatives multiples
Type d'interprétation : interprétation finaliste	Type d'interprétation : interprétation opérationnelle	Cohabitation des deux types : aucun ne prévaut

2.1. Les fonctions du langage

Roman Jakobson, distinguera plusieurs fonctions du langage :

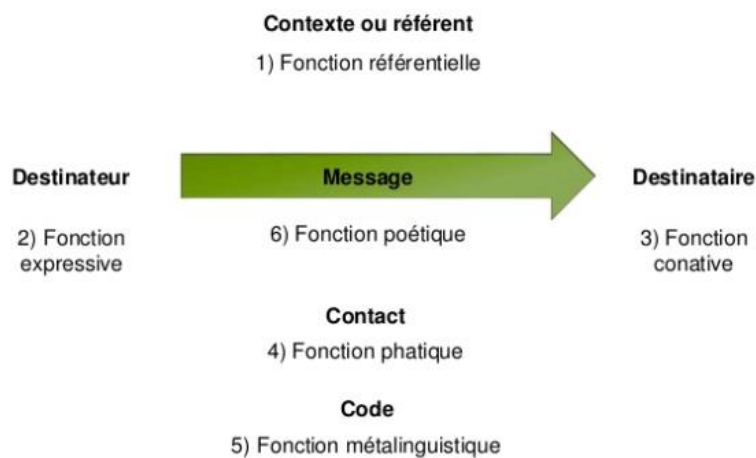
- Fonction référentielle (ou dénotative) : le message est centré sur le référent, le sujet même du message. Le langage décrit le monde ; il s'agit bien souvent de la fonction primordiale du langage.
- Fonction expressive (ou émotive) : le message est centré sur l'émetteur.
- Fonction conative : le message est centré sur le destinataire. Il peut s'agir d'un message performatif : le message peut faire naître un certain comportement chez l'interlocuteur.

- **Fonction métalinguistique** : le message est centré sur le langage. Le langage sert à parler de lui-même. Les usagers habituels de la fonction métalinguistique du langage sont, par exemple, les linguistes. D'autres signes appartiennent à cette fonction comme « je veux dire... », « c'est-à-dire », « en d'autres termes », etc.
- **Fonction phatique** : le message cherche à établir ou à maintenir le contact. « Allô ? », « n'est-ce pas ? », etc. relèvent de la fonction phatique du langage.
- **Fonction poétique** : le message est centré sur lui-même, sur sa forme esthétique. Le langage joue sur son propre code.

Exemples :

- Dans les textes dominés par fonction conative (tracts publicitaires, modes d'emploi, consignes), le locuteur s'efforce d'agir sur autrui.
- Dans les grammaires et dictionnaires, la fonction est davantage d'ordre métalinguistique (la langue se prend elle-même pour objet).

Il faut retenir que non seulement un même discours mobilise plusieurs fonctions à la fois, mais qu'il est difficile, et ce, pour plusieurs énoncés de les associer de manière précise à une de ces six fonctions.



Les fonctions du langage selon R. Jakobson.

2.1.1. Fonctions communicatives / Typologies communicationnelles →

Le discours est catégorisé en fonction de ce que le locuteur fait avec son énoncé. De ce fait, un « discours didactique », n'est pas un « discours religieux », encore moins, « un discours polémique », etc. Il y a donc autant de classifications désignées par fonctions du langage (catégorisations abstraites d'infinis discours) ou fonctions sociales (découpages de la société en secteurs d'activité (politiques, éthiques, esthétiques, etc.)).

2.1.2. Fonctions sociales

Plusieurs anthropologues et de sociologues proposent de distinguer un certain nombre de fonctions qui seraient nécessaires à la société : fonction ludique pour une devinette par exemple, fonction de contact pour une conversation familière, fonction religieuse pour un sermon, etc.

Typologies linguistiques et discursives →

Divers types de discours sont associés à de vastes secteurs de l'activité sociale. Pour un locuteur, maîtriser des genres de discours est un facteur d'économie cognitif considérable. M. Bakhtine dira dans ce sens : « *nous apprenons à mouler notre parole dans les formes du genre, et entendant la parole d'autrui, nous savons d'emblée, aux tous premiers mots, en pressentir le genre, en deviner le volume, la structure compositionnelle donnée, en prévoir la fin, autrement dit, dès le début, nous sommes sensible au tout discursif. [...] Si les genres de discours n'existaient pas, et si nous n'en avions pas la maîtrise, et qu'il nous faille les créer pour la première fois dans le processus de la parole, l'échange verbal serait impossible* » (Esthétique de la création verbale, Gallimard, 1984). Ainsi, grâce à notre connaissance des genres de discours, nous n'avons pas besoin d'accorder attention constante à tous les détails de tous les énoncés qui nous environnent. Nous sommes capables donc d'identifier tel énoncé comme étant, par exemple, un spot publicitaire, une fable, un poème, une bande dessinée, un article de journal, etc.

Typologies énonciatives →

À la base, une distinction est établie par Benveniste entre « discours » et « histoire » (ou « récit »). Pour prendre un exemple caricatural, cette division permet d'opposer un proverbe à une discussion familière : l'énonciation du proverbe implique une sorte de coupure entre énoncé et situation d'énonciation (absence du « je-tu » ; aucune référence au moment et au lieu de l'énonciation), alors qu'une conversation s'organise autour du couple je-tu, et d'un présent qui coïncide au moment de l'énonciation.

Les typologies énonciatives sont très éloignées de l'inscription sociale des énoncés. Pour l'analyse du discours, l'idéal serait de s'appuyer sur des typologies proprement discursives, c'est-à-dire qui ne séparent pas les caractérisations liées aux fonctions, aux types et aux genres de discours et les caractérisations énonciatives.

Par exemple : discours de « vulgarisation » correspond à une fonction sociale, amis est également indissociable de certains fonctionnements linguistiques. On ne peut pas séparer ces deux aspects.

3. Paramètres de l'analyse des discours

Il existe diverses typologies de discours. Par conséquent, et selon Defays (2016), lorsque vous êtes en face d'un texte (écrit, visuel, ou autre), vous devez vous poser les questions suivantes :

1. De quel type de texte s'agit-il ?
2. À qui s'adresse-t-il ? Implicitement ou explicitement, et avec quelle intention ? Plus ou moins claire, précise, floue, etc.
3. Qu'est-ce qui en assure la progression phrase après phrase ?
4. Qu'elles sont les différentes parties constitutives, la composition ?

Pour la question 1 → Il s'agit de typologie textuelle / analyse des discours.

Pour la question 2 → Il s'agit de dispositifs énonciatifs.

Pour la question 3 → Il s'agit de mécanismes de cohésion.

Pour la question 4 → il s'agit de modèles de cohérence.

Donc le fonctionnement d'un texte relève des dispositifs énonciatifs, des mécanismes de cohésions, des modèles de cohérence et de leur articulation (ce qui donne le texte à analyser).

3.1. Les dispositifs énonciatifs

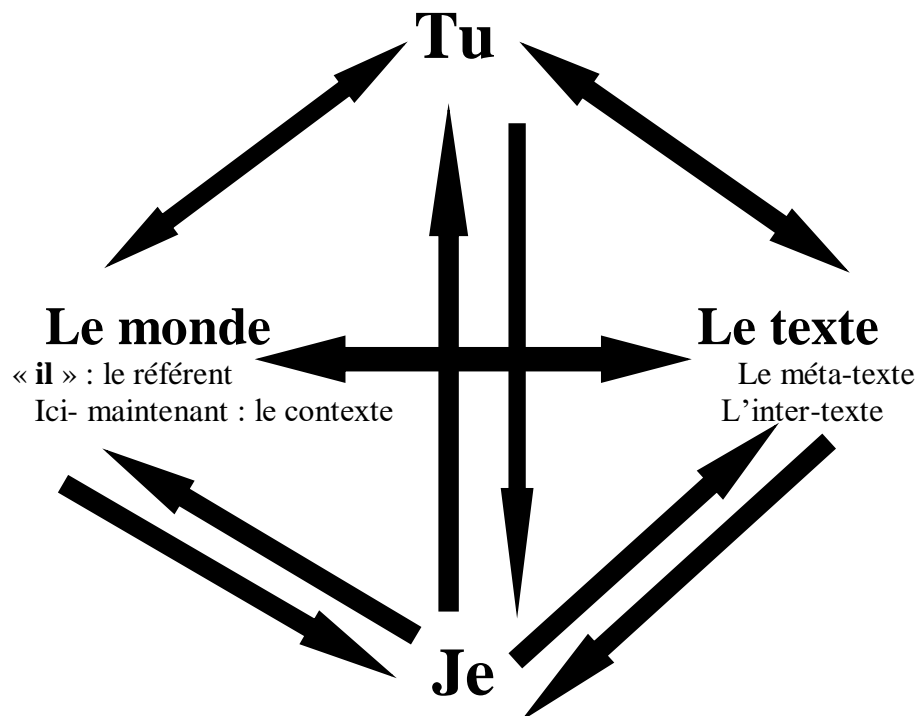
Un discours (quel que soit le texte) ne possède pas uniquement des caractéristiques internes, mais se caractérise par l'(inter)action dont il est issu et qu'il crée et expose entre énoncé et énonciation.



L'image ci-dessus expose une situation d'énonciation, les textes à l'intérieur des bulles sont des énoncés,

Les Quatre (4) paramètres d'énonciation sont :

- **Interaction entre les personnes** : Il s'agit des relations que le texte instaure entre les personnes impliquées (énonciateur, énonciataire : contrat de parole, horizon d'attente, univers cognitif, coopération, concurrence, etc.)
- **Interaction avec le monde** : Il s'agit du monde-référent **dont** on parle & du monde-contexte **où** on parle. On y retrouve la nature et le rôle de la réalité extralinguistique (objet / personne / concept ; physique / psychique / sociale ; réelle / hypothétique / fictive, etc.) que le texte décrit, façonne et dont il est issu, ainsi que les relations entretenues par le texte avec cette réalité sur le plan de l'énoncé et de l'énonciation.
- **Interaction avec le(s) texte(s) / discours** :
 - **Les autres discours** (précédents, contemporains) : **Interdiscours**, c'est-à-dire la manière dont un texte assume et gère l'intertextualité en son sein, la nature des autres textes et discours auxquels il fait appel, etc.
 - **Le texte lui-même** : **Métadiscours / Paratexte**, c'est-à-dire la manière dont le texte parle de lui-même, explicitement ou implicitement, ou la manière dont il se présente / est présenté de l'extérieur (support, paratexte, intuition, etc.)



- **Le projet communicatif** : c'est-à-dire la finalité (macro-acte) qu'un discours / texte, qui le caractérise, qui le justifie en rapport avec les personnes impliquées, le monde concerné, les discours / textes évoqués. Et finalement, qui lui donne son « sens » (signification + destination).

L'énonciation est essentiellement la mise en relation **par/dans** le texte, des trois concepts **sujet/monde/texte(s)** en vue de la réalisation d'un projet communicatif (ou la fonction pragmatique).

Un type de discours est identifié en fonction de ses conditions d'énonciation.

3.2. Les mécanismes de cohésion

La cohésion désigne l'ensemble des moyens linguistiques qui assurent les liens intra et interphrastiques dans le texte. Elle se rapporte au niveau morphosyntaxique et est régie par trois types de phénomènes : référentiation, ellipse et connexité.

La référentiation est l'opération par laquelle le signe linguistique renvoie à un objet du monde extérieur. On peut retenir deux dispositifs de référentiation : la référence anaphorique et la référence déictique.

La référence anaphorique renvoie à une réalité présente dans le discours ou ayant un caractère générique. Exemple : Jeanne est née au Canada en 2007. (Tout le monde sait à quoi réfèrent « canada » ou « 2007 »). Tandis que la référence déictique renvoie à une réalité dont le référent ne peut être établi que par rapport à la situation d'énonciation. Ex: Jeanne est née ici, il y a trois ans. (Dans cet exemple, il n'est pas possible de savoir l'endroit ni la date de naissance de Jeanne si on ne sait pas le lieu et l'année de l'énonciation).

L'ellipse se caractérise par l'économie d'information dans l'énoncé. Exemple: Lorsqu'un locuteur dit à un autre : "j'ai raison, n'est-ce pas?", il faut croire qu'ils ont suffisamment d'éléments en commun qui rendent possible l'enchaînement sur des informations en mémoire discursive.

La connexité se réalise par le biais des conjonctions, des pronoms et autres types de connecteurs établissant la continuité sémantique et pragmatique entre les énoncés.

Les mécanismes d'association impliquent des notions telles que l'association, la combinaison, l'enchaînement d'unités, etc. Dans le jeu de cartes, il y a des séries et des suites par exemple ; dans les jeux pour enfants, il y a des séries thématiques (plages, animaux, fruits, etc., des séries logiques (les contraires par exemple gros/mince, froid/chaud, etc., des suites chronologiques, suites logiques, suites cause-conséquence, etc.

La cohésion discursive est selon Defays (2016) l'ensemble des procédés linguistiques qui réalisent la mise en relation des éléments successifs du discours, au sein de la phrase (cohésion intra-phrastique), mais surtout entre les phrases (inter-phrastique) pour permettre à un énoncé d'apparaître comme un texte, de son début à sa fin (Cf. Ducrot, Maingueneau). En

d'autres termes, ce sont des mécanismes qui assurent le déroulement, l'enchaînement linéaire du texte de son début à son terme.

L'enchaînement sémantique

La sémantique a pour objet d'étude de décomposer le sens d'un mot en une série de traits (les sèmes) parmi lesquels elle distingue **les sèmes nucléaires**, communs et/ou invariables pour toutes les utilisations du mot quel que soit le contexte ; **les sèmes contextuels**, sélectionnés en fonction du contexte.

Exemple donné par Defays (2016) :

Le mot « fauteuil » est composé des traits suivants :

- objet physique (a) - meuble (b) - pour s'asseoir (c) - pour une seule personne (d) - avec dossier (e) - avec accoudoirs (f) - confortable (g) - représentant un titre (h), etc. ... qui lui permettent de l'associer aux mots « chaise », « tabouret », « canapé » tout en l'en distinguant :

	Pour s'asseoir (c)	Pour une seule personne (d)	Avec dossier (e)	Avec accoudoirs (f)
Chaise	+	+	+	-
Fauteuil	+	+	+	+
Tabouret	+	+	-	-
Canapé	+	-	+	-/+

« Fauteuil » est composé des traits cités ci-dessus, qui sont activés (ou neutralisés), combinés, hiérarchisés par tel ou tel co(n)texte : « Il s'est cogné au fauteuil (a) » « Le fauteuil encombre la pièce (b) » « Il a gagné la course dans un fauteuil (g) ».

Pour la **formation d'isotopies**, ce sont des réseaux de signification qui se constituent grâce aux sèmes communs (redondants) à **plusieurs mots combinés**.

Exemples : Il boit (+liquide) un café

Il entre (+lieu) dans un café

La porte (objet, en bois, mobile...) s'ouvre (mouvement)

La porte (objet, en bois, mobile...) a travaillé (déformation)

Ou qui entrent en concurrence (poésie, jeux de mots, malentendus) à **l'occasion de mots polysémiques** :

Exemple : Une famille d'anthropophages pendant le repas.

La maman demande à son enfant :

- Tu aimes ton grand-père, mon chéri ?

- Oh, oui ! Maman !

- Alors, reprends-en !

Isotopie « amour »	Equivoque = connexion	Isotopie « nourriture »
Scène familiale		Anthropophages
Maman		Repas
Mon chéri		
Grand-père		
	Tu aimes... ?	
		Reprends-en !

Un texte se constitue donc au gré de ces isotopies qui se forment, se croisent, s'associent, s'opposent, se relancent, et qui le « tissent ».

Un texte poétique, se caractérise souvent pas un maillage isotopique souple, pluriel, disponible, incertain, parfois difficile ou ésotérique. C'est au lecteur de prendre alors l'initiative d'établir des réseaux de signification au fur et à mesure de ses lectures, en privilégiant certains traits ou en ajoutant d'autres plus personnels. Le texte poétique s'apprécie donc plus pour ses potentiels significatifs (sa richesse) que pour sa précision.

Une foule toute noire qui va à reculons
 La bêche entre dans le sol mou
 Comme une fille fraîche dans des draps déjà chauds
 La lune noie la nuit
 Force reste pourtant aux preuves de la vie.

(Paul Eluard, Les yeux fertiles, 1936)

L'enchaînement anaphorique (endophorique)

L'endophore est le procédé linguistique qui permet de renvoyer, dans la même phrase ou entre deux phrases, à un élément du même discours/ texte qui a déjà été cité « **anaphore** » ou va être cité « **cataphore** ».

Il existe plusieurs types d'anaphore : par la répétition pure et simple, par le pronom, par l'adjectif possessif, par le démonstratif, par opposition, par association, etc.

Il est aussi possible de renvoyer non pas à des éléments cités par le texte, mais au texte lui-même, à ses parties, à ses termes que l'auteur désigne. Puisque c'est le discours qui parle du discours, on appelle ces procédés « réflexifs » ou « métadiscursifs ». Ils permettent à l'auteur de mieux organiser son raisonnement et ensuite au lecteur de mieux le suivre (« marqueurs d'intégration linéaire »).

Exemples : « On peut affirmer ceci [= l'argument précédent] dans la mesure où... » « La question sera abordée dans le prochain chapitre / ci-dessus. » « La conclusion sur laquelle cette analyse débouche... » « Cet exemple diffère du précédent en ceci que... » « Ce mot (= qui vient d'être utilisé) est pris dans le sens de... » « Premièrement... deuxièmement... troisièmement... »

Enchaînement thématique

Pour constituer un texte suivi, les phrases doivent s'enchaîner en respectant une juste proportion entre informations anciennes et nouvelles, sans quoi le texte serait illisible (du non sens) ou ennuyeux.

Il est donc important de connaître la double exigence :

- ⇒ de **redondance** (renvois, annonces, répétitions, reformulations d'idées,...) : il faut que le sujet dont on parle soit bien établi et qu'il soit rappelé régulièrement de façon à rendre cohérents les propos de l'auteur et l'interprétation du lecteur.
- ⇒ de **progression** : il faut que chaque phrase (a fortiori chaque paragraphe) apporte quelque chose de neuf à propos de ce sujet, qui justifie qu'on l'ait écrite à la suite de la précédente.

Ainsi une distinction est établie entre le **thème** et le **rhème** :

- le thème (ce dont on parle), l'information connue à cet endroit particulier du texte.
- le rhème (ce qui en dit de plus, d'autre), l'information nouvelle que l'on ajoute précisément au même endroit.

Trois articulations prototypiques du thème et du rhème se définissent dans une progression thématique :

- Progression à thème constant : un thème → plusieurs rhèmes.
- Progression linéaire : un thème / un rhème, un thème 2 issu du rhème 1, etc.
- Progression éclatée : entrelacement de plusieurs thèmes connexes ayant chacun leur(s) rhèmes.

D'habitude, on commence une phrase, un paragraphe, un chapitre par le THEME, c'est-à-dire l'élément le plus déterminé.

Exemple : « L'homme [dont nous avons déjà parlé] tenait un chien noir » et non : « Un chien noir était tenu par l'homme » mais bien : « Le chien noir était tenu par un homme »

Cette construction thématique (THEME → RHEME) peut cependant être inversée (construction focalisante) pour mettre le RHEME en évidence grâce à des présentateurs :

Exemple : « C'est un chien noir que tenait l'homme » « Il y a un chien noir avec l'homme ».

Enchaînement informatif

Dans la théorie de l'information, le degré d'informativité d'un phénomène est inversement proportionnel à sa fréquence, à sa prévisibilité (calcul de probabilité).

Pertinence → rareté redondance → répétition

Prévisibilité	Informativité
Moins un élément du langage/ discours est attendu	⇒ plus il apporte d'informations
Plus un élément du langage/ discours est attendu	⇒ moins il apporte d'informations

Enchaînement chronologique

De manière générale, le déroulement linéaire du discours correspond à la succession chronologique des faits qu'il relate. Cependant, plusieurs transgressions sont possibles : retours en arrière, anticipation, ellipses, répétitions.

Les moyens linguistiques qui marquent les rapports temporels sont : les adverbes, le choix des temps, les conjonctions, les phrases courtes, etc.

Enchaînement argumentatif

Un texte n'apporte pas uniquement des données brutes dans le seul but d'informer, il les présente aussi pour conclure avec précision. Selon Ducrot, la valeur argumentative est plus importante que la valeur informative. Le choix de telle ou telle expression est fixé en fonction de l'orientation argumentative donnée à l'analyse des données et à leur interprétation.

Exemple :

- Si Pierre a bu trois verres de vin, et que l'on veut laisser entendre que ce n'est pas beaucoup et qu'il est tout à fait en état de prendre le volant, on dira qu'...

« Il a bu quelques verres de vin (→ il peut donc conduire) ».

- Si, au contraire, on veut laisser entendre que c'est trop, on préférera dire qu'...

« Il a bu plusieurs verres de vin (→ il ne peut donc pas conduire) ».

- Par contre, on ne peut pas dire...

« Pierre a bu plusieurs verres de vin, il peut donc conduire » → La même information (« 3 verres de vin ») donne ainsi lieu à deux orientations argumentatives différentes.

Enchaînement logique

Certains textes comme les textes politiques, scientifiques, juridiques, sont régis par la logique. Il y va de l'analyse de la réalité qui constitue leur objet, leur présentation discursive qui vise à instruire et convaincre le lecteur, et enfin permettre une lecture critique.

Les articulations logiques de base sont : la cause, la conséquence, le but, la condition, l'hypothèse, l'opposition, la concession, la restriction, l'addition, la comparaison.

Enchaînement conversationnel

Les interactions verbales ont lieu au cours d'un dialogue, d'une conversation, suivant des règles relativement systématiques sur le mode de la négociation, à propos du contenu de l'échange et celui de ses modalités. Plusieurs principes sont mis en avant :

- Principe de la négociation dialogale →

Système de règles implicites qui organisent les échanges linguistiques d'où le **contrat de parole** : droits et devoirs des interlocuteurs (contributions et attentes) (Grice (« Logique et conversation », 1975)).

- Supports de l'interaction verbale →

-sur le contenu (le posé) : – Il y a eu un accident. – Qui, quoi, où, quand, comment, pourquoi ?

-sur le présupposé : - Tu as trouvé une gardienne pour les enfants ? - Je n'ai pas d'enfant !

-sur la signification des termes : - C'est une question d'honneur/ un problème d'ordre phylogénétique. - Qu'est-ce que tu entends par "honneur"/ par "phylogénétique" ?

-sur le sous-entendu, l'implicite, l'inférence : – Tu devrais aller chez le médecin. – Tu crois que c'est grave ?

– [sur la porte du coiffeur:] OUVERT LE LUNDI = seulement / aussi le lundi?

-sur la valeur pragmatique : – Tu viens !?! – C'est une question ou un ordre ? – Pardon, vous avez l'heure ? [Acte indirect = dites-moi l'heure] – Oui (...et de continuer son chemin)

-sur les circonstances de l'interaction - Je n'aime pas Marie ! - Ce n'est pas à moi qu'il faut le dire/ le moment de le dire/ l'endroit pour le dire.

-sur les règles de convenance : Cf. Théorie des faces de Goffmann.

*règle de sympathie (« Ménagez l'interlocuteur ! ») - Je vais t'expliquer. - Je me fiche de ton avis !

*règle de dignité (« Ménagez-vous vous-même ! ») - Je vais t'expliquer. - Non, je suis trop bête pour comprendre. (→ L'ironie rétablit communication)

-sur l'interaction elle-même : - Où étiez-vous hier soir ? - Je n'ai pas à répondre à vos questions.

- Analyse d'interactions verbales caractéristiques (Kerbat-Orecchioni) →

Analyse des échanges ritualisés de la communication : constituants, organisation, enchaînement, tours de parole (Roulet, 1985).

Exemple : formules de politesse, réponses à une requête, réaction à un compliment :

« Tu as une belle robe, aujourd'hui ! »

→ Remerciement : « Merci, c'est gentil. »

→ Confirmation : « Moi aussi, je (Pierre aussi) l'aime bien »

→ Dévalorisation : « Vraiment !? Pourtant elle était bon marché. »

→ Refus du compliment : « Non, je trouve au contraire qu'elle ne me va pas. »

→ Refus du don : « Pourquoi, je m'habille mal les autres jours ? »

→ Contre-don : « Toi aussi, tu es bien élégant ! »

La linguistique textuelle est l'« étude transphrastique du processus de constitution de texte à partir de la combinaison de phrases » (micro-syntaxe → macro-syntaxe).

3.3. Les mécanismes de cohérence

La notion de cohérence implique l'organisation logique de la pensée autour d'une intention globale. Rendant compte de l'organisation conceptuelle du texte, la cohérence se rapporte au niveau sémantique du discours. Elle est caractérisée par :

L'unité thématique : le texte jugé cohérent est un macro-acte de communication donnant lieu à l'expression d'une intention informative.

La non-contradiction : le texte jugé cohérent est un texte qui n'introduit aucun élément sémantique contredisant un contenu posé ou présupposé antérieurement. On ne peut en même temps affirmer une chose et son contraire.

La relation : le texte cohérent est un texte mettant en relation, de manière explicite ou implicite, les faits du monde qu'il représente (en termes de cause, de condition, de conséquence, d'addition, d'opposition etc.).

Cohérence textuelle → C'est l'organisation hiérarchique et intégrative du texte (pour former un ensemble ordonné et complet) sur la base de modèles prototypiques (intertextuels et phénotextuels / prototype descriptif, explicatif, narratif, argumentatifs, dialogal) qui le structurent totalement ou structurent les séquences qui le composent (successives, emboîtées, alternées).

Exemple de plan d'un texte à caractère explicatif :

1. Formulation de la question traitée, du problème posé
2. Description du contexte, de la situation, de l'historique
3. Exemples
4. Explications des causes prouvées ou hypothétiques + critique des causes écartées
5. Présentation des conséquences réelles ou à prévoir + critique des conséquences rejetées
6. Présentation des explications ou des solutions + critique des avantages et inconvénients, des arguments en faveur ou défaveur
7. Solution ou conclusion

Exemple de structure analytique de texte à caractère argumentatif : C'est une structure propre à la recherche scientifique, à la spéculation intellectuelle où l'on vise à apporter quelque chose d'inédit sur une question particulière, voire de créer une rupture avec ce qu'on en pense généralement.

1. Présentation de la question (en particulier), de la problématique (en général), des enjeux (scientifiques ou autres)
2. État de la question (bilan des travaux antérieurs, bibliographie critique, références de base)
3. Formulation de l'hypothèse/des hypothèses
4. Présentation du modèle d'analyse utilisé (des modalités de la recherche, de l'enquête)
5. Analyse proprement dite, traitement des informations, présentation des résultats (In)validation, réfutation, correction, confirmation des hypothèses → la thèse
6. Conclusions

3.4. Les mécanismes de pertinence

Selon Sperber et Wilson, l'interprétation de tout énoncé ou séquence d'énoncés est guidée par le principe de **pertinence optimale**. En effet, l'interprétation du langage est fondamentalement textuelle et inférentielle : elle suppose l'élaboration d'**hypothèses contextuelles** qui développent les éléments mutuellement manifestes dans la situation. Le contexte est construit par les interprétants et il change en fonction du développement de l'échange et de sa perception par le récepteur. L'**interprétation de la cohérence du discours**, pour les cas où le contexte textuel joue un rôle essentiel, est donc, une forme particulière d'**application du principe de pertinence**. La théorie de Sperber et Wilson propose par ailleurs de définir la pertinence en termes d'équilibre entre les gains informationnels et les coûts de traitement.

Pour illustrer la pertinence dans le discours, ci-dessous l'exemple de Charolles (1995) :

La situation : Un individu A manifeste son étonnement en constatant que B a imprimé sur du papier à entête de l'«université une liste d'exemples destinée visiblement à un exposé de linguistique, à quoi B "répond":

[1] B: Je n'ai plus de papier.

Que s'est-il passé ? D'abord on est obligé de supposer que B a interprété le signe non naturel (intentionnel) d'étonnement manifesté par A comme signifiant sa surprise non à l'encontre du

temps qu'il fait ou du contenu des exemples figurant sur la feuille qui est sur le bureau de A, mais à l'encontre du fait qu'il ait imprimé ces exemples sur du papier à entête de la faculté. B, en énonçant [1], entend de toute évidence communiquer à A une certaine information susceptible de peser sur l'interprétation du fait qui vient de retenir son attention. Si A avait pour hypothèse contextuelle « *il doit avoir des problèmes de papier* » il va y avoir renforcement de cette hypothèse, si au contraire il avait par exemple pour hypothèse « *il doit vouloir donner un tour officiel à son exposé* » il va éliminer cette hypothèse. Pour développer ces hypothèses on est amené à supposer que A mobilise des connaissances extralinguistiques du genre: quand on utilise du papier officiel pour imprimer des exemples destinés à un exposé de linguistique, c'est que l'on n'en a pas d'autre ou, alors, c'est parce que l'on veut manifester son appartenance à une certaine institution académique. Le calcul de ces inférences et leur confirmation ou élimination au vu du propos de B représente, pour A, un certain coût cognitif, mais ce coût est compensé, on le voit, par un certain bénéfice informationnel : A apprend quelque chose qui est en rapport avec ses intérêts, en l'occurrence avec l'attention qu'il a manifestée à l'égard du travail de B. A gagne en somme une explication au comportement de B et, dès qu'il a gagné cette explication, il s'en contente et ne va pas plus loin, car il n'a aucune raison d'aller en chercher une autre vu le gain explicatif dont il dispose déjà.

Imaginons maintenant que, dans le même contexte, B ait répondu non pas [1] mais [2]:

[2] B: La librairie était fermée.

[2] s'interprète selon le même schéma que [1], sauf que, pour arriver à l'explication « *il a des problèmes de papier* », B impose à A une étape inférentielle supplémentaire « *il n'a plus de papier parce que, la librairie étant fermée, il n'a pas pu s'en procurer* ». Le passage par cette hypothèse contextuelle entraîne, en théorie au moins, et quoique elle soit aisément accessible, un surcoût de traitement qui ne paraît pas compensé par un quelconque gain informationnel, de sorte que la formulation choisie par B semble non cohérente avec le principe de pertinence optimale. On peut bien entendu, devant de tels emplois, concevoir que le locuteur commet une infraction à ce principe, mais cela n'est pas indispensable. Il est en effet vraisemblable que, dans la situation imaginée ici, A va compenser le « surcoût » de traitement imposé en dérivant l'information supplémentaire comme quoi ce n'est vraiment pas la faute de B s'il a dû utiliser du papier à entête de l'université, ce qui renforce l'élimination de l'hypothèse comme quoi il était dans son intention de vouloir impressionner son auditoire en utilisant le dit papier. [1] et [2], dira-t-on, ne mettent pas en cause une séquence d'énoncés mais seulement l'interprétation d'un énoncé isolé en situation. Certes, mais un des points forts de la théorie de la pertinence est précisément d'offrir un cadre explicatif général s'appliquant aussi bien aux propos isolés qu'aux séquences de phrases.

En voici un autre, extrait d'un dialogue entendu sur un marché:

[3] (Situation: une dame (A) regarde des pommes de terre à l'étalage d'un marchand (B) des 4 saisons):

A: Y a des pousses.

B: Ah/ i fait beau (A dubitative). Nous aussi on pousse quand i fait beau (en regardant la dame)

La réplique de B comporte tout d'abord un « Ah » que l'on peut interpréter comme une marque de ratification: B reconnaît que ses pommes de terre ne sont pas de la meilleure qualité. B produit ensuite une assertion sur la météorologie qui paraît à A sans rapport avec le fait que les pommes de terre vendues par B présentent des pousses (cf. la mimique de A). Au vu de ce signe ostentatoire, B formule une affirmation destinée à permettre à A d'accéder à

une interprétation de son assertion météorologique qui paraisse, cette fois-ci, conforme au principe de pertinence. Il fournit en effet, rétrospectivement, à A (qui certainement n'y avait pas pensé !) un moyen de récupérer sous la forme d'une assertion justificative l'effort de traitement qu'elle avait dû mobiliser (vainement) pour interpréter son propos antérieur.

Pour récapituler, retenons :

Typologie textuelle

Étude des modèles abstraits sur base desquels sont construits, générés les textes en amont de leur manifestation linéaire, et interprétés.

Propositions → séquences → texte

Un texte est :

→ Un ensemble cohérent (un tout) → organisé (un plan) → assurant une progression (une fin) → et manifestant une intention (un objectif) → en fonction d'un modèle (un type, genre)

Le texte progresse d'un mot, d'une phrase, d'une idée à l'autre, comme « jeu de dominos » (→ sa **COHÉSION**).

Le texte est assemblé comme un « jeu de construction » (ou de « poupées russes » (→ sa **COHÉRENCE**).

→ Pour produire/comprendre un texte, il faut de manière (simultanée et combinée) :

- assurer/suivre sa progression linéaire.
- (dé)composer son organisation tabulaire.
- (faire) comprendre qui a produit le texte, à qui il est destiné, quels rapports il établit avec le monde, et avec quelles intentions il a été produit.

De ce fait, trois types d'exigences sont à concilier (ce sont ses trois dimensions) :

1. celles de sa **progression linéaire** (cohésion = enchaînement local) le locuteur (producteur ou récepteur) établit des connexions sémantiques, syntaxiques, thématiques, logiques, argumentatives entre les mots qui se suivent ;
2. celles de sa **composition organique** (cohérence = structure globale) le locuteur incorpore ces mots, les phrases et les paragraphes ainsi constitués dans une structure globale (les séquences, les parties du texte, sa structure générale) en fonction des modèles textuels dont il a l'expérience.
3. celles de ses **conditions énonciatives** (pertinence = adéquations, justifications, fonctions «transcendantes») le locuteur établit le contexte et le projet énonciatif où le texte prend sa source, son sens et sa fonction, ainsi que le rôle qu'il se donne et qu'il donne à son interlocuteur.

Linguistique textuelle	Typologie textuelle	Genre de discours
Règles d'enchaînements locaux, séquences discursives ⇒ Cohésion	Structures « vides » de composition textuelle ⇒ Cohérence	Dispositifs énonciatifs, orientations idéologiques ⇒ Pertinence
Principalement : anaphorique, morphosyntaxique, sémantique, thématique, informatif, chronologique, argumentatif, logique, conversationnel	Principalement : Descriptif, Explicatif, Narratif, Argumentatif, Dialogique	Exemples : Discours juridique Médicale, politique, Publicitaire, Universitaire, Religieux, littéraire, Journalistique, etc.

Exemples de classes de textes → le roman historique, le récit fantastique, l'article scientifique, le fait divers, la confidence sentimentale, le cours universitaire, le sermon religieux, etc.

On peut trouver différents types de séquences, de textes ou genres de discours dans un texte particulier.

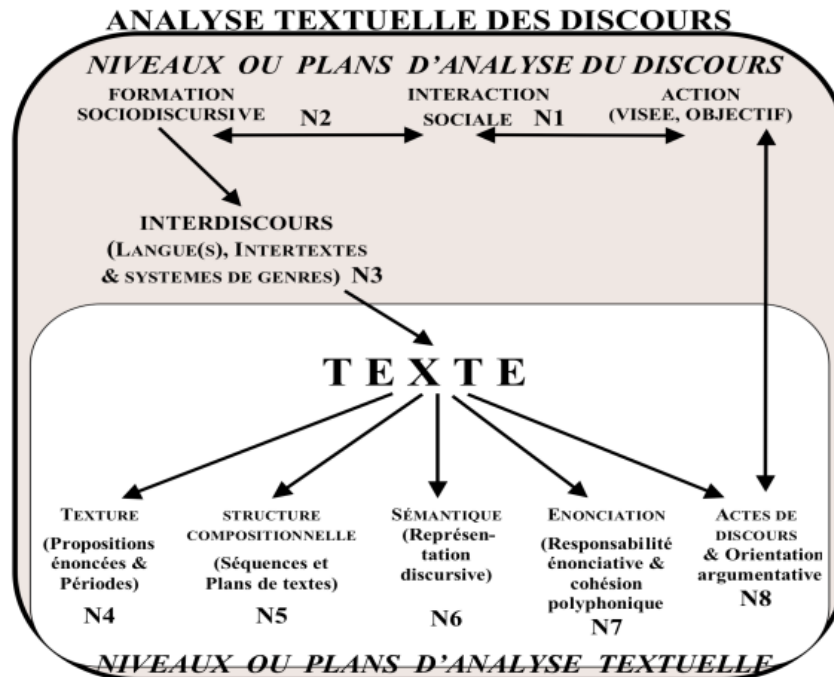
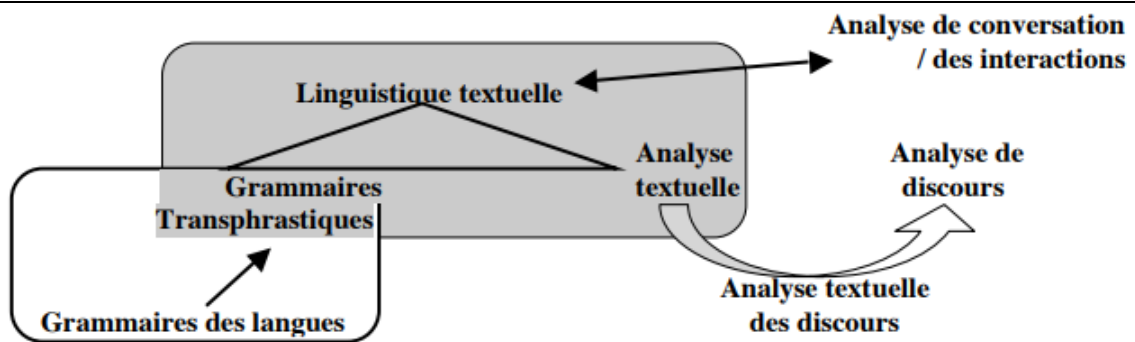
Par exemple, même si c'est l'orientation argumentative qui domine et englobe les autres dans le souci de convaincre le jury, le plaidoyer d'un avocat (texte argumentatif) comportera :

- des séquences descriptives : la représentation des lieux, le portrait de l'accusé,
- des séquences explicatives : l'analyse des preuves,
- des séquences narratives : la relation chronologique des faits,
- des séquences dialogales : l'interrogatoire des témoins.

Un autre exemple, même si c'est la portée religieuse qui domine l'ensemble interdiscursif, le sermon d'un prêtre à l'église (discours religieux) peut comprendre et entrecroiser :

- des fragments de discours scientifique (pour s'en démarquer ou s'y appuyer)
- des fragments de discours romanesque (évocation de la vie des saints)
- des fragments de discours médical (sur la santé psychique)
- des fragments de discours journalistique (relatif à l'actualité)
- des fragments de discours politique (concernant les choix idéologiques)
- etc.

Tout texte dépend, à la fois, dans son analyse, du genre et des contraintes de l'interaction socio-discursives.



- (1) Jean-François Bourdin & Pierre Duhem 1972 : « La grammaire de texte en pays de langue allemande », *Langages* 26, Paris, 59-74.
- (2) Ewald Lang 1972 : « Quand une “grammaire de texte” est-elle plus adéquate qu’une “grammaire de phrase” », *Langages* 26, Paris, 75-80.
- (3) Michel Maillard 1974 : « Essai de typologie des substituts diaphoriques », *Langue française* 21, 55-71.
- (4) Sophie Moirand 1975 : « Le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite », *Langue française* 28, 60-78.
- (5) Bernard Combettes & Jacques Fresson 1975 : « Quelques éléments pour une linguistique textuelle », *Pratiques* 6, 25-55.
- (6) Michel Charolles 1976 : « Grammaire de texte – Théorie du discours – Narrativité », *Pratiques* 11/12, 133-154.
- (7) Jean-Michel Adam 1976 : « Langue et texte : imparfait/passé simple », *Pratiques* 10, 49-68.
- (8) Jenny Simonin Grumbach 1977 : « Linguistique textuelle et études des textes littéraires. À propos de *Le Temps* d’H. Weinrich », *Pratiques* 13, 77-90.

Chapitre 3 : Différentes approches en analyse de discours

1. **L'approche énonciative** → Prise en compte de tous les phénomènes liés aux conditions de production du discours pour comprendre le fonctionnement du langage. Pour aborder le sens des unités linguistiques, il faut les relier à des facteurs extralinguistiques, donc à leur référence ainsi qu'à la prise en charge par l'énonciateur. (Cf. Travaux de Benveniste pour l'appareil formel de l'énonciation, etc. ; Kleiber pour la « mémoire discursive » de l'énonciateur et les « savoirs partagés » entre l'émetteur et le récepteur ; Kerbrat-Orecchioni pour la typologie des localisateurs temporels et spatiaux « référence ou moment de l'énonciation » ; Ducrot pour le récit et « l'énonciation mixte » où se manifeste l'interférence ; Culioli et l'ancrage dans la situation d'énonciation pour dégager des valeurs référentielles (constructions cognitives), l'asserteur qui oriente le sens de l'énoncé, etc.).

2. **L'approche communicationnelle ou fonctionnelle** → Elle aborde le fonctionnement de la communication linguistique basée sur la réflexion de Jakobson, le **schéma de la communication** qui associe aux composantes d'un acte de communication, des fonctions du langage. Aux compétences linguistiques et paralinguistiques, viennent s'associer les déterminations psychologiques et psychanalytiques en plus des compétences culturelles (ou encyclopédiques). Le modèle de la communication verbale proposé par Kerbrat accorde une place aux autres compétences sur lesquelles se greffe la compétence linguistique, ainsi qu'aux différents facteurs qui médiatisent la relation langue/parole. La communication verbale n'est pas conçue comme une « transmission de l'information », mais comme une mise en fonctionnement de savoirs et de comportements (Cf. la **compétence communicative** chez Hymes, qui découle de la théorie *compétence/performance* de Chomsky. C'est l'ensemble des aptitudes permettant au sujet parlant de communiquer efficacement dans des situations spécifiques ; en constituant un dispositif communicatif qui comprend les « contraintes sociales » et les « règles linguistiques »).

3. **L'approche conversationnelle** → L'analyse conversationnelle qui est née aux États-Unis, est une conception de la sociolinguistique qui considère le langage comme une interaction sociale. Elle renferme **L'interactionnisme symbolique** consiste en l'étude des échanges individuels en tant que comportement symbolique résultant d'un processus social d'interaction (Cf. Bachmann et les « procès » que les acteurs accomplissent au quotidien mais aussi, Goffman et l'analyse des conversations quotidiennes et le respect de la face dans des échanges « confirmatifs » et « réparateurs ») ; **L'ethnographie de la communication** qui

s'intéresse aux relations entre le langage et ses contextes sociaux d'utilisation. En plus de la notion de compétence (Chomsky), Hymes ajoute celle de compétence communicative. L'ethnographie envisage d'utiliser les deux compétences (pour produire des phrases grammaticalement et socialement correctes ; **L'ethnométhodologie des conversations quotidiennes** qui porte sur le sujet social, créateur de l'acte communicatif (suites interactionnelles et non isolé) de la réalité sociale quotidienne à travers ses savoirs, ses représentations et ses stratégies discursives pour atteindre certains buts. (Cf. Heritage et les quatre postulats (l'interaction structurellement organisée, les contributions des intervenants orientées en fonction du contexte, le détail de l'interaction régi par les deux premiers procédés et enfin, l'analyse des données naturelles pour mieux appréhender les interactions) ; les travaux de Schegloff et Sacks à propos des procédures d'ouverture et de fermeture des conversations et de leur organisation générale, etc.) ; **L'approche interactionnelle en France et en Suisse** Roulet et al. à Genève et Kerbrat-Orecchioni et al. à Lyon s'appuient sur les conversationnistes américains et conçoivent le discours comme une négociation, ce qui permet d'appréhender sa structure et son fonctionnement avec deux composantes pour l'analyse du discours : **l'analyse hiérarchique** (l'acte du langage, l'échange et l'intervention) **et l'analyse fonctionnelle** (Mettre en relation les différents éléments de l'analyse hiérarchique pour mettre en évidence la fonction illocutoire de chaque élément d'un échange et les fonctions interactives qui lient les constituants de chaque intervention). Les fonctions interactives permettent d'expliquer dans chaque cas d'intervention complexe, le rôle argumentatif d'un constituant. La recherche de l'école de Genève (Roulet) porte sur les facteurs qui déterminent l'articulation du discours. L'analyse du discours est envisagée d'une part suivant l'axe de négociation (la recherche d'un accord), et d'autre part, selon une interprétation qui s'appuie sur les critères de cohésion et de cohérence.

L'approche conversationnelle est également appréhendée par Moeschler qui s'est inspiré de la théorie cognitive de la communication (Sperber et Wilson), fait appel aux notions de cohérence et de pertinence.

Cependant, l'analyse conversationnelle est surtout développée à Lyon sous la direction de Kerbrat-Orecchioni, Bange et Cosnier où l'approche pluricodique de la conversation a permis de dépasser le cadre de l'analyse intrinsèque des unités linguistiques pour intégrer les aspects acoustiques et mimo-gestuels négligés jusque-là. Cette perspective exige la comparaison et la description de l'ensemble des régulateurs sonores et visuels. L'activité principale du locuteur se manifeste de façon non verbale par des moyens expressifs (regard, sourire, etc.), moteurs

(hochements de la tête, etc.), vocaux (murmures, etc.), ou bien de façon verbale par des régulateurs (oui, ouais, d'accord, c'est vrai, etc.) qui ponctuent toute production verbale, et servent de point de repère pour celui qui écoute (l'interlocuteur). Les concepts **régulation** et **co-action** se trouvent au centre des travaux de l'équipe lyonnaise.

4. Dialogisme et polyphonie chez Bakhtine → Bakhtine jugeait inconcevable d'analyser la langue comme un système abstrait et rejette la *conscience individuelle de l'énonciation* en adoptant le concept de **dialogisme** pour faire de l'interaction verbale, l'élément central de toute théorie qui porterait sur le langage. Partant du point de vue de Bakhtine « *Parler, c'est communiquer, et communiquer, c'est interagir* », la démarche d'analyse prend en compte la langue dans ses fonctions de communication et de structuration du réel. L'expression selon Bakhtine est appréhendée comme une activité sociale co-déterminée par tout un ensemble de relations dialogiques et non comme un acte individuel. Le **dialogisme** est donc une des composantes essentielles de **la dimension interactive du langage**. La problématique du dialogue implique que tout discours, quelle qu'en soit sa nature (monologue y compris), se présente comme une reprise-modification, consciente ou pas de discours antérieurs et passe par l'activité discursive de sorte que chaque discours « (...) *répond à quelque chose, il réfute, il confirme, il anticipe sur les réponses et les objections potentielles, cherche un soutien (...)* » (Bakhtine, 1977 : 136). Ceci dit, tout discours même étant unilatéral, est dialogique, dans la mesure où il incorpore généralement plusieurs voix, imputables à autant d'énonciateurs distincts. La notion de polyphonie (ou dialogisation intérieure considérée comme « *construction hybride* » par Bakhtine) fait donc partie de la théorie du dialogisme et s'est élaborée surtout à partir de l'étude de discours littéraires.

Todorov qui considère le discours comme « *entité traversée par la présence de l'autre* » va élargir considérablement la lecture de Bakhtine en France et dans l'espace francophone. Kristeva introduit au dialogisme de Bakhtine, le concept d'*intertextualité*, rappelant que « *le dialogisme voit dans tout mot un mot sur le mot, adressé au mot* ». Genette évoque les catégories qui ouvrent sur les théories de la littérature à l'analyse de discours, et se centre sur la transtextualité (ce qui met un texte en relation manifeste ou secrète avec d'autres textes), en isolant les caractéristiques des relations textuelles : l'intertextualité, la paratextualité, la métatextualité, l'architextualité, l'hypertextualité.

Maingueneau suggère d'appliquer les catégories de Genette à des productions discursives autres que littéraires : la *captation* et la *subversion*, des caractéristiques de l'opération

discursive de réinvestissement. Ducrot conteste l'unicité du sujet parlant et suggère de faire une distinction entre sujet parlant, locuteur et énonciateur. Il introduit le concept de polyphonie énonciative dans l'analyse de discours avec la manifestation du sujet modal et du sujet parlant (Cf. également Authier-Revuz, Peytard, etc.)

Éléments du texte qui influencent son interprétation	Signification dans l'analyse de discours et son interprétation
La force de l'énoncé	Le ton de la phrase : Promesse, menace, suggestion, ordre, plainte.
La cohérence	Il s'agit d'une propriété de l'interprétation du texte. Elle est entendue ici dans un sens sémantique de cohérence entre le sens produit par la structure hétérogène du discours. La cohérence renvoie aussi à la compatibilité sémantique des parties d'un discours : phrases, paragraphes et texte global.
L'intertextualité	Élément central dans l'analyse du discours l'intertextualité est fondée sur le principe de l'existence de convention de production de certains discours (les genres : tabloïd, article scientifique, discours politique) et d'ordre de discours (le discours nationaliste, technologique, féministe), de styles de discours (formel, informel, informatif, argumentatif etc.). La combinaison de plusieurs ordres, registre ou styles explique l'hétérogénéité du discours. Elle constitue aussi un levier de transformation de la réalité sociale par le discours.

5. **L'approche sociolinguistique** → Elle étudie la variété des usages linguistiques dans une communauté linguistique (l'étude du langage dans son contexte socioculturel). Son objet d'étude se penche sur : les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, l'analyse de discours, les jugements que les communautés portent sur leur(s) langue(s), la planification et la standardisation linguistiques. Parmi les chercheurs, on retrouve Gumperz, Labov, Goffman, Bourdieu, etc. Gumperz et **l'approche interprétative du discours** (distinction des effets de sens de l'interprétation de l'effet de communication), traite de l'inférence conversationnelle, la relation entre les valeurs significatives et les indices discursifs des signifiants (le contexte du discours), etc.) ; **L'approche variationniste** de Labov tente d'appréhender le langage comme activité socialement localisée dont l'étude se mène sur le terrain puisque toute production linguistique peut faire l'objet d'une description. Cette démarche consiste à retrouver le social dans le linguistique, considérant que les situations linguistiques ne peuvent être résolues qu'en faisant appel à des variables sociales : la variation stylistique (différents usages d'un même locuteur) et variation sociale (différents usages de différents locuteurs au plan de la communauté). Labov distingue deux types de règles de discours : les règles d'interprétation et les règles de mise en séquence

conversationnelles qui relient les actions entre elles ; **Les rituels sociaux** avec Bourdieu qui stipule que tout acte de langage autorisé, sa rhétorique, sa syntaxe, son lexique, sa prononciation même, n'ont raison d'être que de rappeler l'autorité de son auteur. Bourdieu traite le monde social comme un univers d'échanges symboliques et considère l'acte de communication comme une action destinée à être déchiffrée au moyen d'un code culturel qui régit les interactions symboliques.

6. **L'École française d'analyse de discours** → Dans les années soixante, un mouvement fondateur de la pratique française de l'analyse de discours voit le jour. En effet, Dubois et Sumpf traduisent l'article « Discourse Analysis » de Harris paru aux États-Unis en 1952. L'analyse de discours est née du confluent de la linguistique structurale, de la psychanalyse de Lacan et du marxisme de Althusser, dont les questionnements (idéologiques) et les objets (théorie du pouvoir, luttes sociales et politiques) sont la base de l'analyse du discours des chercheurs français, héritiers et adaptateurs du modèle forgé par Harris. Les événements de mai 1968 cristallisent les préoccupations des chercheurs sur le discours politique. Parallèlement à cette première orientation, Jean-Paul Faye articule des recherches sur la relation discours-pouvoir, plus proche de la grammaire générative de Chomsky. Les thèses de Harris constituent le projet sémiotique de Greimas qui porte sur le repérage et l'examen des règles logico-sémantiques qui échappent au cadre formel de la phrase, et favorisent la mise sur pied de la revue *Semiotica*. La formation de la Société d'Étude de la Linguistique Française compte parmi ses animateurs Jean Dubois, J.C. Chevalier, Henri Mitterand, etc. L'année 1962 qui voit naître la revue *Langages* apporte un élan novateur à des chercheurs comme Barthes, Pottier, Quemada. Parallèlement aux recherches de l'équipe de Dubois à l'Université de Paris, l'École Nationale de Saint-Cloud développe autour de Maurice Tournier la lexicométrie politique, méthode fondée sur l'analyse statistique des données. La revue *Mots* constitue le principal organe de diffusion de cette approche. À l'université de Paris VII, en association avec le laboratoire de psychologie sociale du CNRS, Michel Pêcheux, influencé par la théorie d'Althusser, élabore une théorie du langage à partir de l'analyse automatique du discours. En 1969, Michel Foucault ouvre de nouvelles voies à l'analyse de discours, en s'interrogeant sur les rapports entre pratiques discursives et pratiques sociales. L'approche sociolinguistique a été marquée en France par l'analyse des discours sociaux et particulièrement l'analyse du discours politique. La parole de l'homme politique peut donner lieu à une étude de la communication politique, soit par le biais de la sociologie qui va s'attacher aux canaux et codes, soit à l'aide d'une analyse linguistique des messages

politiques eux-mêmes. Analyser un discours politique, c'est aussi aborder le problème du sens et de la signification du contexte situationnel et du sujet parlant. Le discours est une conduite sociale dans la mesure où locuteurs et auditeurs sont déterminés en tant que produits sociaux, mais aussi les buts de l'allocution sont socio-historiques. Devant la variété des objectifs, l'analyse du discours politique en France a emprunté des parcours variés

7. **L'approche pragmatique** → La pragmatique est un carrefour interdisciplinaire pour linguistes, logiciens, sémioticiens, psychologues et sociologues. C'est l'usage des signes en contexte. Selon Morris présenté par Armengaud, la pragmatique présuppose la syntaxe et la sémantique. Récanati la conçoit comme l'utilisation du langage dans le discours et l'étude des marques spécifiques qui attestent de sa vocation discursive dans la langue. Pour Jacques, la pragmatique aborde le langage comme phénomène à la fois discursif et social. Le langage constitue un ensemble intersubjectif de signes dont l'usage est déterminé par des règles partagées. Les concepts fondamentaux de la pragmatique sont : l'acte (parler c'est agir sur autrui), le contexte (lieu, temps, identité et nature des relations qui lient les partenaires, environnement physique et social) et la performance (l'accomplissement de l'acte en contexte). Trois courants principaux de pensée se constituent dans une perspective pragmatique : **Composante sémiotique** (inspirée de Peirce) qui étudie les symboles indexicaux, avec une prise en considération de la relation du signe et de l'interprète dans le sens où elle affecte la relation entre le sujet et l'objet ; **Théorie des actes de langage** (Austin & Searle) (Cf. Cours Pragmatique & énonciation par L. BOUMENDJEL) ; **Linguistique de l'énonciation** (Benveniste) (Cf. Cours Pragmatique & énonciation par L. BOUMENDJEL). La pragmatique peut occuper une place de choix dans l'analyse du discours. En partant de l'idée que parler, c'est d'une certaine manière, agir sur l'auditeur, la Pragmatique offre les outils nous nécessaires à mieux observer la façon dont un orateur exerce de l'autorité sur ses auditeurs au moyen de son discours.

8. **L'approche sémiotique** → La sémiotique résulte de deux courants principaux de pensée : la **sémiologie** de Ferdinand De Saussure et la **sémiotique** de Peirce. De Saussure installe le concept « sémiologie » pour y inscrire la linguistique : « *la langue est un système de signes exprimant des idées et par là, comparable à l'écriture, à l'alphabet des sourds-muets, aux rites symboliques, aux formes de politesse, aux signaux militaires...* ». On peut dès lors concevoir une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale. La linguistique n'étant qu'une partie de la sémiologie, placera la réflexion de De Saussure dans une

Une théorie **triadique** :

- qui repose sur trois catégories philosophiques : la priméité, la secondéité et la tiercéité;
- qui met en relation trois termes : le signe ou representamen, l'objet et l'interprétant.

Une théorie **pragmatique**, c'est-à-dire :

- qui prend en considération le contexte de production et de réception des signes ;
- qui définit le signe par son action sur l'interprète.

La sémiotique pragmatique s'intéresse spécifiquement à tout ce qui est fonction de l'occurrence d'un signe et la distinction entre le signe-index, le signe-symbole et le signe-icône. Un signe est un symbole si ce qu'il représente lui est associé par convention. C'est le cas des signes du langage et des codes culturels en général. Plus exactement, la convention associe au signe un signifié et chaque occurrence du signe actualise cette association. Le symbole selon Peirce recouvre l'arbitraire du signe saussurien. Un signe est un index si chacune de ses occurrences est liée existentiellement, comme la fumée et le feu, le symptôme et la maladie, la trace et le passage. Enfin le signe-icône partage, avec ce dont il est signe, quelques propriétés, mais pas toutes. On peut citer à titre d'exemples les plans, les photos, les maquettes. La tripartition symbole-icône-index a une valeur sémiotique générale. Toutefois la mise en évidence d'un signe indexical a une application linguistique : la référence comme « je », « ici », se détermine en fonction du contexte existentiel de profération. Toute une partie de la sémiotique les étudie en tant que symboles indexicaux ; c'est là le point de convergence entre la linguistique de l'énonciation, la pragmatique linguistique et la sémiotique. En France, avec Levis-Strauss, Barthes et Greimas, la sémiologie s'est tournée vers l'étude des formes sociales qui fonctionnent « à la manière du langage » (systèmes de parenté, mythe, mode, etc.), et vers l'étude du langage littéraire. La sémiotique se définit alors comme l'étude des pratiques signifiantes prenant pour domaine le texte. L'analyse narrative du récit a pour corollaire l'analyse de discours. La pratique signifiante apparaît comme sens articulé, c'est-à-dire comme signification et comme discours sur le sens, c'est-à-dire que la généralisation de la signification ne passe pas d'abord par la production des énoncés et leur combinaison en discours ; elle est relayée, dans son parcours, par des structures narratives et ce sont elles qui produisent le discours sensé, articulé en énoncés. L'intérêt de plus en plus large manifesté depuis quelques années pour les études de narrativité, de lecture de texte et de l'image est à mettre en parallèle avec les espoirs de voir naître une sémiotique qui se rapproche de plus en plus des autres approches en analyse de discours. L'enrichissement méthodologique de l'analyse narrative et la possibilité de l'appliquer aux médias (presse écrite, radiophonie, télévision), au cinéma ouvrent la voie à une sémiotique du discours. Le discours est situé

dans le domaine des messages mixtes pluricodés où se mêlent en effet le son et l'image, le scriptural et le musical. À ce niveau, il y a appel à une analyse sémiotique singulière, puisque du discours s'exprime dans la mise en relation de ses constituants disparates : des paroles, des sons et des images. L'analyse d'un tel discours oblige l'observateur à se mettre dans une mobilité constante qui consiste à enregistrer, écouter, regarder, ... Avec les médias radiophoniques et télévisuels, on quitte le champ de l'écrit, jusqu'ici unique objet de la sémiotique, pour travailler sur des échanges verbaux, tout au long desquels la narrativité s'exprime. Tous les schémas formels d'analyse du récit portent sur des dialogues. L'analyse sémiotique se glisse dans les approches interactionnelles et conversationnelles où elle trouve son objet d'analyse.

Approche européenne	Approche américaine
La vie des signes au sein de la vie sociale. Sémiologie de De Saussure	Théorie générale des signes et de leur articulation dans la pensée. Sémiotique de Peirce

APPLICATION : Sémiotique Peirce

L'EMPREINTE D'UN PIED SUR LE SABLE

Considérons un phénomène : l'empreinte d'un pied sur le sable.

1. Il s'agit d'un phénomène spatialement localisé (un sinsigne), dont la forme ressemble à un pied (icône) ; nous y reconnaissons les qualités, les traits pertinents de n'importe quel pied (rhème). Une telle interprétation se situe dans le moment présent.
2. Nous pourrions éventuellement nous absorber dans la contemplation intemporelle de cette forme inscrite dans la matière (qualisigne iconique rhématique) et exprimer, peut-être, par le biais d'une photographie, une émotion plastique.
3. Plus probablement, nous prendrons en considération le passé, le contexte de production du phénomène : cette empreinte a été réellement causée par quelqu'un qui est passé là (indice). Notre interprétation mettra alors en relation deux faits concrets : cette empreinte et un pied particulier qui l'a produite (dicisigne).
4. Mais supposons un détective sur la piste d'un assassin... Il reconnaît dans cette empreinte une réplique d'un modèle (légisigne) qu'il a repéré précédemment. Ce qui intéresse le détective, c'est de savoir où se trouve effectivement celui qu'il recherche, et pas seulement de constater qu'il est passé là. Donc l'objet auquel renvoie l'empreinte est localisé dans le futur : l'empreinte devient alors, pour le détective, un symbole de la direction à suivre ; grâce à l'empreinte, il peut prédire la direction dans laquelle il lui convient de poursuivre sa recherche. Pour que le phénomène puisse fonctionner comme symbole, il faut tout d'abord que son aspect iconique et indiciel ait été perçu ; il faut ensuite le considérer comme la réplique d'un modèle, et faire appel, pour l'interpréter, à un argument. Il s'agit ici d'une

abduction : « Ceci est l'indice du passage de l'assassin ; on peut supposer que celui qui est passé là a continué dans cette direction ». Le détective adopte alors un comportement conforme à cette hypothèse : il continue dans la même direction.

Notons que la situation du détective diffère de celle d'un jeu de piste, où des flèches sont utilisées comme autant de répliques d'un légisigne, symbole de la direction à suivre, selon un code établi a priori, dont l'interprétation se fait par déduction, car les répliques ont été placées intentionnellement pour indiquer la piste.

La déduction et l'induction ont été longuement étudiées par les philosophes classiques, alors qu'aucun logicien, avant Peirce, n'avait reconnu l'importance et la spécificité de cette troisième forme de raisonnement, que Peirce a appelée l'abduction. Il s'agit pourtant d'une forme de raisonnement qui se trouve à l'oeuvre tant dans notre pratique la plus quotidienne que dans la découverte scientifique, et Peirce anticipe, sur ce point, l'épistémologie de Karl Popper.

On peut décrire en quatre phases le processus interprétatif de l'abduction (ou démarche hypothético-déductive) :

1. Nous nous trouvons devant un fait surprenant, inexplicable dans le cadre de nos connaissances antérieures, c'est-à-dire que ce fait surprend nos habitudes ou nos préjugés, dans la vie quotidienne ; ou qu'il ne peut pas être pris en considération par une théorie existante, dans la recherche scientifique.
2. Nous formulons une hypothèse susceptible d'expliquer ce fait. Notre raisonnement est ancré dans la primauté : l'hypothèse, qui surgit dans l'esprit, avec une force instinctive, est suggérée par le fait ; il y a, en effet, une analogie entre le fait et les conséquences résultant de l'application éventuelle de l'hypothèse.
3. Nous appliquons ensuite cette hypothèse par déduction : nous en tirons toutes les conséquences nécessaires. Dans la vie quotidienne, nous adoptons une attitude conforme à l'hypothèse. Et dans la recherche scientifique, il s'agit d'établir avec la plus grande rigueur quels sont les tests qui permettraient, le cas échéant, de falsifier l'hypothèse, c'est-à-dire de prouver sa fausseté, son désaccord avec les faits d'expérience. S'il suffit d'une seule expérience pour infirmer une hypothèse, il en faudrait cependant une série infinie pour la confirmer.
4. Par une sorte d'induction, de généralisation à partir d'un certain nombre de tests positifs, nous considérons que les résultats vérifient l'hypothèse, provisoirement, jusqu'à preuve du contraire.

Prenons un exemple d'abduction dans la conversation courante :

1. Un phénomène surprenant : quelqu'un dit : « Il fait froid ici » ; or la conversation ne portait pas du tout sur des considérations atmosphériques... Il faut ajouter que nous sommes dans une pièce dont la fenêtre est ouverte et que moi, l'auditeur, je me trouve à proximité de cette fenêtre.
2. Une hypothèse explicative : je me réfère à une règle qui fait partie d'un bagage communément partagé de connaissances à propos des faits pratiques et culturels : il fait moins froid dans une pièce lorsque la fenêtre est fermée. Je me suis déjà trouvé dans des situations semblables : quand on juge qu'il fait froid dans une pièce, on ferme la fenêtre. J'établis aussitôt un rapport entre ma connaissance antérieure et le dire actuel du locuteur, d'où l'hypothèse : le locuteur souhaite que je ferme la fenêtre.
3. Une déduction : je tire la conséquence de l'hypothèse, sous la forme d'une prédiction, et j'adopte une attitude correspondante : je ferme effectivement la fenêtre.
4. Une induction : le locuteur ne fait pas d'objection quand je ferme la fenêtre ; au contraire, il me remercie : ce résultat vérifie mon hypothèse.

<http://www.signosemio.com/peirce/semiotique.asp>

Chapitre 4 : Sémiologie et Sémiotique

Le sémiologue dit Umberto Eco, est celui qui voit du **sens** là où les autres, ne voient que des choses.

Introduction à
la sémiotique
visuelle

3

Le signe selon Saussure

Elodie
Mielczarek
www.sciligno.net



• Le rapport entre signifiant et référent:

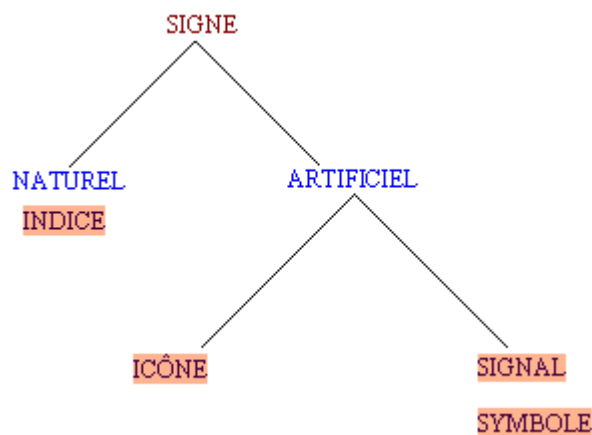
- Il peut être :
 - **arbitraire** : la forme du signifiant est indépendante de celle du référent (exemple le symbole)
 - **motivé** : la forme que prend le signifiant est déterminée par celle du référent (exemple le pictogramme)



Les signes et leurs usages

Trois dimensions de la sémiotique sont distinguées : la syntaxe, la sémantique et la pragmatique. Le signe établit un rapport entre le signifié (monde des objets et des idées) et le signifiant (monde du langage). Le signe prend la forme de :

- L'**indice** qui est un signe attaché à l'objet. Il est essentiel dans la communication non verbale. Exemples : La fièvre est l'indice (ou le symptôme) d'une infection, le ronronnement du chat est un indice de sa satisfaction, la fumée est l'indice de l'existence d'un feu, etc.
- L'**icône** est un signe détaché de l'objet, mais le représente de manière figurée, qui lui ressemble. Il a la propriété d'imiter perceptuellement ce à quoi il réfère (On dit alors que le signe est motivé). L'onomatopée par exemple est une icône sonore, en revanche une photo n'est pas une icône.
- Le **symbole** est un signe détaché de l'objet et qui ne partage avec lui aucun point commun (On parle de signe arbitraire). C'est une représentation fondée sur une convention qu'il faut connaître pour la comprendre. Exemples : Le feu rouge est un signe arbitraire pour indiquer l'arrêt, le drapeau vert à la plage pour indiquer la permission de nager, la colombe représente l'idée de paix, etc.
- Le **signal** est subi, utilisé volontairement par convention et vise à déclencher une réaction, mais il évolue hors syntaxe. Par exemple, le panneau routier.




<https://www.linguistes.com/langue/intro.htm>

Signifié & Signifiant

Le signe se compose d'un **signifiant** (qui est une association de lettres formant des sons) et d'un **signifié** (qui représente le sens, la définition du signe, c'est le contenu). Les deux faces du signe sont indissociables. Le mot chien est un signe parce que c'est une forme composée

de lettres (le c, le h, le i, etc.) et parce qu'il est doté d'une signification (un animal domestiqué par l'homme).

Signifié	concept, contenu sémantique.	
Signifiant	image mentale du son, expression phonique.	[elefā]

<https://www.linguistes.com/langue/intro.htm>

La polysémie

C'est la qualité d'un mot ou d'une expression qui possède deux ou plusieurs sens différents. À l'intérieur d'un même code ou système, un signe peut avoir plusieurs signifiés : on parle de polysémie. C'est le contexte qui indiquera le sens à retenir.

Exemples :

- Théâtre : *l'art, le lieu, la production littéraire*
- Rouge : *la couleur, le vin, la race, la colère, le communisme, le sang*
- Vivre : *exister, subsister, habiter, expérimenter, traverser*
- Indien : *habitant de l'Inde, autochtone des Amériques*
- Américain : *qui vient de l'Amérique, qui vient des États-Unis*
- Clarté : *lumière, transparence, intelligibilité, blancheur*
- Souris : *tipex, souris d'ordinateur, l'animal, la viande d'agneau, sourire, jeune fille*

Il arrive même qu'un mot désigne à la fois une chose et son contraire :

- Hôte : *désigne selon le contexte celui qui reçoit ou celui qui est reçu*
- Apprendre : *signifie selon les cas, enseigner ou acquérir une connaissance*
- Plus : *il y en a plus (il y en a davantage) ou il n'y en a plus (il n'en reste pas).*

La **dénotation** est la signification fixée d'un signe donné, alors que la **connotation** est une construction dans laquelle le signifiant et le signifié d'un premier signe deviennent signifiant de second degré qui à son tour produira un signifié seconde, et ainsi de suite.

Les systèmes et relation entre les signes

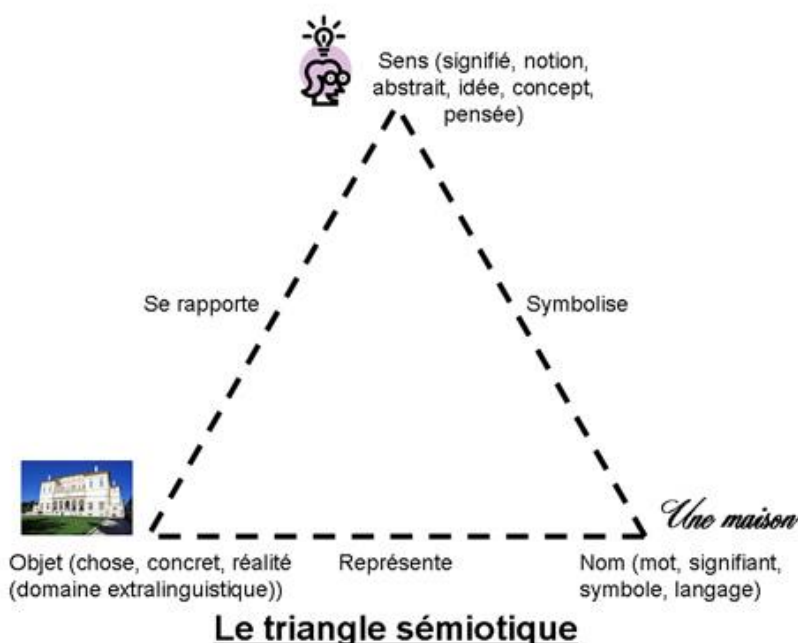
Un même signe a des significations différentes en fonction du **système** auquel il appartient. Pour interpréter correctement un signe, il est nécessaire de le replacer dans le système auquel il appartient. Exemple : la couleur jaune est associée à la noblesse dans la culture chinoise alors qu'elle connote la lâcheté aux États-Unis.

Tout message constitue le produit de la mise en relation des signes les uns avec les autres. Deux types de relations existent : Les **relations paradigmatiques** (désignent les unités substituables dans un contexte donné : « le chat », « le félin » ou « Mistie » sont trois signifiants différents pour un même signifié, ils sont synonymes ; cependant le choix des signifiants relève des connotations attachées à chaque mot) et les **relations syntagmatiques** (désignent la séquence d'unité de longueur variable : mot, groupe de mots, proposition, phrases. Une phrase comme « le chat/ a mangé / la souris » renvoie à une situation banale, alors que la phrase « La souris / a mangé / le chat » renvoie à un univers fantastique. « La souris / est mangée / par le chat » a la même signification que la première, c'est juste que l'accent est mis sur la souris).

Axe syntagmatique (combinaison)			
	Sujet	Verbe	Complément
Axe paradigmatique (substitution)	Le chat	Mange	La souris
	Le félin		
	Mistie		

Le triangle sémiotique

La correspondance entre les signes et l'objet est toujours établie par un interprétant.



<http://love-communication.eklablog.fr/les-signes-et-leurs-usages-a82611749>

Un rire peut être perçu différemment par différents interprétants : connivences, ironie, moquerie... Le mot « table » peut renvoyer, selon l'interprétant à différentes présentations de l'objet : table rustique ou design, table de travail ou de repas,...

L'interprétant décode le signe en fonction de ce qu'il connaît du code, mais aussi de sa culture, de ses sensations, de ses valeurs et de ses motivations (raison pour lesquelles il s'intéresse ou non aux signes). L'interprétant trie ce qui, selon sa culture, sa nature ou sa motivation fait signe et qu'il juge pertinent. Il ignore tous les autres signes ou les considère comme un bruit (éléments qui perturbent la communication). Pour bien communiquer, il est donc nécessaire de susciter son intérêt.

La fonction symbolique

Les sociétés ou les individus utilisent des symboles. La fonction symbolique est à la base de la culture, les cultures sont tissées de symboles. Pour Peirce, « *il y a fonction symbolique quand il y a des signes. Un signe est quelque chose tenant lieu de quelque autre chose pour quelqu'un, sous quelque rapport ou à quelque titre.* » (Trad. Peirce, 1978 : 215).

Exemple : Le dessin d'une balance peut être une simple représentation de l'objet. Placé sur un pare-brise, il devient un signe, symbolise l'ordre des avocats, mais pas pour tout le monde : Il faut être au courant de cette convention. Un symbole est souvent collectif mais peut être valable pour une seule personne également. Par exemple un cartable : il a un nom, une fonction, et pour la fonction symbolique, suivant les personnes, il peut symboliser la torture, la joie de la rentrée, la nostalgie, le regret de ne pas avoir fait des études. On parle souvent de valeur symbolique individuelle.

Une deuxième définition est attribuée à la fonction symbolique : c'est la capacité de se représenter l'absent. Un symbole est un élément perceptible qui renvoie à quelque chose qui ne l'est pas (quelque chose d'absent ou d'abstrait). La fonction symbolique facilite la réflexion.

Exemple de symbole affectif, le doudou, fréquent chez l'enfant, n'a pas de fonction pratique, c'est un fétiche, il renvoie au sein maternel, permet à l'enfant de garder sa maman près de lui. Ce qui donne sa valeur au symbole, c'est la communauté de réaction effective à l'égard du symbolisé et du symbolisant. Par ailleurs, le symbole par ressemblance objective imite, par exemple dans le code de la route, le symbole dos d'âne, il y a recherche d'une ressemblance. La fonction symbolique chez Piaget, existe avant le langage et ouvre la voie au langage.

Les mots n'ont plus besoins de ressembler à ce qu'ils représentent, ils reposent sur des conventions : on peut en créer une infinité. La seule limite est la mémoire. Les symboles sont des outils de la pensée.

Sémiologie de communication VS Sémiologie de signification

Sémiologie de la communication	Sémiologie de la signification
<p>Étudie le monde des signes. Exemple : systèmes de vêtements de deuil, canne blanche de l'aveugle, etc. Elle étudie : le code de la route, signaux ferroviaires, maritimes et aériens, le morse, les sonneries militaires, les insignes, les langages des machines, la notation musicale, le langage de la chimie, des ordinateurs, les langues parlées, sifflées, le tam-tam, etc. Représentants : Mounin, Buysens, Prieto.</p>	<p>Étudie signes et indices sans se préoccuper de la distinction. Elle étudie tout ce qui signifie quelque chose sans se préoccuper si cela est volontaire ou pas ; s'intéresse à l'interprétation des phénomènes de société et cherche si les symboles possèdent un sens caché, des valeurs symboliques. Exemple : le combat bien/mail chez les catcheurs, l'analyse de publicités, de notions impliquées dans le langage. Représentant : Barthes créateur du courant</p>
Conscient, conventionnel, précis	Univers du sens caché, sans rigueur, non conventionnel

Exemple : *Le bifteck et les frites* selon Roland Barthes

Dans les années 1950, Roland Barthes a écrit plusieurs articles, dont « Le bifteck et les frites » qu'il analyse. Si Barthes se contente de « déconstruire » le concept du « bifteck – frites », il tombe sur quelque chose qui nous intéresse énormément : l'idéologie « française » d'un certain « bonheur » lié à la viande.

« Le bifteck et les frites », ce n'est pas qu'un plat barbare qu'il faut critiquer, c'est également toute une idéologie, à laquelle il faut se confronter !

Le bifteck participe à la même mythologie sanguine que le vin. C'est le cœur de la viande, c'est la viande à l'état pur, et quiconque en prend, s'assimile la force taurine.

De toute évidence, le prestige du bifteck tient à sa quasi-crudité : le sang y est visible, naturel, dense, compact et sécable¹ à la fois ; on imagine bien l'ambrosie² antique sous cette espèce de matière lourde qui diminue sous la dent de façon à bien faire sentir dans le même temps sa force d'origine et sa plasticité à s'épancher dans le sang même de l'homme.

Le sanguin est la raison d'être du bifteck : les degrés de sa cuisson sont exprimés, non pas en unités caloriques, mais en images de sang ; le bifteck est saignant (rappelant alors le flot artériel de l'animal

¹ Prévu pour être facilement coupé en deux ou en plusieurs morceaux.

² Nourriture des dieux de l'Olympe, source d'immortalité.

égorgé), ou bleu (et c'est le sang lourd, le sang pléthorique³ des veines qui est ici suggéré par le violine, état superlatif du rouge).

La cuisson, même modérée, ne peut s'exprimer franchement, à cet état contre-nature, il faut un euphémisme : on dit que le bifteck est à point, ce qui est à vrai dire donné plus comme une limite que comme une perfection.

Manger le bifteck saignant représente donc à la fois une nature et une morale.

Tous les tempéraments sont censés y trouver leur compte, les sanguins par identité, les nerveux et les lymphatiques par complément.

Et de même que le vin devient pour bon nombre d'intellectuels une substance médiumnique qui les conduit vers la force originelle de la nature, de même le bifteck est pour eux un aliment de rachat, grâce auquel ils prosaïsent⁴ leur cérébralité et conjurent par le sang et la pulpe molle, la sécheresse stérile dont sans cesse on les accuse.

La vogue du steak tartare, par exemple, est une opération d'exorcisme contre l'association romantique de la sensibilité et de la maladivité : il y a dans cette préparation tous les états germinants de la matière : la purée sanguine et le glaireux de l'œuf, tout un concert de substances molles et vives, une sorte de compendium⁵ significatif des images de la préparturition⁶.

Comme le vin, le bifteck est, en France, élément de base, nationalisé plus encore que socialisé ; il figure dans tous les décors de la vie alimentaire : plat, bordé de jaune, semelloïde, dans les restaurants bon marché, épais, juteux, dans les bistrotts spécialisés ; cubique, le cœur tout humecté sous une légère croûte carbonisée, dans la haute cuisine, il participe à tous les rythmes, au confortable repas bourgeois et au casse-croûte bohème du célibataire ; c'est la nourriture à la fois expéditive et dense, il accomplit le meilleur rapport possible entre l'économie et l'efficacité, la mythologie et la plasticité de sa consommation.

De plus, c'est un bien français (circonscrit, il est vrai, aujourd'hui par l'invasion des steaks américains). Comme pour le vin, pas de contrainte alimentaire qui ne fasse rêver le Français de bifteck. À peine à l'étranger, la nostalgie s'en déclare, le bifteck est ici paré d'une vertu supplémentaire d'élégance, car dans la complication apparente des cuisines exotiques, c'est une nourriture qui joint, pense-t-on, la succulence à la simplicité.

National, il suit la cote des valeurs patriotiques : il les renfloue en temps de guerre, il est la chair même du combattant français, le bien inaliénable qui ne peut passer à l'ennemi que par trahison.

Dans un film ancien (Deuxième Bureau contre Kommandantur) la bonne du curé patriote offre à manger à l'espion boche déguisé en clandestin français : « Ah, c'est vous, Laurent ! Je vais vous

³ Trop abondant, surchargé.

⁴ Rendre prosaïque : enlever tout éclat, toute noblesse (à quelque chose ou à quelqu'un).

⁵ Résumé, ce qui est abrégé.

⁶ Parturition : Le fait d'accoucher ou de mettre bas.

donner de mon bifteck.» Et puis, quand l'espion est démasqué : « Et moi qui lui ai donné de mon bifteck ! » Suprême abus de confiance.

Associé communément aux frites, le bifteck leur transmet son lustre national : la frite est nostalgique et patriote comme le bifteck. Match nous a appris qu'après l'armistice indochinois, « le général de Castries pour son premier repas demanda des pommes de terre frites ».

Et le président des Anciens Combattants d'Indochine, commentant plus tard cette information, ajoutait : « On n'a pas toujours compris le geste du général de Castries demandant pour son premier repas des pommes de terre frites. »

Ce que l'on nous demandait de comprendre, c'est que l'appel du général n'était certes pas un vulgaire réflexe matérialiste, mais un épisode rituel d'approbation de l'ethnie française retrouvée. Le général connaissait bien notre symbolique nationale, il savait que la frite est le signe alimentaire de la « francité ».

Le burger selon Roland Barthes

Roland Barthes se fâche tout rouge. Car le marchand de chiffres ose interpréter le succès du burger, alliant pain, viande, fromage et frites. « *Ce quarteron de minerais céréalier, carné, laitier et légumier serait digne d'être comparé à des produits français ?* » fulmine le sémiologue. Ces deux gros disques de pain mou décorés de 178 graines de sésame, vous appelez ça du pain ? Ce petit tas de chair écrasé en rond, c'est de la viande ou du minerai en pâté ? Ce carré jaune : du fromage ? Et cette feuille de laitue : de la salade ? Barthes qui en oublie les cornichons et les oignons, tire rageusement sur sa pipe.

Pourquoi, donc, le burger tourneboule les analystes de cabinet ? Parce qu'il serait sur « *la carte de 85% de restaurants* » ? Certes, le burger s'est embourgeoisé. Il aurait quitté les plateaux des ouvriers pour les tables chics des cadres dirigeants. Voire... « *Cela fait trois ans qu'on parle de folie pour le burger, renchérit le marchand de chiffres, et là, cette année on ne sait plus comment qualifier cet effet compresseur, c'est de l'hystérie : on enregistre pour 2017, 1.460 milliard d'unités vendues, en croissance de 9%.* » Explication pour Gira Conseil : le service à table car plus d'un burger sur trois est servi à table où « *il remplacerait notre fameux steak frites* ».

Roland Barthes soupire en lâchant une bouffée : « *Qu'est-ce qu'un burger ? Un objet passé de Hambourg à New York, au temps où les ancêtres d'Angela Merkel criaient famine. Les Américains l'habillent en jaune, vert, rouge, le diffusent en Europe en prononçant le mantra « Mondialisation »*⁷. Peut-on le comparer au jambon-beurre qui est le produit nomade par excellence, qu'on met dans son sac, qu'on peut manger debout dans la rue en marchant ? Car le burger nécessite au minimum les deux mains libres. Faire mine de découvrir les miracles du

⁷ Par exemple, Big Mac est arrivé en Europe en 1976 et se vend avec une recette inchangée. « Inventé » à Pittsburgh (Pennsylvanie) en 1967 par Michael Jim Delligati dans un restaurant franchisé, il est appelé à l'époque The Aristocrat, car il se veut luxueux. Il est la base d'un indice créé par *The Economist* pour mesurer le pouvoir d'achat. Il se remet d'une défaite culturelle en Inde en remplaçant le bœuf par de la volaille. Ailleurs, il est proposé en version fromagère. Partout, il est servi avec une sauce industrielle.

« service à table », c'est cocasse : même emballé pour être emporté, le burger se mange assis, contrairement au jambon beurre très nomade.

Barthes fronce les sourcils : « *Un géant suédois du meuble se vante d'être présent dans le fast food avec ses boulettes et hot dogs. Où est la différence entre le burger et les boulettes ?* » Dans les nouveaux ingrédients carnés (vers de farine, viande de laboratoire) ou dans les légumes de la version végétarienne (panais, betterave, carottes) ? Dans la spiruline⁸, micro-algue riche en bêta-carotène et fer, et pour le hot dog, le ketchup de betterave ou de cassis, la crème à la moutarde, la salade hydroponique ? Une recette appliquée aux crèmes glacées saveur fenouil, coriandre, menthe ou basilic ou aux bâtonnets à l'aspérule, l'oseille ou le cerfeuil espagnol.

Roland Barthes se demande si le monde a tant changé ? En 1957, il se rappelle avoir écrit que « *Manger un bifteck saignant représente une nature et une morale. Tous les tempéraments sont censés y trouver leur compte* ». Le burger n'est pas « *semelloïde* » comme le bifteck mais c'est bien de la « *nourriture expéditive et dense* » accomplissant « *le meilleur rapport possible entre (...) la mythologie et la plasticité de sa consommation* ».

Ce qu'on nous demande avec le burger dépassant le jambon-beurre, c'est d'y voir un épisode d'une énième défaite française façon Régis Debray. Le burger « *opresseur* » serait tout, riche, multiforme, souple, « *disposant de tous les degrés possibles de dignité* ». En me serrant la main, Barthes se ravise : « *Votre burger est un parfait mythe géographique. Il est parlé depuis des cabinets de consultants. Les chiffres font-ils le printemps ? Laissez tomber tout ça ! Les Français en ont vu d'autres. Le café, le chocolat, les pommes de terre, la bière, le whisky, ça ne vous rappelle rien ? Les buveurs de café auraient-ils perdu une bataille ? Démystifions, mon ami...* »



⁸ Algue bleue microscopique ([cyanobactérie](#)) croissant dans les eaux saumâtres (Tchad, Mexique, Chine), aux propriétés nutritives très riches.

Image et langage

Deux propositions principales et contradictoires font de la relation entre image et langage, un point de débat et de controverse :

Proposition 1 : l'image évacue le langage verbal et plus particulièrement l'écrit, au point de le rendre caduc, voire de l'éliminer définitivement ;

Proposition 2 : le langage verbal, et plus largement la linguistique, domine tout langage, y compris le langage visuel, car comprendre c'est dire ou nommer.

Que l'image soit un système de signification et de communication différent de celui du langage parlé et écrit, c'est une évidence. Prétendre en revanche que la prédominance (à prouver) de l'image supprime le langage est non seulement une erreur, mais une fausseté. Dès 1964, Barthes a montré dans un apport théorique fondamental que tout système de signes (ou de signification et de communication) se mêle de langage verbal. Il constate en effet qu'il est très difficile de trouver des images qui ne s'accompagnent pas de langage verbal oral ou écrit. Il a montré que dans toute image (cinéma, télévision, publicité, bandes dessinées, photo de presse, etc.) le langage verbal double la substance visuelle et entretient alors, dans presque tous les cas, un rapport structural avec le message visuel. Des contre-exemples viennent à l'esprit devant ce genre d'affirmation : les peintures pariétales préhistoriques, les photos de famille ou « d'art », les films « muets », etc.

La photo « d'art » par exemple, est le plus souvent, comme la peinture à laquelle elle se réfère, accompagnée d'un titre ou d'une légende qui oriente sa lecture et son interprétation. Le cinéma muet est quand à lui, largement accompagné de légendes verbales, narratives ou dialogiques, et représente toutes sortes d'échanges verbaux qui, si nous ne les entendons pas, n'en font pas moins partie intégrante de la représentation et justifient la proposition de Michel Chion de parler de cinéma « sourd » plutôt que de cinéma « muet ». Quant à la publicité, le verbal y intervient, qu'il soit graphique comme dans les affiches et les magazines, ou graphique et oral comme à la télévision et au cinéma. Les écrans de toutes sortes utilisent eux aussi largement l'écrit. Bref, qu'il soit oral ou écrit, le langage verbal accompagne le plus souvent l'image, interagit avec elle pour produire un message global et cela de façon tellement constante qu'un message visuel sans commentaire verbal se doit souvent de préciser « sans légende », « sans titre », ou encore « sans paroles », ce qui n'est pas peu paradoxal. Pour Barthes, « *il n'est pas très juste de parler d'une civilisation de l'image : nous sommes*

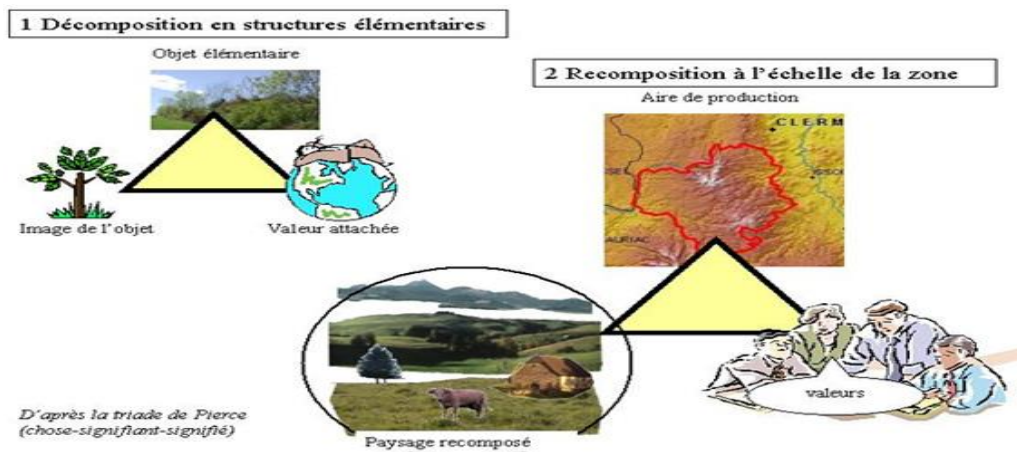
encore et plus que jamais une civilisation de l'écriture ». Le deuxième point qui concerne les rapports entre le linguistique et le sémiotique est d'ordre plus théorique et philosophique. Il pose le problème des relations entre langage et sens, entre langage et pensée, entre langage et communication. Pour Roland Barthes encore, « *percevoir ce qu'une substance signifie, c'est fatalement recourir au découpage de la langue : il n'y a de sens que nommé et le monde des signifiés n'est autre que celui du langage [...] ainsi quoique travaillant au départ sur des substances non linguistiques, le sémiologue [...] est appelé à trouver tôt ou tard le langage (le « vrai ») sur son chemin, non seulement à titre de modèle, mais aussi à titre de composant, de relais ou de signifié [...] Même s'il s'agit d'un langage qui n'est plus tout à fait celui des linguistes, avec des unités plus larges [...] ce sont des objets fonctionnant sous le langage mais jamais sans lui.* »

Ainsi, la sémantique est nécessairement une discipline linguistique et que, comme la sémiotique, elle ne peut qu'être un champ de la linguistique, et non l'inverse, comme le proposait Saussure. Ce point de vue n'est pas celui de tous. Rudolph Arnheim, estime que la pensée médiatisée par le langage n'est pas le seul mode de pensée dont nous disposons. Il existerait pour lui une pensée sensorielle, « *s'organisant directement à partir des percepts de nos organes des sens. Parmi ces actes de pensée, une place privilégiée est accordée à la pensée visuelle* », proche, mais distincte, de la pensée verbale. Il convient, pour Arnheim, de remettre « *les mots à leur place* ». Les concepts mêmes « *sont des images perceptives et les opérations de la pensée consistent à traiter ces images* » tandis que les mots désigneraient des percepts. Arnheim ne croit pas que la parole seule rende la réflexion possible et il distingue deux types de pensée perceptive qu'il dénomme respectivement « **cognition intuitive et cognition intellectuelle** ». La première s'organise en réseaux interactifs tandis que la deuxième s'organise sous forme de chaîne (comme la chaîne verbale ou un raisonnement mathématique). « *Le langage se révèle être un médium perceptif de sons ou de signes qui, à lui seul, n'est capable de conférer une forme qu'à un très petit nombre d'éléments de la pensée [...] Il est en interaction avec les autres médias perceptifs, qui sont les principaux véhicules de la pensée.* » « *On ne peut penser sans recourir aux images et les images contiennent de la pensée. Aussi les arts visuels sont-ils pour la pensée un terrain d'élection.* »

D'autres pensent que ces catégories mentales de référence sont effectivement déterminées par notre culture mais plus particulièrement encore par notre langage. Hjelmslev, en particulier, montre comment « *chaque langue établit arbitrairement des frontières* » dans le spectre des couleurs ; certaines couleurs, telles que des nuances de blanc (neuf, dit-on pour les

Esquimaux), de gris, de noir ou de brun, sont perçues et nommées par certains peuples, ignorées, non perçues et innommables pour d'autres. Il montre aussi qu'il existe des démarcations spécifiques pour les zones du nombre « *selon que les langues ne distinguent qu'un singulier et un pluriel, ou qu'elles ajoutent un duel (comme le grec ancien ou le lituanien)* » ; il en est de même pour la zone temporelle dont l'analyse est perceptible à travers l'usage des différents temps de chaque langue (avec ou sans frontière entre le présent et le futur, etc.). Quoiqu'il en soit, nul ne doute que le langage verbal n'est pas le tout de la communication, ni même de la compréhension. La communication prélinguistique avec les enfants, par exemple, le prouve. En revanche, on peut admettre que le langage reste un outil privilégié de l'élaboration communicable de la pensée et que sa formulation intelligible et verbalement communicable coïncide avec un certain type d'achèvement. Quant à l'image, on peut admettre aussi qu'elle mobilise toutes les parties du cerveau, du plus archaïque au plus évolué, ce qui signifie qu'elle échappe en partie au langage verbal, chez les jeunes enfants comme chez les adultes.

En réalité, ce qu'on appelle image (ou même signe iconique) est un texte visuel : « *La preuve en est que son équivalent verbal n'est pas un simple mot mais au minimum une description (qui peut être infinie) ou un énoncé et parfois même tout un discours.* » (Umberto Eco) Or, une description, un énoncé ou un discours verbaux sont eux aussi polysémiques (ils transmettent aussi de nombreuses informations) et ils ont besoin, tout comme l'image, d'être contextualisés pour être correctement interprétés. Il suffit de penser aux accusations de détournement de sens que les hommes politiques portent contre les journalistes, lorsque ces derniers citent leurs fameuses « petites phrases » hors contexte. La contextualisation comme la dé-contextualisation contribuent largement à la production de sens de tous les types d'expression ou de communication.



« L'analyse sémiologique des messages visuels (ou la sémiotique appliquée à l'image) consiste donc à repérer les différents types de signes mis en jeu et à déduire, à partir de leur organisation réciproque, une interprétation globale acceptable par un groupe d'observateurs donné. En effet, l'analyse sémiologique ne peut concerner uniquement l'interprétation individuelle, mais doit prendre en compte la part collectivement acceptable du message visuel. » (M. Joly, 2011).

Pour **analyser** une **image**, vous devez donc : **Décrire objectivement** (« ce que je vois »)
Mettre en contexte (« ce que je sais ») **Interpréter et critiquer** (« ce que j'en déduis »).

ANALYSE DE PUBLICITE : Exemple de Panzani par Barthes

La pub est partout, c'est une évidence. Tous les jours ce sont des dizaines, voire des centaines de messages publicitaires que nous recevons, la plupart du temps sans qu'on nous en laisse le choix. Les images sont donc omniprésentes dans notre quotidien (affiche, magazine, cinéma, télé, Internet, jeux-vidéo, téléphone portable...). Le but des publicités est clair, nous faire aimer un produit ou une marque et, indirectement, nous faire acheter l'article vanté par la pub. Analyser des images c'est passer par la sémiologie – par l'étude des signes – science que l'on doit au linguiste Ferdinand de Saussure, reprise ensuite par Roland Barthes, notamment dans son étude de la publicité Panzani (datant des années 60) qui demeure encore un modèle du genre. Barthes propose de distinguer trois types de signes présents dans l'image : les signes iconiques (= ce que l'on reconnaît), les signes plastiques (= dimension esthétique pure) et les signes linguistiques (tout ce qui relève des mots écrits).



C'est à Roland Barthes que nous devons la notion de rhétorique de l'image. La rhétorique est la « technique de la mise en œuvre des moyens d'expression pour persuader ».

Concrètement, il s'agira lors d'une analyse d'énumérer dans un premier temps les choses que l'on voit (ex. un filet, des tomates, une boîte de conserve) et d'en explorer les diverses

significations (symboliques ou autres), autrement dit d'évoquer ce que ces objets connotent. Par la suite, il s'agira de la même façon de repérer les signes plastiques, c'est-à-dire les choix de mise en forme (cadrage, échelle, angle de prise de vue, composition, lignes de forces, couleurs, lumière) et d'en interpréter la signification. Enfin on finira par prendre en considération les signes linguistiques (= les mots) en étudiant leur forme et disposition (police, couleur, taille, formes...) et leur sens (à travers les figures de style convoquées, les rimes, jeux de mots, sonorités, etc.).

Barthes nous montre ainsi combien cette publicité Panzani poursuit trois objectifs : 1) nous vanter les mérites du « service culinaire total » proposé par les produits Panzani, 2) nous faire croire que ces produits sont préparés à partir de produits frais, et enfin 3) nous vendre le fantasme de l'Italie éternelle de cartes postales. Voyons dans les détails comment il y parvient : 1) Le service culinaire total : Panzani décline dans cette pub tous ses « produits dérivés » nécessaires à la confection d'un plat composé : les pâtes, la sauce et le parmesan (présents dans l'image et dans le texte), de telle sorte qu'il n'y a plus qu'à déguster. La richesse culinaire est renforcée par la présence des ingrédients qui ont servi à la fabrication de la sauce (tomate, poivron, champignon, oignon). Tous ces produits remplissent le panier de la ménagère jusqu'à déborder. La disposition de l'ensemble fait d'ailleurs penser à une « corne d'abondance ». Ce concept de richesse se retrouve aussi au niveau de la couleur jaune (= or) et des signes linguistiques (« de luxe » dit le texte) comme par la répétition jusqu'à saturation du nom de la marque « Panzani ». 2) Les produits frais : cette scène s'inscrit dans une temporalité : c'est un retour de marché et un avant-repas. Les lignes de forces (diagonales dynamiques du haut vers le bas) et la disposition de l'ensemble traduisent une action en train de se faire (sens de lecture gauche-droite, du marché vers la table). Cette image traduit donc une opération culinaire. D'autant qu'on veut ici nous faire croire (par analogie) que ce sont ces beaux ingrédients frais qui servent à réaliser la sauce (en boîte de conserve...) et que tout ceci serait « fait main ». La lumière estivale rajoute à cette idée de légumes de saison. En somme, c'est une façon de dire aux femmes modernes des années 60, qu'il suffit d'ouvrir une boîte de sauce Panzani pour retrouver instantanément toutes les qualités de la cuisine faite à la maison au retour du marché. 3) L'Italie Eternelle : Imaginez un Parisien blotti dans son métro un jour d'hiver pluvieux. La vision de cette image ne pourra que le faire voyager pour lui rappeler, sans doute, son dernier séjour au club Med de Metaponto. Il faut dire que cette pub respire l'« italianité » comme dit Barthes. La sonorité même de la marque « Panzani » répétée 4 fois, l'expression « à l'italienne » de la légende, les trois couleurs utilisées ici (rouge, vert, jaune) qui rappellent celles du drapeau italien et, au-delà, tout ce que ce repas en préparation convoque comme images folkloriques : les pasta, la mama, le soleil, la chaleur humaine et la familia (les nombreuses formes arrondies renvoient tout autant à la féminité-maternité qu'à l'idée de cercle familial, de cocon). La pub joue ainsi à fond la carte de l'imagerie touristique associée à la tradition picturale – éminemment italienne (Barthes décèle ici une composition façon « nature morte »). La démonstration de Roland Barthes est sans faute. Il nous apprend à lire les images et nous rappelle aussi combien celles-ci jouent sur les fantasmes et la manipulation, flirtant volontiers avec le mensonge. Car enfin, nous faire croire que ces produits fabriqués à la chaîne dans nos usines agroalimentaires et bourrés de conservateurs sont comparables à la bonne cuisine familiale de la mama... enfin, c'est pas sérieux. (Roland Barthes)

Pour l'analyse de l'image de presse, veuillez consulter ce lien : <http://clemi.ac-dijon.fr/wp-content/uploads/2016/10/Doc-ANALYSE-DE-LIMAGE-DE-PRESSE-2016.pdf>

Dialectique des couleurs

Symbolique des couleurs

Les manuels traitant de la symbolique des couleurs sont globalement empiriques et contradictoires. Il semble vain de vouloir chercher une valeur symbolique absolue dans l'utilisation particulière d'une couleur. Selon les lieux, selon les époques, les significations particulières attribuées à une couleur se sont transformées, parfois même inversées. Chaque couleur doit donc être appréhendée dans la dialectique de ses significations, ces dernières devant être considérées, non pas comme des données inhérentes à la couleur, mais comme le résultat d'une histoire particulière et de ses usages socioculturels. Dans un passé récent, par exemple, nous avons vu, les plateaux de l'information télévisée s'orner tantôt de couleur dites « chaudes » (orange, saumon...), tantôt de couleurs dites « froides » (bleu, noir...), chacune de ces couleurs symbolisant, selon le contexte du moment, le ton feutré, le dynamisme, le contact, le sérieux, ...

Le jaune

Pour Kandinsky, le jaune est la couleur chaude fondamentale qui s'oppose au bleu. C'est pour lui "une couleur typiquement terrestre". C'est la couleur de la vie. "*Un tableau peint en jaune dégage toujours une chaleur spirituelle*" (KANDINSKY (Wassily), *Du spirituel dans l'art, et dans la peinture en particulier*, Paris, Denoël, Ed. originale 1954, 1989.)

Si le jaune est aujourd'hui effectivement le plus souvent associé à la chaleur, au soleil, aux vacances, à l'intensité de la vie... il fut par le passé la couleur de la peur et des persécutions. Le jaune était la couleur des fous et des bouffons du roi. C'était la couleur des parjures, des mauvais payeurs, des non-chrétiens dont les juifs en particulier (l'étoile jaune de l'holocauste en était le prolongement). Le jaune, c'était au Moyen-Âge, la couleur de la calomnie, qui a aussi trouvé sa version moderne en désignant l'anti-syndicaliste briseur de grève, le "jaune".

Le bleu

Dans l'antiquité grecque et romaine, le bleu n'était pas ou très peu employé et même considéré comme désagréable à l'oeil : une couleur barbare. Les couleurs recherchées à l'époque étaient le rouge, le blanc et le noir. Le bleu était la couleur des barbares. Il fallut attendre le XIIème et XIIIème siècle pour voir les armoiries adopter la dominante bleue. Le bleu devint la couleur des habits royaux, de la stabilité, du pouvoir (avoir du sang bleu). C'est sans doute, dans cet héritage symbolique qu'il faut interpréter aujourd'hui le bleu de la couleur du drapeau de l'union européenne.

Pour Kandinsky, le bleu fondamentalement opposé au jaune, est "la couleur typiquement céleste". Si le jaune développe un mouvement excentrique qui se rapproche de l'observateur, le bleu, tout au contraire, développe un mouvement concentrique qui s'éloigne de l'homme et conduit à la mort. (1) Délaissé dans l'antiquité, le bleu est aujourd'hui la couleur la plus convoitée.

Le bleu est une couleur qui fixe, ancre, stabilise. Il est couleur de pérennité (éternité, infini, immortalité, etc.) il représente la science, en même temps il désigne la sottise, le novice (le bleu).

Le vert

Il est au Moyen-Âge symbole du désordre, de la transgression de l'ordre. Pour Kandinsky, dans sa logique oppositionnelle entre le bleu et le jaune, le vert représente la stabilité par excellence, l'équilibre idéal issu du mélange des deux couleurs fondamentalement opposées.

Le vert est la couleur qui ne se meut vers aucune direction puisque les mouvements concentrique et excentrique s'annulent.

Couleur du calme et du repos (la nature), couleur de la concorde et de l'entente (le tapis vert), couleur de la permission (drapeau vert et feu vert), le vert a vu sa symbolique s'inverser depuis le moyen-âge.

Couleur de l'Islam et des écologistes, l'opposition dialectique entre ordre et transgression de l'ordre se retrouve d'une certaine façon aujourd'hui à l'intérieur de ces deux mouvements qui ont la couleur verte pour symbole.

Le rouge

Le rouge c'est la couleur du sang, la couleur intérieure de l'homme. C'est aussi la couleur du feu et de l'autorité. Le rouge a longtemps été considéré comme LA couleur par excellence, celle de la beauté et celle des origines (Adam viendrait du latin *adamus* qui signifie "fait de terre rouge", pour d'autres Adam vient de l'araméen *dam*, signifiant *sang*, rouge se disant *adom*. Dans diverses langues "rouge", "coloré" et "beau" sont synonymes.



Rouge, couleur "intérieure" - Kaki, couleur "extérieure"

Le rouge fut longtemps la couleur dominante de l'habillement des soldats, utilisée pour désigner clairement à l'ennemi quelle était la cible. Cette couleur de l'habit militaire associée à la couleur "intérieure" de l'homme a été remplacée, au XXème siècle, par des couleurs "extérieures" de disparition, couleurs kaki, couleurs de boue, couleurs d'excréments.

Mais c'est dans le drapeau rouge que l'on rencontre le plus fort revirement symbolique de cette couleur. Le drapeau rouge était le signal de la loi martiale qui interdisait les attroupements. Ce sont les révolutionnaires de 1830 et 1848 qui utilisèrent ce drapeau comme emblème de révolte et il devint plus tard le drapeau de la Commune.

Aujourd'hui encore le rouge est symbolique à la fois de la révolte et de l'interdit établi par l'autorité : panneaux de signalisation automobile, feux rouges, drapeaux d'interdiction de baignade... (C'est la confusion sur ce double sens que Charlie Chaplin a utilisé dans "Les temps modernes").

Le noir

Le noir a été, pour les moines occidentaux, une façon de s'opposer à la civilisation colorée méditerranéenne. Avec les draps de laine noire des Flandres, le clergé a pu s'habiller de façon pratique, solide et pas chère, rompant avec les fastes orientaux que les croisés avaient découverts. Le noir est ainsi devenu le symbole de l'austérité, de la religion, de la morale en opposition à l'Orient coloré.

Cette symbolique a trouvé son prolongement dans toutes les institutions contenant des élites, symbole de probité, d'honnêteté, de morale. L'habit noir était une façon de masquer les différences sociales par la neutralité d'une absence de couleur. Le noir devint la couleur de la justice, celle des protestants, celle des professeurs. Le costume sombre, celui des affaires, du travail sérieux, de la consommation pieusement restreinte, connu son apothéose au XIXème siècle avec le capitalisme industriel. Le noir devint le signe de ralliement de la bourgeoisie et

le symbole de l'ordre. Et, comme pour le rouge, cette fonction sociale dominante fut détournée par les révolutionnaires pour devenir la couleur de l'opposition à l'ordre établi, celle de l'anarchie.

Le blanc

Couleur de pureté et de virginité, le blanc est aussi la couleur de la maladie et de la mort. L'aube du communiant, le voile de la mariée, la blouse de l'infirmière et le linceul du mort associent dans une même couleur ce qui n'a jamais été touché spirituellement ou physiquement avec ce qui est définitivement souillé.

Approche historique et culturelle (Image)

« En choisissant des couleurs nous manipulons des signes qui ont gouverné le monde dans un passé lointain. Prélevée dans la nature, une couleur prend toujours place dans une échelle de valeurs élaborées par l'homme ./.. La couleur est une fonction classificatoire forte. C'est ce qui sert à classer, à hiérarchiser, à opposer... » (CLAIR Jean, extraits de : « Les routes de la lumière - Au bout de l'arc en ciel », film documentaire de Henri COLOMER.)

Couleur, art et société

Au XVIIIème siècle, l'architecture était sans couleur. La ville était couleur de la pierre, jeux d'ombre et de lumière.

Au XIXème siècle, la ville a la couleur grise de l'industrialisation en marche, celle des usines, de la fumée, du charbon... mais aussi de la misère. En réaction à cette grisaille ambiante les peintres expressionnistes useront de couleurs vives et puiseront leur inspiration dans les campagnes colorées. En contrepoint à cette tendance picturale, Picasso développera son style monochromatique appelé la "période bleue".

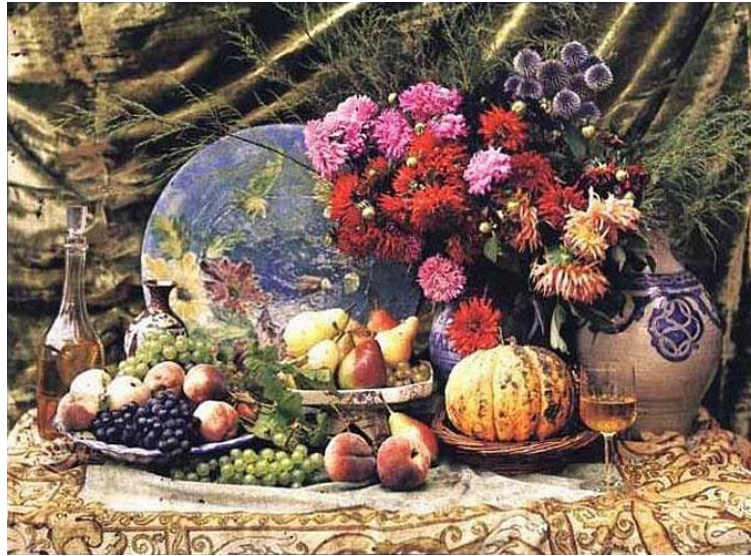
L'affiche

La mise au point de procédés techniques industriels de reproduction de la couleur, prend alors une valeur particulière au milieu d'un monde urbain plutôt gris. L'affiche devient la première "industrie d'art" ("industrie culturelle" on dira aujourd'hui), quelques dizaines d'années avant la couleur en photographie. La place originale qu'elle occupe depuis comme l'intérêt que les peintres de l'époque lui accordèrent (Bonnard, Toulouse-Lautrec...), sont sans aucun doute en rapport avec cette possibilité nouvelle de reproduction "de masse" de la couleur.

La photographie

En photographie, les premières tentatives sur la couleur datent du dernier tiers du XIXème siècle, c'est à dire quelques années après la démonstration physique de Maxwell. Charles Cros, Louis Ducos du Hauron, Gabriel Lippman présentent divers procédés qui ne déboucheront pas sur une commercialisation.

C'est encore les frères Lumière, quelques années après leur invention du cinéma (1895), qui mettent au point le "procédé autochrome" et déposent leur premier brevet sur la photographie en couleurs (1903), les plaques furent commercialisées à partir de 1907. D'une qualité exceptionnelle ces "autochromes" ont conservé aujourd'hui encore toute leur beauté. On peut en découvrir à l'Institut Lumière à Lyon, ou au musée Albert Kahn dans les "Hauts de Seine".



Autochrome (1904 à 1917)

Les années 1935/36 verront l'apparition de la pellicule couleur Kodachrome et de la pellicule Agfacolor, mais limitées aux diapositives seulement. Le succès de la couleur en photographie viendra plus tard, de la possibilité de tirage sur papier qui sera effective à partir de la fin des années 40 et se popularisera à partir des années 50.

La pratique du "noir et blanc" restera fortement attachée à l'art photographique. Les laboratoires de photos amateurs "noir et blanc" contribueront, aujourd'hui encore, à aborder la photographie dans sa dimension artistique.

Au cinéma et à la télévision et en vidéo...

Peu de temps après son invention par les frères Lumière, le cinéma cherchera, par souci de réalisme ou d'esthétisme, à reproduire les couleurs de la vie. Dès 1897 Méliès fit colorier image par image son film : «Le manoir du diable». Coloriage image par image, au pinceau ou au pochoir, les maisons de production emploieront, au début du XX^{ème} siècle, des centaines d'ouvrières à cette tâche.

Si les premières tentatives de prises de vue en couleur remontent à la fin du XIX^{ème} siècle, ce n'est qu'un peu avant la seconde guerre mondiale que les procédés américain et allemand seront définitivement mis au point. Mais il faudra attendre la seconde moitié du XX^{ème} siècle pour voir l'usage de la couleur au cinéma se généraliser.

Quant à la télévision en couleur, si les premiers essais remontent aux années 20, c'est à la fin des années 60, qu'en France, les premiers récepteurs couleurs commencèrent à être commercialisés.

Les magnétoscopes qui apparaissent à la fin des années 60 seront à bobine et en "noir & blanc" (les portapak). Le pionnier de l'art Vidéo, Nam June Paik, sera un des premiers acheteurs de portapak en 1965. L'enregistrement de la couleur viendra au début des années 70 avec la cassette (VHS en autres).

Lorsque les premiers portables vidéo "noirs et blancs" apparurent, ce furent les associations, les institutions éducatives et le mouvement militant qui les premiers ont vu en elle l'outil idéal pour une nouvelle forme de communication. Le mythe fondateur de cette nouvelle communication qui se voulait décentralisée et désacralisée s'est construit en opposition au modèle dominant de la télévision alors "malade du pouvoir".

Paradoxalement ces nouveaux outils d'enregistrement de l'image ont servi à véhiculer principalement de la parole. Paradoxalement encore, la "vidéo militante" s'estompera avec le perfectionnement de l'outil et la possibilité d'enregistrer la couleur, pour disparaître quasiment par la suite devant l'impuissance à faire face au flux des images télévisuelles.

La télévision offre au téléspectateur la possibilité d'intervenir sur les réglages de l'image (luminosité, contraste, saturation..) cet avantage (qui est aussi perçu comme un inconvénient du point de vue des auteurs et en particulier des directeurs de la photo) fait que tout un chacun peut amplifier ou non les couleurs qui lui sont proposées.

Les observations que nous avons pu faire montrent que dans bien des cas la réception des couleurs sur les téléviseurs est sur-saturée, comme si l'ajout de couleurs représentait la garantie d'un vrai divertissement.

La couleur en débats

"La couleur c'est la vie", célèbre slogan repris en son temps par une marque de peinture. Mais on ne dit pas "Le noir et blanc" c'est la mort. Alors faut-il voir derrière l'expression populaire l'idée que la couleur représenterait davantage le réel que le "noir et blanc" ?

Les controverses sur l'usage de la couleur ont commencé non pas avec l'affiche mais avec la photographie et se sont amplifiées par la suite avec le cinéma, la télévision et la vidéo. Dans ces technologies, il s'est trouvé des promoteurs et des détracteurs pour vanter ou critiquer l'apport respectif de la couleur par rapport au noir et blanc.

Pour certains, la couleur représente un matériau supplémentaire dans les possibilités expressives et esthétiques.

Pour d'autres, l'utilisation de la couleur, en accordant une place plus importante au *représenté* qu'à la *représentation*, ne servirait qu'à renforcer l'effet de réel. Mais paradoxalement, le cinéma couleur, à ses débuts, tourne le dos aux films réalistes, et le dernier cinéaste à se "mettre à la couleur" fut Robert Bresson (il était peintre).

Quant à la vidéo militante, elle a suivi le chemin inverse de la couleur, florissante et prometteuse en "noir et blanc" elle s'estompera puis disparaîtra avec la couleur, comme si une plus grande similarité avec le réel ne permettait plus de tenir un discours distancié sur ce réel.

Au cours du XX^{ème} siècle, tous les supports de communication chercheront à intégrer la couleur dans leurs publications. Ce fut le cas de la photographie, du cinéma, de la télévision... puis s'en suivirent les magazines papiers, la presse quotidienne, les écrans d'ordinateurs, les photocopieuses...

Au-delà des outils de communication c'est aussi tous les objets de la vie courante qui se colorieront fortement après la deuxième guerre mondiale : voitures, objets en plastique, enseignes lumineuses... pour ne citer que les plus marquants.

Comparativement aux siècles passés, le monde occidental est aujourd'hui rempli de couleurs et d'objets colorés. Tous les pans de la vie quotidienne se colorent et se colorisent ou sont déjà fortement colorés, mouvement qui se trouve amplifié par les lumières électriques et électroniques.

C'est donc sur cet "arrière fond socioculturel" qu'il nous faut apprécier l'évolution des signes de la communication qui concernent la couleur.

Nouveaux usages de la couleur

Il nous semble aujourd'hui que ce n'est pas tant dans l'utilisation particulière de tel ton, teinte ou dominante colorée qu'émergent de nouvelles formes visuelles de représentation que dans l'usage lui-même de la couleur en opposition au "noir & blanc".

Bien entendu il existe encore des utilisations privilégiées de telle ou telle dominante colorée. Les émissions de variétés ou de jeux, par exemple, font largement appel aux couleurs vives, supposées "gaies". Toutefois l'utilisation de la palette des couleurs dans les situations les plus variées fait que les connotations recherchées remplissent de moins en moins leur rôle, et l'on peut trouver aujourd'hui des émissions d'information avec des décors aux tons réputés "chauds" et des émissions de divertissement dans des décors aux tons réputés "froids".

La symbolique des couleurs ayant été par trop utilisée, et celle-ci pouvant renvoyer, comme nous l'avons vu, à des significations dialectiquement opposées, ce n'est donc point tant sur la qualité chromatique que de nouvelles formes peuvent apparaître, que dans une intervention globale sur son intensité. En d'autres termes, si aucune couleur particulière ne peut plus étonner, surprendre ou émouvoir un spectateur, c'est donc sur la présence elle-même de la couleur que peuvent se tisser de nouvelles significations.

Quelques cas de figure observés

Les éléments visuels en "noir et blanc" sont généralement utilisés pour signifier les rêves, les fantasmes, les pensées... en opposition à la couleur utilisée pour représenter le réel (même fictionnalisé). Ces formes de construction recherchent une sorte de correspondance entre la vie réelle (faite d'imaginaire "noir et blanc" et de réel coloré) et le représenté.

- Nous rencontrons aussi des utilisations inverses où le "noir et blanc" est utilisé pour représenter la réalité et la couleur est utilisée pour représenter le rêve. Au "noir et blanc" est associée l'expression de la grisaille de la vie, à la couleur correspond en opposition un monde imaginaire (mais aussi réel quelque part), plus beau et qui est, par exemple dans les publicités, celui du produit à vendre.

- Le mélange "noir et blanc" couleur peut être utilisé pour différencier des temporalités de réalisation à l'intérieur d'une même séquence, ou des provenances différentes. Il s'agit dans ces cas-là de poser des usages divers et variés comme autant d'éléments de langage.

- Notons enfin qu'il existe une autre forme particulière qui s'apparente à la fois au "noir et blanc" et à la couleur et qui est l'image monochrome avec un teinte dominante particulière. C'est, il nous semble, un moyen intéressant de conjuguer les aspects expressifs du "noir et blanc" avec ceux de la couleur.

Conclusion sur les nouveaux usages de la couleur

Comme nous l'avons déjà souligné, ce qui nous semble porteur d'une signification forte ne réside pas tant dans l'utilisation particulière de telle ou telle couleur, ni dans les possibilités expressives particulières du "noir et blanc" que dans l'opposition qui se construit entre couleur et "noir et blanc" et cela dans un environnement culturel qui est lui, fortement coloré.

Dans l'opposition qui se construit entre le "noir et blanc" et la couleur nous voyons les connotations respectives de chacun s'étendre et s'amplifier. Le "noir et blanc" peut représenter une mise à distance historique, psychologique, onirique, esthétique...

La couleur, tout au contraire, est utilisée comme signe de rapprochement :

- le présent (en opposition à l'histoire),
- l'extériorisation des sentiments (en opposition aux pensées enfouies),
- la réalité (en opposition au rêve)
- le fonctionnel (en opposition à l'esthétique)...

Mais ces oppositions entre le "noir et blanc" et la couleur sont parfois utilisées pour souligner justement leur opposition. Ainsi le "noir et blanc" peut être utilisé pour amplifier par contraste les connotations de la couleur comme une sorte de "faire-valoir" et la couleur peut parfois venir renforcer la dimension poétique de l'esthétique du "noir et blanc".

Références bibliographiques

1. BARTHES R., 1985. *L'aventure sémiologique*. Éditions du Seuil, Paris.
2. BENVENISTE É., 1974. *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard, p. 67-88.
3. BENVENISTE É., 1970. *L'appareil formel de l'énonciation*. *Langages*, 5(17), 12-18.
4. BENVENISTE É. 1966. *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, p. 225-257.
5. BOURGEAULT G., 2004. *Éthiques Dit et non-dit, contredit, interdit*. Essai. Presses de l'Université du Québec.
6. BRETON Ph., 2003. *L'argumentation dans la communication*. 3^{ème} édition, Paris La Découverte (Repères, 204), Paris.
7. BROWN G. & YULE G., 1983. *Discourse analysis*, Cambridge University Press.
8. CARLOTTI A., 2011. *Phrase, énoncé, texte, discours. De la linguistique universitaire à la grammaire scolaire*. Lambert-Lucas Limoges, pp. 220.
9. CHAROLLES M., 2016. « De la phrase au discours : quelles relations ». A. Rousseau ed. *La sémantique des relations*, Université de Lille III, p. 237-260., pp.237-260, 2001. fihal-01404546f
10. CHAROLLES M., 1995. « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », *Travaux de linguistique : Revue Internationale de Linguistique Française*, De Boeck Université, 1995, pp.125-151. halshs-00334043. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00334043/document>
11. CHAROLLES M., 1988. « Les études sur la cohérence, la cohésion et la connexité textuelles depuis la fin des années 1960 », *Modèles Linguistiques*, X, 2, 45-66.
12. CHARTIER L., 2003. *Mesurer l'insaisissable. Méthode d'analyse du discours de presse*. Presses de l'Université du Québec.
13. COURTÉS J., 1991. *Analyse Sémiotique du Discours : de l'énoncé à l'énonciation*. Hachette Supérieur.
14. ECO U., 1992. *La production des signes*, Biblio Essais.
15. GLOSSAIRE DE DÉFINITIONS POUR E54SLM, Analyse du discours, <http://asl.univ-montp3.fr/e54slm/E54SLM-Glossaire.pdf>
16. GONZALEZ-REY F., 2008. « Subjectivité sociale, sujet et représentations sociales », *Connexions*, 1(89), 107-119.

17. JOLY M., 2011. *L'image et les signes. Approche sémiologique de l'image fixe*. 2^{ème} édition, Armand Colin.
18. KERBRAT-ORECCHIONI C., 1980. *L'Énonciation : de la subjectivité dans le langage*, Paris : A. Colin.
19. MAINGUENEAU D., 2014. *Discours et analyse du discours*. Armand Colin
20. MAINGUENEAU D., 1996. *Les termes clés de l'analyse du discours*. Éditions du Seuil, Paris.
21. MAINGUENEAU D., 1976. *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*. Paris, Hachette.
22. MAINGUENEAU D., 1982. *Nouvelles tendances en analyse du discours*. Paris, Hachette.
23. MARTINET A., 1980. *Éléments de linguistique générale*. Armand Colin.
24. MOESCHLER J. & REBOUL A., 1994. *Dictionnaire Encyclopédique de Pragmatique*, Paris, Seuil.
25. NYCKEES V., 1997, « Catégories sémantiques et historicité des significations », *Histoire Épistémologie Langage*, 19(1), 97-119.
26. PAVEAU M.-A., 2009. « Mais où est donc le sens ? Pour une linguistique symétrique », *Res per nomen* 2, May 2009, Reims, France, 21-31.
27. REBOUL A. & MOESCHLER J., 1996, « Faut-il continuer à faire de l'analyse de discours ? ». *Hermes*, 16, 61- 92.
28. REBOUL A. & MOESCHLER J., 1998. *Pragmatique du discours : de l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Armand Colin, Paris.
29. SIMONIN O., 2010. « Impolitesse, coopération et principes d'inférence », *Lexis special*, n° 2 : *impolitesse/impoliteness*, p. 21-34 : http://lexis.univ-lyon3.fr/IMG/pdf/Lexis_special_2_-_Simonin.pdf
30. SIMONIN O., 2013. « Typologie des contenus implicites », *Études de Stylistique Anglaise*, n° 5, p. 27-42. DOI : [10.4000/esa.956](https://doi.org/10.4000/esa.956)
31. WENTZEL B., 2015. « Questions de subjectivité en formation professionnelle des enseignants », *Recherche et formation*, 80, 17-32.
32. WILSON D. & SPERBER D., 1993. « Pragmatique du temps », *Langages*, 112, 8-26.

GLOSSAIRE DE DÉFINITIONS ANALYSE DU DISCOURS

N.B. : Tout cela n'est certes pas à mémoriser par cœur ; il s'agit de définitions auxquelles on peut se reporter pour une meilleure compréhension du cours et qui demandent à être mises en pratique dans l'analyse linguistique des textes.

Actant : Dans la phrase en *Faire*, positions programmatiques où l'acte trouve la représentation de ses clôtures initiale et terminale. Dans *Pierre lit un conte à Marie* ou *Un conte est lu par Pierre à Marie*, *Pierre* représente l'origine de l'acte, son initiateur, et sera dit actant actif, actant confirmé ou actant premier ; *conte* pose le terme de l'acte et sera désigné comme actant passif, actant infirmé ou actant second ; *Marie* en est le second terme, mais le tiers actant, le bénéficiaire ou le destinataire. La phrase en *Faire* devient ainsi une clôture syntaxique susceptible de s'étendre en clôture narrative.

Actualisation : Opération concrète qu'effectue le sujet en acte de parole. Dotée d'une durée propre – le temps opératif de l'à-dire –, elle consiste à réaliser les potentialités de la langue.

Allocutaire : Sujet d'énoncé, chargé de représenter la position de destinataire. Partenaire du locuteur, dans le cadre du système d'allocution, qui met en relation deux pôles fixes de communication, non réversibles je/nous _ tu/vous. _ Énonciation.

Anaphore / Endophore : L'anaphore se rapproche de la déixis en ce sens qu'elle œuvre, comme elle, à la référenciation d'un syntagme linguistique. Elle s'en distingue, car cette construction du référent s'effectue différemment. La référence construite par la déixis est exophorique. Soit l'énoncé « *Donnez-moi ce gâteau* » accompagné d'un geste du doigt, dans une pâtisserie : le syntagme « *ce gâteau* » est déictique parce que son interprétation nécessite la recherche d'un référent hors du discours (contexte), l'objet réel aperçu en vitrine. On parle alors d'exophore (du verbe grec "phéro" = porter et de l'adverbe "exo" = à l'extérieur) : pour identifier le référent, il faut se porter hors du texte. Mais la référence construite par l'anaphore est endophorique ("endon" = à l'intérieur) ; dans l'énoncé « *Mon voisin a un chien ; cet animal s'appelle Johnny.* », le syntagme « *cet animal* » est anaphorique parce son interprétation nécessite la recherche d'un référent dans le discours (cotexte), en se reportant ou en renvoyant au syntagme "*un chien*", qui a déjà effectué une première dénomination du référent. L'endophore instaure dans le discours une relation de dépendance orientée vers le co-texte antérieur, et l'on parle alors d'anaphore ("ana" = vers le haut, en amont) ou vers le co-texte postérieur ("cata" = vers le bas, en aval), et l'on parle alors de cataphore. L'exemple ci-dessus est une anaphore, tandis que l'énoncé : « *Il n'arrête pas d'aboyer, le chien du voisin.* » offre un exemple de cataphore, le pronom « *il* » renvoyant au syntagme « *le chien du voisin* ». Il serait plus juste d'employer le terme général d'endophore et de réserver le terme d'anaphore à une espèce particulière d'endophore. Mais l'anaphore étant beaucoup plus fréquente que la cataphore, on emploie souvent anaphore comme terme générique. Les endophores peuvent être nominales (« *cet animal* ») ou pronominales (« *il* »). Il faut enfin éviter une confusion terminologique : en rhétorique, l'anaphore désigne une figure de répétition particulière, qui n'est pas envisagée dans ce cours, où l'anaphore est prise dans son sens grammatical et linguistique, tel qu'il vient d'être exposé. _ Coréférence

Boucle : Dans un récit, ensemble d'épisodes dont les Faire parcourent, sans épuiser la tension narrative, la majeure partie, voire la totalité de l'espace entre le thème en puissance, borne initiale, et le thème en effet, borne finale de ce récit ; le reste de tension se trouve – sauf fin ouverte – remis en jeu dans la boucle suivante. Ce concept est notamment opératoire dans les récits longs à schéma itératif comme le roman d'apprentissage.

Cataphore : cf. Anaphore.

Champ notionnel / champ lexical / champ sémantique : Les champs notionnels sont des domaines particuliers reconnus dans le réel objectal ou les praxis humaines, et représentés dans le langage ; autrement dit, des secteurs du référent. On parlera ainsi des champs notionnels de la maison ou de l'enseignement, auxquels on rapportera les vocabulaires afférents. L'idée de champ notionnel couvre tout à la fois les problèmes de la perception du réel, de sa représentation conceptuelle et de sa catégorisation linguistique. La notion de champ lexical désigne un ensemble d'unités lexicales correspondant à un même champ notionnel. Dans le cadre de la sémantique structurale, le champ lexical est compris comme un ensemble de termes dont les éléments ont, au plan du signifié, un dénominateur commun sémantique. Cela vaut pour les potentialités signifiantes en langue comme pour les effets de sens en discours ; dans ce dernier cas, les champs lexicaux sont au fondement des isotopies. Au plan diachronique, l'analyse des champs lexicaux (de l'honneur, de la parenté, etc.) permet de suivre, à leur empreinte dans la langue, l'évolution des sensibilités, des mœurs, des techniques, c'est-à-dire des praxis perceptives, sociales, manipulatrices). Au plan synchronique, leur étude conduit aux problèmes de structuration du lexique et, dans une démarche comparative entre langues et cultures, à ceux de la relativité linguistique. La notion valant en langue comme en discours, elle intéresse dans le premier cas la lexicographie (par exemple le champ lexical du sentiment) ; dans le second, l'analyse du discours et la stylistique (par exemple, le champ lexical du spleen dans *Les Fleurs du mal*). On appelle champ sémantique l'aire de sens couverte en langue par les potentialités signifiantes d'une unité lexicale (d'un mot). C'est une notion qu'il faut éviter de confondre avec celles de champ notionnel et de champ lexical.

Clôture textuelle : Bornes formelles d'un texte (marques typographiques, mise en page spécifique, etc.) à partir desquelles on isole un texte d'autres textes ou du co-texte. La praxématique lui substitue la notion de mise en clôture qui permet d'appréhender le texte comme un espace délimitant la circulation du sens et permettant de dégager des programmes grâce auxquels s'effectuent les réglages de sens.

Co-énonciateur : Cette dérivation explicite le rôle doublement actif de l'énonciataire dans la production de sens, non seulement comme instance réelle, lors du réglage qu'opère sa réception, mais comme instance projetée, dès la programmation d'un discours par son énonciateur. « *Tout discours est érigé sur une réponse, et ne peut échapper à l'influence du discours-réplique* » qu'il anticipe et sollicite (Bakhtine 1934/1978 : 103). Presque tous les marqueurs de dialogisme constituent des traces observables de cette influence.

Cohérence : La cohérence d'un texte repose sur le fait que celui-ci est capable de former pour l'auteur et pour le lecteur un tout significatif, en obéissant à diverses règles d'organisation

reconnaissables, à l'intérieur de la typologie textuelle où il se situe, et en définissant une certaine forme de rapport au réel et aux sujets engagés dans la communication écrite. _ Déixis, Dialogisme, Implicite, Isotopie, Typologie textuelle, Thème/Rhème, Prototype/stéréotype.

Contexte : Situation concrète (et donc extra-linguistique aussi bien que communicationnelle) dans laquelle le texte se produit. _ Cotexte.

Coréférence : Il arrive que deux syntagmes présents dans un même co-texte désignent le même référent : ils sont alors en coréférence. Cette coréférence n'implique pas nécessairement une relation de dépendance orientée. Dans l'énoncé « *Jacques Chirac a prononcé hier un important discours à l'ONU. Le président de la République a rappelé les positions françaises en matière de droit international.* », énoncé supposé produit entre 1995 et 2003, les syntagmes « *Jacques Chirac* » et « *Le président de la République* » ont des procédures de référenciation indépendantes (la nomination directe par le nom propre dans un cas, la désignation au moyen d'une description définie dans l'autre), qui aboutissent au même référent, au même individu réel. Il y a donc coréférence sans anaphore. Mais il existe aussi des cas de coréférence établie par la relation anaphorique, comme pour les syntagmes « *un chien* » et « *cet animal* » dans : « *Mon voisin a un chien ; cet animal s'appelle Johnny.* » Il faut enfin préciser qu'il est des anaphores non coréférentielles : dans l'énoncé « *Mon vélo est hors d'usage ; les freins ne marchent plus et la chaîne est rouillée.* », les syntagmes « *les freins* » et « *la chaîne* » sont des anaphores dépendant référentiellement du syntagme source « *mon vélo* » (on parle alors d'anaphore associative, car freins et chaîne sont des objets communément associés à une modélisation type du praxème « *vélo* »), mais ces anaphores ne sont pas coréférentielles, car les deux syntagmes anaphoriques ne renvoient pas à des référents identiques au référent du syntagme source. _ Anaphore

Co-texte : Unités textuelles qui précèdent ou suivent l'unité textuelle étudiée. _ Contexte.

Déixis : Fonction linguistique assurée par les unités grammaticales qu'on nomme déictiques.

- 1) Au sens large, les déictiques se confondent avec les embrayeurs de Jakobson : la déixis opère la jonction entre une forme du langage et une forme du réel. Les pronoms je, tu, les terminaisons verbales de présent, les adverbes aujourd'hui, maintenant en sont des exemples.
- 2) Dans un sens plus spécifique, la déixis exprime l'ostension, c'est-à-dire le fait de montrer. À l'origine de la déixis, on peut poser le geste d'indication, l'index pointé, qui se trouve remplacé en langage par des outils comme : ça, ici, là, les adjectifs démonstratifs. Trois formes de déixis sont possibles : a) la déixis indicielle qui montre un référent dans le réel : Ne touche pas à ça! ; b) la déixis anaphorique où l'ostension porte sur un élément interne à l'espace de langage : Vous avez trouvé une édition originale? Ça m'intéresse ; c) la déixis à cible imaginaire, qui consiste à montrer un objet absent comme s'il était présent : – De quel côté se trouve la cathédrale? – Par là. (geste d'ostension montrant la direction à suivre, mais la cathédrale n'est pas visible, elle est peut-être à des kilomètres). La déixis à cible imaginaire a aussi une fonction littéraire et esthétique. C'est sur elle que reposent les phénomènes d'identification, lorsqu'ils s'appuient sur les je et les tu des personnages de fiction.

Dialectique du même et de l'autre : Processus qui, après exclusion de l'altérité (*aliud*) et intégration de l'identité (*idem*), permet le cheminement, par étapes, vers l'identification de soi-même (*ipsum*). Ce mouvement d'inclusion / exclusion facilite en particulier le réglage du praxème et la construction du système de la personne ; il contribue à révéler l'identité du locuteur ou de l'énonciateur.

Dialogisme : Capacité de l'énoncé à faire entendre, outre la voix de l'énonciateur, une ou plusieurs autres voix.

Discours : Tout ensemble d'énoncés d'un énonciateur caractérisé par une unité globale de thème. Le discours peut coïncider avec un texte (notamment en communication écrite), ou se composer de plusieurs textes (dans une conversation). Le terme discours renvoie aux manifestations concrètes du langage, et implique donc une prise en considération du locuteur, du référent et de la situation de communication. Cependant, chaque école linguistique lui donne un sens légèrement différent. Dans un premier temps, l'analyse du discours a cherché à dégager des règles de production des textes au-delà du stade de la phrase, comme on avait pu mettre en évidence les règles de formation des mots et de la phrase. Elle s'est intéressée aux règles qui assurent la cohérence d'un texte, et à l'influence des conditions de production sur la forme des énoncés. L'attention s'est portée sur des textes écrits et monologiques (produits par un seul locuteur) obéissant souvent à des contraintes idéologiques. On a alors parlé de grammaire de texte (Van Dijk, Coulthard, Kleiber) et de typologie des discours (Adam, Pêcheux). D'autre part, la prise en considération du sujet a donné naissance à la linguistique de l'énonciation. Vu sous cet angle, le discours se caractérise par la présence de la subjectivité de l'énonciateur. La linguistique de l'énonciation s'intéresse donc à tous les éléments qui permettent de rattacher un énoncé à un locuteur et un moment donnés et également à la manière dont le locuteur met en scène dans son discours de façon plus ou moins explicite d'autres voix que la sienne. Enfin, dans le cas des interactions verbales, c'est la présence en face à face de deux ou plusieurs personnes qui exercent une influence déterminante sur la forme et le contenu que va prendre l'énoncé. Certains travaux analysent les mots qui servent à argumenter ou qui indiquent les rapports entre les interlocuteurs (Ducrot, Anscombe, Moeschler) ou essaient de dégager la structuration globale de la conversation sous forme de niveaux hiérarchisés (Roulet et l'école de Genève), ou encore s'appuient sur la théorie des actes de langage (Austin, Searle).

Échange : Unité de base du dialogue, il contient au moins deux interventions (une intervention = une contribution d'un locuteur à l'échange), l'une initiative, l'autre réactive, l'association des deux formant une paire adjacente. Il peut aussi en comporter trois : initiative, réactive, évaluative (= un troisième temps de l'échange, sous forme d'accusé de réception ou de commentaire évaluatif). Les échanges sont eux-mêmes regroupables en séquences (= une succession d'échanges formant un tout sémantique et/ou pragmatique). L'organisation séquentielle des échanges peut être variée : échanges suivis, croisés, enchâssés.

Endophore : cf. Anaphore

Énonciataire : Sujet d'énonciation : destinataire effectif d'un message émis par l'énonciateur. L'énonciataire peut devenir aussi allocutaire (cas où l'auteur interpelle son lecteur comme tu ou vous), voire interlocuteur (cas plus rare à l'écrit). _ Énonciation

Énonciateur : Sujet d'énonciation : producteur effectif d'un message. L'énonciateur peut se poser de plus comme locuteur (cas de l'auteur qui se nomme en je, inscrivant son sujet d'énonciation à l'intérieur d'une forme de l'énoncé), ou bien il peut rester dissimulé et ne pas inscrire sa trace énonciative dans le texte. _ Énonciation

Énonciation : Acte individuel d'appropriation et d'utilisation de la langue ayant pour résultat un énoncé, objet clos (sonore ou graphique). L'activité de conversion individuelle de la langue en discours qui caractérise l'énonciation est marquée formellement par les instances du Je/ici/maintenant qui constituent le procès d'énonciation (conditions spatio-temporelles, positions entre les protagonistes de l'énonciation).

Essentialisation du sens : _ Réification du sens

Être/Faire : Ce sont les deux modalités phrastiques du français : la phrase en être correspond à la nomination de l'objet, la phrase en faire à la symbolisation de l'agir.

Genres discursifs : Les genres du discours regroupent les textes comparables par des caractéristiques déterminées par *la situation de communication*, en particulier *les places institutionnelles des sujets communicants* et la *représentation subjective* qu'en construit l'énoncé. Ils peuvent souvent être hiérarchisés en *hypergenres et sous-genres* : par exemple, sous l'hypergenre qu'est la littérature (vs la presse ou la correspondance administrative), le genre romanesque (vs la poésie ou le théâtre) et le sous-genre de la science-fiction (vs le fantastique ou le policier). Les types séquentiels (*séquence*) traversent les genres de discours : la *séquence narrative*, par exemple, abonde aussi bien dans la littérature que dans l'historiographie, la presse, les rapports de police, les conversations, etc. Réciproquement, la plupart des romans (genre du discours) contiennent en proportion variable des séquences relevant des types de *la narration*, de *la description*, de *l'explication* et de *l'argumentation*.

Implicite : On peut tirer d'un énoncé des contenus qui ne constituent pas en principe l'objet véritable de l'énonciation mais qui apparaissent à travers les contenus explicites de l'énoncé ; c'est le domaine de l'implicite. On distingue les implicites sémantiques et les implicites pragmatiques. De l'énoncé « *Paul ne vit plus à Paris.* », on peut inférer « *Paul vivait auparavant à Paris* » : c'est un implicite sémantique (ou présupposé), qui relève du matériel linguistique de l'énoncé et de lui seul. De cet énoncé, on peut tirer aussi « *Paul ne pourra se rendre à ton invitation* » : c'est un implicite pragmatique qui ne peut être produit qu'en mettant l'énoncé en relation avec son contexte.

Interlocuteur : Sujet d'énoncé, chargé de représenter le destinataire du locuteur, dans le cadre du système d'interlocution, qui met en rapport, dans une structure de dialogue, deux sujets communicants (conversation bipartite) ou plus (conversation multipartite). Le propre du système d'interlocution est d'instaurer une réversibilité de la parole, permettant aux

partenaires d'occuper alternativement le rôle du locuteur (je/nous) et celui de l'interlocuteur (tu/vous).

Interdiscours / intertexte : L'interdiscours désigne l'ensemble des formulations auxquelles l'énoncé se réfère implicitement ou non, sciemment ou non, qui le dominant et à partir desquelles il fait sens. Un discours quel qu'il soit est traversé par de l'hétérogénéité, il doit être rapporté à de l'extérieur constitutif. Quant à la notion plus restreinte d'intertexte, elle désigne le ou les discours (le ou les textes), avec lesquels un discours entre en interaction dialogique : elle permet d'expliquer les relations que le discours entretient avec d'autres discours produits sur un même objet. Il peut s'agir de citations, d'allusions, d'ironie ou d'autres procédés discursifs qui font apparaître des rapports explicables à d'autres textes consacrés au même thème. L'intertextualité concerne le mode de production du texte, mais elle détermine aussi ses conditions d'interprétation.

Isotopie : Notion avancée par la sémantique structurale pour rendre compte de la cohérence textuelle. La possibilité de deux ou plusieurs lectures possibles du même texte signale une bi- ou pluri-isotopie.

Langue / parole : De Saussure définit la langue comme un code, mettant en correspondance des « *images auditives* » et des « *concepts* », tandis que la parole est l'utilisation de ce code par les sujets parlants. La langue est possédée passivement et elle s'apparente à un « trésor » où seraient emmagasinés les signes, tandis que toute activité liée au langage appartient à la parole. Le code linguistique est un phénomène social, alors que la parole est individuelle. C'est pourquoi la linguistique de Saussure est science de la langue, non de la parole. La parole sert de matière à la linguistique, mais c'est la langue qui est l'objet de cette science. L'analyse du discours, telle qu'elle entend l'aborder la praxématique, refuse cette priorité donnée à la langue sur la parole et le discours.

Locuteur : Sujet d'énoncé, chargé de représenter le producteur du message : 1) dans le cadre du système d'allocution. Dans ce cas, les pôles de la communication sont fixes : je garde son rôle de locuteur, et tu son rôle d'allocutaire : c'est le cas d'un discours s'adressant à un auditoire passif. 2) dans le cadre du système d'interlocution. Dans ce cas, les rôles de locuteur et interlocuteur sont réversibles : c'est le cas du dialogue : *je* devient *tu* puis redevient *je*, etc.

Mise en clôture : Ensemble des opérations mises en oeuvre par les sujets communicants pour structurer l'énoncé comme espace de production de sens, opérations dont le texte porte la trace et qui contribuent à le constituer en tant que texte. Les mises en clôture peuvent s'emboîter dans l'ordre suivant : mises en clôture visuelles et typographiques, éléments péritextuels ou paratextuels, mises en clôture d'ordre compositionnel et séquentiel, trajet sémantique entre clôture initiale et clôture finale d'un texte. Les marques linguistiques de la mise en clôture sont de toutes natures : reprises lexicales, aspects du verbe, parallélismes syntaxiques, figures phoniques, etc.

Modalisateurs : Ensemble des marques linguistiques qui permettent d'exprimer la modalisation : adverbes d'opinion (sûrement, peut-être, sans doute...), exclamation,

interrogation, interjections, niveaux de langue, emploi des modes conditionnel et subjonctif, ainsi que les transformations modalisatrices (emphase, passif, négation).

Modalisation : Coloration que l'énonciateur choisit de donner à son énoncé en le modalisant, c'est-à-dire en exprimant soit son adhésion totale à l'énoncé (discours assumé), soit sa distance (doute, retenue, nuances).

Morphème : Selon la sémantique structurale, le morphème ou lexème, est le plus petit segment de signe porteur de signification. Le mot « valise » constitue à lui seul un morphème, car il ne peut pas être décomposé en éléments plus simples ayant une signification. Mais dans le mot « nageuse », par exemple, contient deux morphèmes, « nage » et « euse », qui permettent de distinguer « nageuse » des deux mots voisins « nageur » et « rageuse ». La praxématique substitue au morphème le concept de praxème.

Nomination : La nomination est l'acte par lequel un sujet nomme en discours, autrement dit catégorise un référent en l'insérant dans une classe d'objets identifiée dans le lexique, à moins qu'il ne veuille innover avec un néologisme. La nomination est une praxis qui est simultanément sociale et linguistique. L'étude dynamique de la production de sens conduit à appréhender l'acte de nomination au niveau de l'actualisation en discours, et à le considérer dans le cadre de ses multiples relations co-textuelles, contextuelles, interdiscursives et dialogiques.

Phonème : Unité de base de la langue, sur le plan sonore (consonne, voyelle) ; l'ensemble des phonèmes d'une langue constitue son système phonologique et chaque phonème se distingue de tous les autres phonèmes de la même langue par un ou plusieurs traits distinctifs ou phonèmes. Par exemple, les phonèmes /b/ et /p/, tous deux consonantiques, occlusifs et d'articulation labiale, s'opposent en français, par le trait distinctif du voisement, qui oppose la consonne sourde /p/ à la sonore /b/. Il existe des langues, notamment des langues asiatiques, où le voisement n'est pas un trait distinctif du système phonologique et où, par conséquent, /b/ et /p/ ne sont pas des phonèmes différents. Combiné à d'autres phonèmes, un phonème forme une unité constitutive du morphème (ex. : en français, les phonèmes /b/ et /p/ permettent de distinguer divers morphèmes comme par exemple "bas" et "pas"). Les phonèmes n'existent que dans le système d'une langue donnée : ainsi, les phonèmes i bref /i/ et i long /i:/ existent en anglais, en tant qu'ils permettent de distinguer des lexèmes comme "ship" et "sheep" ; mais le français ne connaît qu'un seul phonème /i/.

Polysémie : Néologisme façonné par le linguiste Bréal, pour désigner le phénomène de différenciation des sens d'un mot : « *Le sens nouveau, quel qu'il soit, ne met pas fin à l'ancien. Ils existent tous les deux l'un à côté de l'autre. Le terme peut s'employer tour à tour au sens propre ou au sens métaphorique, au sens restreint ou au sens étendu, au sens abstrait ou au sens concret... Nous appellerons ce phénomène de multiplication la polysémie.* » (Bréal, 1897). Les relations que les hommes entretiennent avec les objets du monde changent avec les époques, les individus et font varier d'autant les praxis à l'origine des sens actualisés en discours puis enregistrés en langue. La polysémie en est une conséquence normale, observable dans la très grande majorité des unités lexicales.

Praxème : Concept que la théorie praxématique substitue au signe, au mot, au lexème/sémème pour marquer : 1) que le sens ne lui est pas inhérent mais résulte de son actualisation en discours ; 2) que les potentialités signifiantes capitalisées en langue par cet outil de la nomination résultent des savoirs acquis sur le monde par la praxis.

Praxis : Le substantif praxis est dérivé du verbe prattein (pratiquer, achever, réussir bien ou mal) qui exprime l'idée d'une activité volontaire en vue d'une fin et qui suppose une orientation subjective. Le terme désigne l'exercice d'un travail modifiant ce qui nous entoure, en rangeant dans la catégorie de la fabrication la conceptualité, le faire et l'agir ; sens qui, par le latin practice, est passé dans pratique. La praxis fournit le cadre réel, pratique, au sein duquel se déploie le processus de la connaissance, qui n'est plus vue comme purement spéculative. Historiquement déterminée, nécessairement finalisée, elle s'inscrit dans un projet de transformation de la société et du monde : action humaine et activité cognitive apparaissent indissolublement liées.

Progression thématique : La dimension informationnelle des notions de thème et de rhème ne se limite pas au cadre de l'énoncé-phrase. La gestion de l'apport d'information a une dimension textuelle : les divers types d'enchaînement des thèmes et rhèmes définissent, à l'échelle de la séquence ou du texte, des types de progressions textuelles : progression à thème constant, progression linéaire simple, progression à thèmes dérivés.

Prototype : Modèle typique, idéal, correspondant à la représentation et à la caractérisation « par excellence » du contenu sémantique d'une catégorie praxémique (lexicale) ou parapraxémique (grammaticale).

Réglage du sens : Processus par lequel *l'actualisation discursive* d'un praxème sélectionne une acception particulière parmi toutes les potentialités signifiantes capitalisées en langue.

Référenciation : On préfère parler de référenciation plutôt que de référence, afin de souligner le fait que la parole découpe le réel dont elle parle, plutôt qu'elle ne se rapporte à un référent préexistant ; afin aussi de prendre en compte la diversité des points de vue qui, par exemple, conduit les uns à référencier une personne comme « nourrice » et d'autres à la nommer « assistante maternelle ».

Réification du sens : Quand l'attention du linguiste se détourne des processus de *la pensée pensante* par laquelle le sens se trouve actualisé pour se porter sur son seul effet, *la pensée pensée*, c'est-à-dire le sens produit ou réalisé, ce dernier est vu comme inhérent aux mots eux-mêmes. Il se trouve par-là réifié ; la production du sens est effacée dans le sens produit : on parle de réification. Donnée pour antérieure à son actualisation, le sens est alors compris comme un signifié immanent, qui existerait antérieurement à toute actualisation et dont le statut devient supérieur à sa manifestation dans la parole. Il se trouve ainsi essentialisé.

Rhème : cf. Thème

Séquences / typologie séquentielle : Les types séquentiels regroupent les textes ou parties de textes correspondant à différentes tâches cognitives et langagières qui induisent des modes différents d'organisation de l'énoncé :

- la *séquence narrative* répond à la question *Que s'est-il passé ?* en représentant l'enchaînement temporel et logique d'actions et en hiérarchisant les rôles de leurs actants.
- la *séquence descriptive* répond à la question *De quoi s'agit-il ?* en nommant un hyperthème et en catégorisant ou caractérisant certaines de ses parties ou propriétés ;
- la *séquence explicative* vise à résoudre une énigme (effective ou supposée) en répondant rationnellement à la question *Pourquoi en est-il ainsi ?* ou *Comment cela est-il possible ?*
- la *séquence argumentative* répond à la question (explicite ou non) *Comment interpréter / évaluer telle réalité ?* en étayant une thèse proposée et/ou en réfutant la thèse adverse.

Signe / Signifiant / Signifié : Selon la définition de F. de Saussure, le *signe linguistique* est l'association d'une *image acoustique* (le signifiant), par exemple le signifiant noté /pyr/ (qui se distingue d'autres signifiants comme /pur/, /par/, /pir/) et d'un *concept* (le signifié), par exemple le signifié noté « pur » (qui se distingue d'autres signifiés comme « propre », « honnête », « clair », « pollué », etc.). La relation qu'entretiennent entre eux le signifiant et le signifié est nécessaire (/pyr/ et « pur sont, dans la langue française, aussi indissociables que les deux faces d'une même feuille de papier) et arbitraire, ce qui signifie qu'il n'y a aucun rapport de ressemblance ou de rationalité entre l'un et l'autre. Le signifiant /pyr/ ne ressemble pas au signifié « pur », il ne symbolise pas l'idée associée à ce signifié ; et ni le signifiant /maus/, ni le signifiant /suri/ ne ressemblent au signifié « petit rongeur à poil gris, etc. » ni ne s'en déduisent. Enfin, le signifié ne doit pas être confondu avec le référent : plusieurs signifiés différents (« chien », « clebs », « Médor ») peuvent correspondre, dans une même situation de communication, à un même référent (à un seul animal réel) : « Qu'est-ce que c'est que ce clebs? – C'est mon chien, et il s'appelle Médor? »

Spectacularisation : Le réel n'étant accessible qu'au travers des représentations que les hommes peuvent s'en faire, la spectacularisation est l'ensemble des opérations linguistiques grâce auxquelles ce réel est représenté. Notre perception du réel ne peut s'effectuer qu'à travers la grille du langage qui l'enveloppe : la spectacularisation est donc ce qui permet de dire non pas le réel, mais la perception que les hommes en ont.

Stéréotype : Production discursive régie par une représentation sociale convenue, sous forme d'expressions figées, de lieux communs, d'inférences standardisées dans lesquels s'inscrivent souvent des valorisations / dévalorisations idéologiques.

Sujet : L'instance, source ou point d'appui de la représentation linguistique et non linguistique, individu inscrit dans le réel, mais se définissant aussi, selon la formule de Benveniste, « dans et par le langage ». Le sujet est, dans le stade le plus avancé de l'ontogénèse, une ipséité, c'est-à-dire un être qui se veut spécifique et différent de tout autre. C'est sur ce sujet en Ipse que s'appuient les formes in esse de l'actualisation. Mais un sujet en Idem coexiste avec lui : celui-ci prend en charge les phénomènes d'expression plus ou moins fusionnelle de la subjectivité, où le *je* et le *tu* restent en contact, où la réalité n'est pas encore fermement organisée : formes d'actualisation émergentes (in fieri), hétérogénéités énonciatives, dialogisme.

Tension : État d'une forme saisie au tout début du mouvement qu'elle contient en elle-même.

Thème/rhème : Thème : Première unité informative dans le déroulement de la phrase ; ce qui est connu, ce dont on parle. Rhème ou propos : tout ce qui suit la première unité informative dans le déroulement de la phrase ; c'est ce qui est nouveau, ce qui est dit à propos du thème initialement posé.

Texte : Un texte est une suite d'énoncés oraux ou écrits posés par leur producteur (ou même visuels) – et destinés à être reconnus par leur(s) destinataire(s) – comme un ensemble cohérent progressant vers une fin et parvenant à constituer une complétude de sens.

Tour de parole : Tout propos tenu sans interruption par un énonciateur. Il est annoncé dans un texte théâtral par l'inscription du nom du personnage le précédant. Pour qu'il y ait interaction verbale, il faut qu'il y ait alternance des tours de parole, autrement dit que la fonction locutrice soit occupée successivement par les différents participants au dialogue. Un tour de parole ne correspond pas forcément à une seule intervention : une même prise de parole pouvant comporter une intervention réactive en réponse à une intervention initiative précédente, et une intervention initiative ouvrant un nouvel échange.

<p>N.B. : Les notions présentées ci-dessus reprennent les définitions du glossaire de Pratiques Textuelles ou bien résument certains articles de Termes et Concepts pour l'Analyse du Discours.</p>
--